



Brookfield Renewable Partners L.P.

RAPPORT INTERMÉDIAIRE
DU PREMIER TRIMESTRE

NOS ACTIVITÉS

Nous investissons directement dans des actifs d'énergie renouvelable et de solutions durables, mais aussi par l'intermédiaire de partenaires institutionnels, de coentrepreneurs ou d'autres ententes. À l'échelle de la Société, nous comptons sur notre vaste expérience en matière d'exploitation pour maintenir et accroître la valeur de nos actifs, faire croître les flux de trésorerie annuellement et cultiver des relations positives avec les parties prenantes locales.

Composé d'actifs d'énergie renouvelable à 98 %, notre portefeuille diversifié à l'échelle mondiale regroupe une puissance d'exploitation d'environ 43 300 mégawatts (« MW ») et une production moyenne à long terme (« MLT ») annualisée d'environ 120 000 GWh, auquel s'ajoute un portefeuille de projets en développement d'environ 227 200 MW.

Le tableau suivant présente notre portefeuille de centrales d'énergie renouvelable en exploitation que nous détenons et exploitons ou dans lesquelles nous détenons une participation financière au 31 mars 2025 :

	Réseaux hydrographiques	Centrales	Puissance ¹ (MW)	MLT ² (GWh)	Capacité de stockage (GWh)
Hydroélectricité					
Amérique du Nord ³					
États-Unis.....	29	139	2 905	11 882	2 559
Canada.....	19	33	1 368	5 193	1 261
	48	172	4 273	17 075	3 820
Colombie ⁴	11	27	3 153	16 348	3 703
Brésil.....	24	36	850	4 309	—
	83	235	8 276	37 732	7 523
Énergie éolienne ⁵					
Amérique du Nord.....	—	58	6 961	21 773	—
Europe.....	—	77	5 360	17 879	—
Brésil.....	—	37	890	3 909	—
Asie-Pacifique.....	—	87	3 668	10 214	—
	—	259	16 879	53 775	—
Énergie solaire destinée aux réseaux publics ⁶					
	—	293	11 663	23 119	—
Production décentralisée et stockage ⁷					
	1	7 243	4 895	4 122	1 098
Total des énergies renouvelables	84	8 030	41 713	118 748	8 621

1) Comprend les actifs détenus en vue de la vente. Se reporter à la note 4, « Actifs détenus en vue de la vente », pour de plus amples renseignements.

2) La MLT est calculée en fonction de notre portefeuille au 31 mars 2025, en tenant compte de toutes nos installations sur une base consolidée et annualisée depuis le début de l'exercice, mais sans tenir compte de la date de l'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales. Pour une explication sur la méthode de calcul de la MLT et les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos centrales de stockage par pompage et certaines de nos autres installations, se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

3) Comprend trois centrales de stockage par batteries (36 MW) en Amérique du Nord.

4) Comprend deux centrales éoliennes (32 MW) et cinq centrales solaires (199 MW) en Colombie.

5) Ne tient pas compte d'une capacité d'énergie éolienne de 356 MW ayant une MLT de 911 GWh dans notre secteur des solutions durables.

6) Ne tient pas compte d'une capacité d'énergie solaire de 195 MW ayant une MLT de 368 GWh dans notre secteur des solutions durables.

7) Comprend neuf centrales à piles à combustible en Amérique du Nord (10 MW) et des centrales de stockage par pompage en Amérique du Nord (666 MW).

Nous avons également effectué des investissements au sein de notre portefeuille de solutions durables comprenant des actifs et des entreprises qui favorisent la transition vers la carboneutralité au moyen de technologies émergentes bien établies qui nécessitent des capitaux pour croître, ainsi que dans des entreprises où, à notre avis, nous pourrions mettre à profit notre accès aux capitaux et aux partenariats pour accélérer notre croissance. Ce portefeuille comprend notre participation dans une entreprise de premier plan spécialisée dans les services nucléaires à l'échelle mondiale et un portefeuille de placements, notamment dans le captage et le stockage de carbone, la production de gaz naturel renouvelable de source agricole, le recyclage de matériaux et la fabrication d'électrocarburants.

Le tableau suivant présente la production moyenne à long terme totale annualisée des centrales d'énergie renouvelable en exploitation que nous détenons et exploitons ou dans lesquelles nous détenons une participation financière sur une base **consolidée** et trimestrielle au 31 mars 2025 :

PRODUCTION (GWh)¹	T1	T2	T3	T4	Total
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis	3 370	3 435	2 166	2 911	11 882
Canada	1 239	1 493	1 240	1 221	5 193
	4 609	4 928	3 406	4 132	17 075
Colombie ²	3 757	4 090	3 992	4 509	16 348
Brésil.....	1 059	1 073	1 087	1 090	4 309
	9 425	10 091	8 485	9 731	37 732
Énergie éolienne	14 445	12 979	11 373	14 978	53 775
Énergie solaire destinée aux réseaux publics ...	5 032	6 378	6 743	4 966	23 119
Production décentralisée et stockage	908	1 235	1 163	816	4 122
Total³	29 810	30 683	27 764	30 491	118 748

¹⁾ La MLT est calculée en fonction de notre portefeuille au 31 mars 2025, en tenant compte de toutes les centrales d'énergie renouvelable que nous détenons et exploitons ou dans lesquelles nous détenons une participation financière sur une base consolidée et annualisée depuis le début de l'exercice, mais sans tenir compte de la date de l'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales. Pour une explication sur la méthode de calcul de la MLT et les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos centrales de stockage par pompage et certaines de nos autres installations, se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

²⁾ Comprend deux centrales éoliennes (174 GWh) et cinq centrales solaires (453 GWh) en Colombie.

³⁾ Compte non tenu de la production MLT générée par des actifs d'énergie solaire d'une puissance de 368 GWh et des actifs d'énergie éolienne d'une puissance de 911 GWh liés à nos investissements dans les solutions durables visant à simplifier la décarbonation d'un producteur indépendant d'énergie destinée aux réseaux publics qui exerce ses activités dans les Caraïbes et en Amérique latine.

Le tableau suivant présente la production moyenne à long terme annualisée des centrales d'énergie renouvelable en exploitation que nous détenons et exploitons ou dans lesquelles nous détenons une participation financière **au prorata** et pour chaque trimestre au 31 mars 2025 :

PRODUCTION (GWh)¹	T1	T2	T3	T4	Total
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis	2 217	2 352	1 465	1 948	7 982
Canada	1 014	1 214	984	962	4 174
	3 231	3 566	2 449	2 910	12 156
Colombie ²	850	919	897	1 012	3 678
Brésil.....	956	968	981	983	3 888
	5 037	5 453	4 327	4 905	19 722
Énergie éolienne	2 571	2 441	2 034	2 665	9 711
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	1 103	1 529	1 641	1 094	5 367
Production décentralisée	266	381	363	243	1 253
Total³.....	8 977	9 804	8 365	8 907	36 053

¹⁾ La MLT est calculée en fonction de notre portefeuille au 31 mars 2025, en tenant compte de toutes les centrales d'énergie renouvelable que nous détenons et exploitons ou dans lesquelles nous détenons une participation financière au prorata sur une base annualisée depuis le début de l'exercice, mais sans tenir compte de la date de l'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales. Pour une explication sur le calcul et la pertinence des informations au prorata et sur la méthode de calcul de la MLT et les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos centrales de stockage par pompage et certaines de nos autres installations, se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

²⁾ Comprend deux centrales éoliennes (39 GWh) et cinq centrales solaires (103 GWh) en Colombie.

³⁾ Compte non tenu de la production MLT générée par des actifs d'énergie solaire d'une puissance de 15 GWh et des actifs d'énergie éolienne d'une puissance de 38 GWh liés à nos investissements dans les solutions durables visant à simplifier la décarbonation d'un producteur indépendant d'énergie destinée aux réseaux publics qui exerce ses activités dans les Caraïbes et en Amérique latine.

Énoncé concernant les énoncés prospectifs et les mesures non conformes aux IFRS

Le présent rapport intermédiaire renferme de l'information prospective, au sens prescrit par les lois américaines et canadiennes sur les valeurs mobilières. Nous pouvons formuler de tels énoncés dans le présent rapport intermédiaire et dans d'autres documents déposés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (« SEC ») et des organismes de réglementation au Canada. Se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ». Nous utilisons des mesures non conformes aux IFRS dans le présent rapport intermédiaire. Se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ». Le présent rapport intermédiaire, notre formulaire 20-F et de l'information supplémentaire déposés auprès de la SEC et des organismes de réglementation au Canada sont accessibles sur notre site Web, à l'adresse <https://bep.brookfield.com>, ainsi que sur le site Web de la SEC, à l'adresse www.sec.gov, et sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Lettre aux porteurs de parts

Nos activités ont connu un excellent début d'exercice et nous avons accompli des progrès considérables dans l'exécution de nos plans pour 2025. Notre vaste portefeuille d'actifs diversifié continue de dégager des flux de trésorerie résilients et croissants. En outre, notre bilan et nos liquidités demeurent solides.

Nous avons poursuivi l'avancement de notre portefeuille de projets en développement et avons tiré parti d'un certain nombre de possibilités de croissance attrayantes, y compris l'acquisition des actions en circulation restantes de Neoen et la conclusion d'une entente visant l'acquisition de National Grid Renewables, une plateforme d'envergure aux États-Unis. De plus, nous avons réalisé de grands progrès dans l'établissement de contrats commerciaux auprès des plus importants acheteurs d'énergie du monde, ce qui a permis de renforcer davantage nos flux de trésorerie et notre croissance.

Les données fondamentales en matière d'énergie demeurent extrêmement solides, la numérisation et la réindustrialisation entraînant une accélération de la demande qui dépasse de loin l'offre. Ce déséquilibre persiste en dépit d'un effritement de la confiance du marché attribuable à l'incertitude liée aux conséquences des tarifs à l'échelle mondiale. Malgré cela, les énergies renouvelables demeurent la solution la plus viable pour répondre à une demande insatiable, étant donné leur faible coût, la maturité de la chaîne d'approvisionnement et la possibilité de les déployer rapidement dans presque toutes les régions.

Aujourd'hui, nous sommes une entreprise en exploitation unique par son envergure, sa diversification et sa capacité, qui dégager des flux de trésorerie croissants, résilients et de qualité. La capacité de production de notre plateforme mondiale avoisine 45 000 mégawatts. Cette plateforme se compose de technologies parmi les moins coûteuses et les plus matures, établies sur les territoires les plus avantageux, ce qui réduit notre exposition à la variabilité des ressources, aux dynamiques régionales ou aux perturbations du marché.

Par ailleurs, nous continuons à valoriser l'entreprise en tirant parti d'un solide bilan de qualité supérieure et d'une dette sans recours à long terme, tout en maintenant de hauts niveaux de liquidités disponibles (environ 4,5 milliards \$ à l'heure actuelle). De cette manière, nous nous assurons que nous conservons en permanence un profil de risque financier faible. Il y a de nombreuses années que nous exploitons l'entreprise de cette façon, en accordant toujours la priorité à la solidité financière et à la flexibilité. Nous sommes d'avis que cette stratégie est plus importante que jamais, qu'elle est essentielle à notre réussite à long terme et qu'elle nous permet de nous repositionner de sorte à pouvoir tirer parti des occasions de croissance à une époque comme la nôtre.

La conjoncture offre d'importantes possibilités nous permettant de maintenir la croissance de nos flux de trésorerie et d'acquérir des portefeuilles et des plateformes pour dégager de la valeur, en particulier ceux qui comprennent des portefeuilles de projets en développement à un stade avancé, qui renforceront notre capacité à dégager de solides rendements à long terme pour nos actionnaires.

Voici les faits saillants du trimestre :

- Nous avons généré des fonds provenant des activités de 315 millions \$, ou 0,48 \$ par part, soit une augmentation de 15 %, ajustée en fonction de la vigueur de notre production hydroélectrique au cours de l'exercice précédent. En tout, les fonds provenant des activités par part ont augmenté de 7 %, les résultats bénéficiant des flux de trésorerie contractuels, assortis de clauses d'indexation sur l'inflation stables et croissants issus de notre parc d'actifs en exploitation, de nos activités de croissance et de nos activités de recyclage de capitaux relatives.

- Nous avons solidifié notre bilan, renforcé par l'émission de billets à moyen terme d'une valeur de 450 millions \$ CA au cours du trimestre selon un écart de taux pour de nouvelles émissions le plus faible en près de 20 ans, nous permettant de terminer le trimestre avec des liquidités disponibles d'environ 4,5 milliards \$, ce qui nous procure toute la flexibilité nécessaire pour investir des capitaux dans une conjoncture favorable. Nous nous sommes également affairés à racheter nos parts aux cours actuels, jugeant qu'il s'agit d'un meilleur usage de nos capitaux, pour un rachat de parts s'élevant à environ 35 millions \$ depuis le début de l'exercice.
- Nous avons mené à bien des initiatives de recyclage d'actifs, en concluant et en approuvant la vente d'actifs et de sociétés à hauteur de 900 millions \$ (montant net de 230 millions \$ pour Énergie Brookfield) au cours du trimestre. Nous poursuivons l'avancement de notre solide portefeuille de processus de vente et comptons dégager un important produit et d'excellents rendements de notre programme de roulement d'actifs tout au long de l'exercice.
- Nous avons fait avancer nos priorités commerciales, y compris l'obtention de contrats visant à fournir environ 4 500 gigawattheures supplémentaires par année de production. Mentionnons notamment les progrès réalisés dans la prestation de projets auprès de Microsoft en vertu de l'accord-cadre en matière d'énergie renouvelable. À la lumière de la forte demande d'électricité que nous continuons d'observer chez bon nombre d'acteurs de la scène mondiale, nous continuons de considérer les 10 500 mégawatts initialement visés par l'accord-cadre comme le seuil minimal visé par contrat pour cette transaction.
- Nous avons mis en service des capacités d'environ 800 mégawatts au cours du trimestre et comptons ajouter de nouvelles capacités de production d'énergie renouvelable d'environ 8 000 mégawatts au cours de l'exercice.
- Nous avons investi ou convenu d'investir 4,6 milliards \$ (montant net de 500 millions \$ pour Énergie Brookfield) dans différents placements, en ajoutant à notre portefeuille des plateformes et des actifs de premier plan aux États-Unis et autour du globe. Entre autres, nous avons terminé la privatisation de Neoen et convenu d'acquérir National Grid Renewables.

La volatilité sourit aux entreprises fortes

À l'heure actuelle, la confiance à l'égard du secteur des énergies renouvelables est le reflet d'un degré accru d'incertitude, les investisseurs réagissant aux annonces de tarifs et à l'évolution du monde des affaires. Nous sommes d'avis que, présentement, bon nombre d'investisseurs ne font pas la distinction entre les acteurs sectoriels dont les activités sont diversifiées et qui sont en bonne position pour atténuer les risques, et ceux pour qui ce n'est pas le cas.

Compte tenu de conjoncture, nous estimons que notre entreprise se distingue par sa résilience et son positionnement stratégique, ce qui nous permettra non seulement de poursuivre nos activités, mais aussi de prospérer dans le contexte actuel, ouvrant ainsi la voie à la croissance et à l'optimisation de notre plateforme en temps opportun.

Nous disposons d'une plateforme mondiale diversifiée d'une capacité de production de près de 45 000 mégawatts permettant de dégager des flux de trésorerie assortis de clauses d'indexation sur l'inflation résilients et de qualité supérieure.

Nos actifs génèrent une ressource essentielle au coût le plus bas sur leur marché respectif et notre portefeuille est visé par contrat dans une proportion d'environ 90 % pour une période moyenne de 14 ans, environ 70 % de nos produits étant indexés sur l'inflation. Notre parc fournit de l'électricité à plus de 1 000 clients. Parmi eux, aucun acheteur institutionnel unique ne représente plus de 2 % de nos produits. Nos flux de trésorerie contractuels assortis de clauses d'indexation sur l'inflation nous permettent d'avoir une vue d'ensemble des bénéfices et des rendements croissants tirés de nos activités, en vue de renforcer nos activités de distribution et de réinvestissement dans nos activités au moyen de cycles.

Nos projets de développement sont bien protégés contre la variation du coût des intrants.

La plupart de nos projets sont assortis de contrats d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction (« IAC ») à prix fixe dont l'exposition aux augmentations de prix est limitée. Dans les cas où nous conservons une exposition aux variations de prix, nous avons également pris des mesures pour limiter leur incidence sur nos rendements en incorporant des clauses dans nos CAE autorisant l'ajustement des prix. Les contrats d'IAC à prix fixe et les clauses d'ajustement des prix incluses dans nos CAE contribuent à nous protéger contre la variation du coût des intrants ayant une incidence sur notre portefeuille de projets en développement actuellement en construction ou à très court terme : nous poursuivrons nos activités de développement en adoptant cette approche dans l'avenir.

Outre les contrats d'IAC et les clauses incluses dans nos CAE, en tant que l'un des plus grands acheteurs de matériaux, nous sommes également dotés de plus de moyens pour faire face aux tarifs et aux enjeux touchant aux chaînes d'approvisionnement que d'autres acteurs au sein du secteur. Nous bénéficions d'une chaîne d'approvisionnement mondiale et diversifiée qui contribue à nos activités de développement aux États-Unis et autour du globe et avons proactivement accru notre consommation de biens intérieurs aux États-Unis par la signature d'accords-cadres auprès de fabricants d'équipement d'origine afin de promouvoir l'expansion des fournisseurs nationaux.

Rappelons également que le secteur de l'énergie solaire est soumis à des tarifs aux États-Unis depuis plusieurs années. La situation a suscité des investissements dans la chaîne d'approvisionnement intérieure et la croissance des chaînes d'approvisionnements à l'extérieur de la Chine. Nous importons directement de la Chine une quantité négligeable de matériaux pour nos activités de développement aux États-Unis grâce aux mesures que nous avons prises en vue de réduire au minimum l'incidence des tarifs alors en vigueur. Notre prévoyance nous permet aujourd'hui d'être en bonne position pour composer avec le contexte actuel.

À l'extérieur des États-Unis, nous nous attendons à une incidence positive sur la disponibilité de la chaîne d'approvisionnement et sur le coût des intrants. Sur les marchés locaux où les promoteurs américains étaient les principaux acheteurs de matériaux provenant de fournisseurs asiatiques et européens, nous pourrions assister à une hausse des volumes de matériaux disponibles, ce qui signifie que des acheteurs locaux tels que nous pourraient bénéficier d'une hausse de l'offre et d'une baisse des prix.

Les énergies renouvelables sont de loin les sources d'électricité les plus viables et les moins coûteuses sur la plupart des marchés.

À l'instar d'autres augmentations abruptes des prix au cours des dernières années, dont celle des taux d'emprunt, nous voulons compenser toute hausse du coût des intrants touchant à nos activités sous forme de CAE assorties de prix plus élevés. L'incidence de ces mesures sur la demande ou les rendements des promoteurs devrait être minime.

Dans ce contexte, si la plupart des investisseurs sont préoccupés par l'accumulation des risques que l'on peut observer présentement sur le marché, l'incertitude actuelle représente une occasion pour les sociétés prêtes à renforcer leur position de chef de file. Les acteurs du secteur comme nous qui bénéficient de flux de trésorerie croissants pratiquement sans risque, d'un bilan solide, d'un accès aux capitaux et de la capacité d'agir avec détermination sont les mieux placés pour exceller dans ce contexte.

À la fin de 2023, nous avons observé un effritement similaire de la confiance dans le secteur et un manque de distinction entre les participants du secteur qui étaient aux prises avec des problèmes importants et ceux pour qui ce n'était pas le cas. Depuis, nous avons dégagé une croissance de près de 15 % des fonds provenant des activités par part, nos distributions ont augmenté de plus de 10 % et notre parc d'actifs en exploitation et notre capacité de production ont connu une hausse de respectivement 60 % et 70 %. En outre, nous avons accru notre cadence de mise en service de 140 % et avons plus que triplé l'ampleur de nos activités de recyclage d'actifs.

Le regard tourné vers l'avenir, nous apercevons l'occasion de renforcer notre position sur le marché dans cette période d'effritement de la confiance en vue de faire croître les flux de trésorerie de notre parc d'actifs en exploitation, de fournir de nouvelles capacités de production d'envergure grâce au développement de notre portefeuille de projets à un stade avancé à des rendements se situant dans la partie supérieure de notre fourchette cible et d'acquérir en temps opportun des plateformes complémentaires d'envergure pour dégager de la valeur.

L'écart entre les marchés publics et les marchés privés se creuse

Sur les marchés publics, les évaluations des entreprises d'énergie renouvelable ont chuté au cours des derniers mois. En parallèle, les données fondamentales de la demande d'énergie sont solides et, pour répondre à cette demande, des capitaux d'envergure sont nécessaires. Cette situation pousse les services publics titulaires et les acteurs traditionnels du secteur de l'énergie à se concentrer à nouveau sur leurs activités de base ou à chercher des partenariats ou des solutions visant l'obtention de capitaux d'envergure, ce qui permet d'offrir d'excellentes occasions aux entreprises dotées d'accès aux capitaux, de capacités de morcellement et d'une expertise en matière de développement visant l'acquisition des plateformes et des actifs d'énergie renouvelable pour dégager de la valeur.

Au cours du trimestre, nous avons convenu d'acquérir National Grid Renewables (« NGR »), un exploitant et promoteur d'actifs terrestres d'électricité renouvelable entièrement intégrée aux États-Unis. NGR dispose d'actifs en exploitation et en construction d'une puissance de 3 900 mégawatts, d'un portefeuille de projets prêts à être construits d'une puissance de 1 000 mégawatts et d'un portefeuille en développement d'une puissance dépassant 30 000 mégawatts, axés principalement sur l'énergie solaire destinée aux réseaux publics et sur les systèmes de stockage par batteries.

De façon similaire à la transaction visant Deriva Energy (auparavant Duke Energy Renewables) que nous avons effectuée il y a deux ans, NGR est une acquisition de taille qui comporte le détachement d'une entité, un vaste portefeuille en exploitation non réglementé, d'importantes possibilités d'amélioration opérationnelle à très court terme et un portefeuille de croissance attrayant contenant des actifs terrestres à un stade avancé. Nous avons été en mesure de dégager de la valeur de l'acquisition de la plateforme grâce à notre accès à des capitaux d'envergure, à notre capacité de réaliser le détachement complexe d'une entité et à nos capacités en exploitation et en développement.

Le portefeuille en exploitation visé par contrat de NGR procure une forte protection contre le risque de perte et nous entrevoyons une occasion de dégager beaucoup de valeur grâce au développement de l'imposant portefeuille de projets à un stade avancé de qualité de l'entreprise, dont la situation géographique est propice à la demande que nous observons chez les grandes sociétés technologiques. Nous envisageons de clôturer l'acquisition au cours du premier semestre de l'exercice.

Au cours du trimestre, nous sommes parvenus à acquérir les actions en circulation restantes de Neoen, ce qui a porté notre participation dans l'entreprise à 100 %. La privatisation de l'entreprise et la clôture de l'acquisition illustrent notre capacité à réaliser des acquisitions d'envergure et l'existence de possibilités pour les investisseurs dotés d'un accès aux capitaux sur le marché actuel. Nous nous attendons à dégager de la valeur grâce à l'accélération des activités de développement de Neoen et à la mise en œuvre d'un programme de roulement des actifs.

Parallèlement à la baisse de confiance à l'égard des énergies renouvelables dans les marchés publics à l'heure actuelle, nous continuons d'observer une forte demande de la part des investisseurs privés concernant nos actifs en exploitation pratiquement sans risque et nos plateformes de projets à un stade avancé offrant des possibilités de croissance à fort potentiel de réalisation.

Au cours du trimestre, nous avons conclu et fait progresser plusieurs ventes d'actifs, qui ont permis de réaliser des rendements solides, y compris la clôture de la première étape de la vente de notre portefeuille d'actifs en Inde et la vente de notre participation dans First Hydro, dégageant ainsi près du triple du capital que nous y avons investi et un rendement d'environ 20 %. De plus, nous avons convenu de vendre une participation de 25 % supplémentaire dans Shepherds Flat en employant la même méthode d'évaluation qu'à la vente de notre participation de 50 % précédente, dégageant près du double du capital que nous y avons investi et un produit d'environ 200 millions \$ (montant net d'environ 50 millions \$ pour Énergie Brookfield).

Le marché du recyclage d'actifs demeure vigoureux et notre portefeuille de ventes potentielles d'actifs est bien fourni. Nous continuons de privilégier les actifs en exploitation pratiquement sans risque et dotons nos plateformes de capacités de bout en bout, ce qui en fait des actifs de plus en plus attrayants pour les acheteurs dont le coût du capital est plus bas. Notre portefeuille croissant de plateformes et d'actifs attrayants nous permet de poursuivre l'extension de nos activités de roulement des capitaux et de valoriser notre modèle de création de valeur à toutes les étapes du cycle, soit des moyens très rentables et reproductibles de dégager des rendements pour nos actionnaires et de financer notre croissance.

En prospective, nous demeurons bien positionnés pour continuer à tirer parti de l'écart actuel entre les marchés, à acquérir des actifs pour dégager de la valeur et à monétiser nos plateformes et actifs d'énergie renouvelable pratiquement sans risque auprès des acheteurs dont le coût du capital est plus bas, dégageant ainsi de solides rendements.

Résultats d'exploitation

Au premier trimestre, nous avons dégagé des fonds provenant des activités sans précédent de 315 millions \$, ou 0,48 \$ par part, soit une hausse de 15 % sur douze mois, ajustée en fonction des excellentes conditions hydrologiques de l'année dernière. Au total, les fonds provenant des activités par part ont augmenté de 7 % sur douze mois et nous continuons de viser une croissance des fonds provenant des activités par part supérieure à 10 % en 2025. Cette croissance sous-jacente tient compte du levier d'exploitation de notre parc d'actifs, de la mise en service de nouvelles capacités, de placements récemment conclus et de l'extension de nos initiatives de recyclage des capitaux dans le cours normal des activités.

Les fonds provenant des activités découlant de notre secteur hydroélectrique se sont établis à 163 millions \$ grâce à une production généralement conforme à notre moyenne à long terme. Digne de mention, ce secteur est en bonne position pour connaître un excellent deuxième trimestre et un bel exercice 2025, étant donné que l'abondance des ressources hydrologiques et un hiver relativement froid en Amérique du Nord ont entraîné une forte accumulation de neige et un volume dans les réservoirs près de la moyenne à long terme. Notre entreprise colombienne, Isagen, a connu un bon trimestre, sa production dépassant largement la moyenne à long terme et son BAIIA dépassant largement celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui marque le retour à un solide rendement normalisé après les résultats de l'exercice précédent, affectés par le phénomène El Niño.

Dans l'avenir, la forte demande pour notre production d'hydroélectricité devrait se poursuivre et nous détenons une production combinée d'environ 6 000 GWh qui fera l'objet de renégociation de contrats au cours des cinq prochaines années. La forte demande en énergie, combinée à une possible de l'inflation, devrait avantager nos activités puisque nous renégocierons une partie des contrats au sein de notre portefeuille, dégagant des flux de trésorerie plus importants et créant des occasions de réaliser des financements additionnels de première qualité pour financer une croissance relative.

Les fonds provenant des activités issus de nos secteurs éolien et solaire se sont établis à 149 millions \$, en raison de la nouvelle capacité récemment mise en service ainsi que de la clôture de nos investissements dans Neoen et dans le portefeuille éolien d'actifs en mer en exploitation au Royaume-Uni d'une puissance d'environ 3 500 mégawatts d'Ørsted. Ces deux récentes acquisitions sont conformes à nos attentes en matière de souscription.

Nos secteurs énergie décentralisée, stockage et solutions durables ont connu un bon trimestre, dégagant des fonds provenant des activités combinés de 126 millions \$, soit plus du double que les trimestres correspondants des exercices précédents. Les résultats de nos activités de production décentralisée et de stockage ont été favorisés par les programmes d'amélioration des actifs que nous avons mis en place, l'expansion continue de notre portefeuille de projets en développement et le profit dégagé de la vente de notre participation dans First Hydro. Westinghouse continue également de dégager de solides rendements, avantagé par la demande grandissante en énergie nucléaire.

État de la situation financière et liquidités

Notre situation financière demeure robuste grâce aux liquidités disponibles d'environ 4,5 milliards \$ à la clôture du trimestre. Notre accès à des capitaux importants et notre solide bilan continue à nous distinguer sur le marché et à financer nos initiatives de croissance.

En mars, nous avons saisi l'occasion d'émettre des billets à 10 ans à 4,54 % d'un montant en capital de 450 millions \$ CA. Nos coupons étaient à leur plus bas dans les 5 dernières années et notre écart de 155 points de base est comparable à notre écart des nouvelles émissions le plus serré en près de 20 ans. Cette émission est conforme à notre stratégie de financement visant à accéder au marché des titres de créance de première qualité de façon conservatrice tout en faisant croître nos flux de trésorerie sous-jacents.

Nous avons participé activement au rachat de nos parts à leur cours de négociation actuellement, car nous considérons qu'il s'agit d'une utilisation relative du capital. Depuis le début de l'exercice, nous avons racheté nos propres parts pour un montant d'environ 35 millions \$, tout en nous assurant d'avoir des liquidités importantes pour tirer parti des solides possibilités de croissance que nous observons aujourd'hui.

Perspectives

Le rendement de nos activités bénéficie d'un excellent départ cette année et nous demeurons très optimistes quant à l'avenir de l'entreprise. Nous demeurons déterminés à dégager un rendement à long terme total de 12 % à 15 % pour les investisseurs, à stimuler la croissance des flux de trésorerie sous-jacents grâce à une attribution du capital rigoureuse, à tirer parti de nos vastes capacités d'exploitation et de développement et en optimisant notre bilan et nos liquidités.

Au nom du conseil d'administration et de la direction, nous tenons à remercier tous nos porteurs de parts et nos actionnaires pour leur soutien indéfectible, et nous serons heureux de vous tenir au courant de nos progrès pendant l'exercice.

Cordialement, le chef de la direction,



Connor Teskey
Le 2 mai 2025

NOS FORCES CONCURRENTIELLES

Brookfield Renewable Partners L.P. (collectivement avec ses entités contrôlées, « Énergie Brookfield ») est une société d'envergure mondiale qui détient et exploite des actifs de production d'énergie propre et de solutions durables diversifiés employant de multiples technologies.

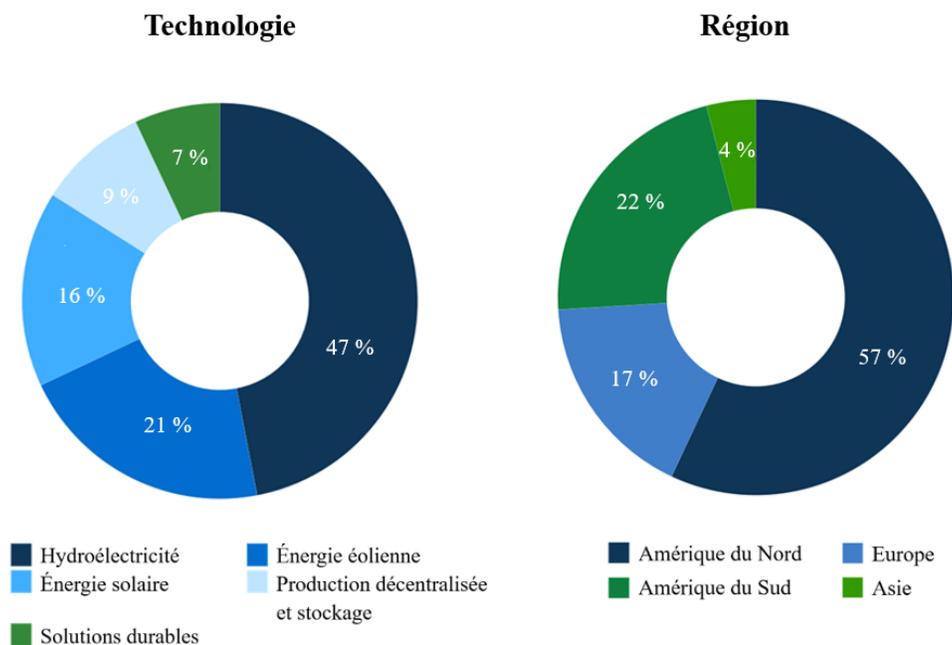
Notre stratégie consiste à mettre à profit notre présence mondiale, notre accès à des capitaux d'envergure et notre expérience pour acquérir et mettre en valeur des actifs de production d'énergie propre et de solutions durables de grande qualité en deçà de leur valeur intrinsèque, et à les financer à long terme grâce à du financement de première qualité à faible risque selon une stratégie de financement prudente, pour ensuite optimiser les flux de trésorerie en exerçant notre expertise en matière d'exploitation pour en accroître la valeur ou pour mettre ces actifs en service et générer des flux de trésorerie additionnels pour notre Société.

Une des plus importantes sociétés ouvertes du monde axées sur la décarbonation avec des capacités éprouvées en matière de création de valeur. Énergie Brookfield affiche de bons résultats depuis 24 ans à titre d'exploitant, de promoteur et d'investisseur coté en Bourse dans le secteur des énergies renouvelables et d'actifs liés aux solutions durables. Nous détenons aujourd'hui un vaste portefeuille diversifié à l'échelle mondiale reposant sur de multiples technologies. Ces actifs sont soutenus par environ 5 270 employés chevronnés (y compris les employés des sociétés de notre portefeuille consolidé). Énergie Brookfield investit directement dans des actifs, mais aussi par l'intermédiaire de partenaires institutionnels, de coentrepreneurs ou d'autres ententes. Nous avons également effectué des investissements au sein de solutions durables se composant d'actifs et d'entreprises, qui favorisent la transition vers la carboneutralité et qui nous permettent de tirer parti de notre accès aux capitaux et de nos partenariats afin d'accélérer la croissance de nos activités, et de catégories d'actifs de transition émergents, qui nous permettront d'être en bonne posture pour effectuer ultérieurement, grâce à nos investissements initiaux, des investissements d'envergure en matière de décarbonation à l'avenir. D'autres possibilités de transformation de l'énergie proviennent aussi de notre portefeuille de solutions durables, qui comprend des investissements dans des sociétés pour réduire les émissions de gaz à effet de serre grâce au déploiement d'énergies renouvelables traditionnelles.

Notre portefeuille d'actifs diversifiés à l'échelle mondiale nous permet de réduire la variabilité des ressources et d'améliorer la constance de nos flux de trésorerie. Notre croissance interne et nos acquisitions sont habituellement réalisées par l'intermédiaire du fonds privé de Brookfield et, par conséquent, les activités au prorata d'Énergie Brookfield continueront à se diversifier, mais demeureront principalement axées sur nos centrales d'hydroélectricité de grande qualité.

Notre portefeuille d'actifs d'énergie renouvelable est composé de centrales d'hydroélectricité, d'énergie éolienne, d'énergie solaire destinée aux réseaux publics, de production décentralisée et d'autres actifs de stockage en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Europe et en Asie-Pacifique, et notre portefeuille total d'actifs d'énergie renouvelable est composé d'une puissance installée d'environ 43 300 mégawatts. Nous détenons également un vaste portefeuille de projets en développement à l'échelle mondiale d'environ 227 200 mégawatts. Nous avons également effectué des investissements au sein de notre portefeuille de solutions durables comprenant des actifs et des entreprises qui favorisent la transition vers la carboneutralité au moyen de technologies émergentes bien établies qui nécessitent des capitaux pour croître, ainsi que dans des entreprises où, à notre avis, nous pourrions mettre à profit notre accès aux capitaux et aux partenariats pour accélérer notre croissance. Ce portefeuille comprend notre participation dans une entreprise de premier plan spécialisée dans les services nucléaires à l'échelle mondiale et un portefeuille de placements dans le captage et le stockage de carbone, la production de gaz naturel renouvelable de source agricole, le recyclage de matériaux et la production d'électrocarburants.

Les graphiques ci-après présentent les fonds provenant des activités normalisés au prorata¹ :



¹⁾ Les chiffres sont fondés sur les fonds provenant des activités normalisés des 12 derniers mois au prorata de la quote-part d'Énergie Brookfield.

Actifs d'énergie renouvelable et de solutions durables diversifiés et de grande qualité. Énergie Brookfield détient un portefeuille complémentaire regroupant des centrales hydroélectriques, d'énergie éolienne, d'énergie solaire destinée aux réseaux publics, de stockage d'énergie et de production décentralisée et d'autres actifs de solutions durables :

- **Hydroélectricité.** À ce jour, l'hydroélectricité représente le plus important secteur de notre portefeuille et demeure une technologie de premier plan qui se démarque en raison de la durée de vie la plus longue, des plus faibles coûts et de la production d'énergie la plus écologique de ses actifs. Les centrales hydroélectriques s'appuient sur des marges de trésorerie élevées et une capacité de stockage qui permet de produire de l'électricité sur demande à toute heure du jour.
- **Énergie éolienne et énergie solaire.** Nos centrales d'énergie éolienne et d'énergie solaire destinée aux réseaux publics offrent une exposition à des secteurs d'énergie renouvelable qui connaissent la plus forte croissance, disposent de marges de trésorerie élevées, n'ont aucun coût de combustible et présentent des fonctionnalités diversifiées et adaptables. L'énergie éolienne et l'énergie solaire sont désormais parmi les formes de production d'électricité les moins coûteuses du monde.
- **Stockage d'énergie et production décentralisée.** Nos centrales de stockage d'énergie fournissent à leur marché local des services essentiels au réseau, notamment la production sur commande, et nos actifs de production décentralisée offrent des solutions énergétiques en aval du compteur indépendantes et sécuritaires.
- **Solutions durables.** Nos actifs de solutions durables, notamment ceux de captage du carbone, notre capacité en gaz naturel renouvelable, notre entreprise spécialisée dans les services nucléaires et notre capacité d'électrocarburants aident les entreprises et certains pays à atteindre leurs objectifs de carboneutralité.

En raison de notre envergure, de la diversité et de la qualité de nos actifs, ainsi que de nos capacités en exploitation et en développement, nous sommes concurrentiels par rapport aux autres entreprises d'énergie renouvelable et de transition. Notre vaste portefeuille et nos capacités distinctives procurent une importante valeur de rareté et de croissance à nos investisseurs.

La meilleure expertise en matière d'exploitation et de développement qui soit. Énergie Brookfield emploie environ 5 270 exploitants chevronnés (y compris les employés des sociétés de notre portefeuille consolidé) autour du globe pour aider à optimiser la performance et maximiser le rendement de tous nos actifs. Notre expérience en matière d'exploitation, de développement et de gestion de centrales de production d'électricité s'étend sur plus de 120 ans. Nous continuons à faire avancer nos activités de développement à mesure que nous mettons en œuvre notre portefeuille de projets d'énergie renouvelable d'environ 227 200 MW et améliorons les services de décarbonation que nous offrons à nos clients par la mise en œuvre de solutions durables, notamment des possibilités d'investissement dans le recyclage de matériaux, le CSC, le GNR, les électrocarburants, entre autres. Nos capacités d'exploitation et de développement combinées à notre portefeuille de croissance nous distinguent de plus en plus à titre de partenaire de choix pour les acheteurs d'énergie propre et les sociétés à la recherche de solutions de décarbonation, ce qui stimule la croissance de nos activités.

Positionnée pour répondre à la demande croissante d'énergie, accélérer la décarbonation et améliorer la stabilité des réseaux électriques. La demande d'électricité atteint de nouveaux sommets en raison de la croissance de la transformation numérique et de l'électrification. En outre, les énergies renouvelables, qui sont la forme de production d'électricité en vrac la plus abordable dans la plupart des régions et la plus facilement déployable pour répondre à la demande à très court terme et permettre d'atteindre les objectifs de carboneutralité, représentent la solution la plus prometteuse. Notre vaste portefeuille diversifié de projets en développement d'envergure mondiale et nos occasions distinctives nous mettent en bonne position pour répondre à cette demande. Outre la demande grandissante en électricité, les énergies renouvelables aident à atténuer les risques que posent les changements climatiques et la sécurité énergétique, qui sont considérés comme deux des enjeux les plus importants et les plus urgents auxquels fait face l'économie mondiale. Les changements climatiques et l'insécurité énergétique entraînent d'immenses risques pour la sécurité des collectivités et pour notre prospérité économique commune. Par conséquent, les gouvernements et les entreprises ont adopté des plans ambitieux visant à appuyer la transition vers une économie décarbonée. Nous croyons que l'envergure de nos activités et que notre capacité mondiale en matière d'exploitation, de développement et d'investissement nous placent en bonne position pour travailler de concert avec les gouvernements et les entreprises afin de les aider à atteindre leurs objectifs de décarbonation.

Profil financier solide et stratégie de financement prudente. Énergie Brookfield affiche un bilan robuste, ainsi qu'une note de crédit de première qualité solide et maintient l'accès à des marchés financiers à l'échelle mondiale pour veiller à la résilience des flux de trésorerie tout au long du cycle et à la souplesse nécessaire au déploiement de capitaux au moment opportun. Notre approche de financement consiste à avoir accès, par l'intermédiaire de nos filiales, à du financement de première qualité pour financer la quasi-totalité de notre dette au moyen d'emprunts sans recours sur des actifs précis, sans clauses financières restrictives. Environ 90 % de notre dette est cotée comme étant de première qualité ou considérée selon des mesures de première qualité. Notre ratio d'endettement d'entreprise est d'environ 16 %, et environ 90 % de nos emprunts sont sans recours. Les emprunts de la société mère et les emprunts sans recours au prorata ont chacun une durée moyenne pondérée d'environ respectivement 12 ans et 11 ans, et ne comportent aucune échéance importante dans les cinq prochaines années. Environ 90 % de notre financement est effectivement à un taux fixe, et seulement 9 % de notre dette contractée à l'extérieur de l'Amérique du Nord et de l'Europe est exposée à la variation des taux d'intérêt. Au 31 décembre 2024, les liquidités disponibles se composaient de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 4,5 milliards \$, des placements dans des titres négociables et d'une tranche disponible des facilités de crédit.

Bien positionnée pour la croissance des flux de trésorerie et un profil de distribution à long terme attrayant. Nous détenons des leviers de croissance de flux de trésorerie diversifiés, fiables et à faible risque qui nous permettent de maintenir un objectif de croissance des distributions se situant entre 5 % et 9 % par année. Nos activités sont financées par nos flux de trésorerie générés en interne, le recyclage d'actifs et les financements additionnels qui appuient la croissance interne, ainsi que les acquisitions qui contribuent à la croissance des flux de trésorerie. Nos flux de trésorerie d'exploitation ont également des leviers de croissance intégrés, notamment les clauses d'indexation en fonction de l'inflation prévues dans la grande majorité de nos contrats, l'accroissement potentiel des marges grâce à l'augmentation des produits et des initiatives de réduction des coûts.

Stratégie d'investissement rigoureuse et à contre-courant. Notre échelle mondiale et nos capacités reposant sur de multiples technologies nous permettent de faire la rotation des capitaux là où il y a pénurie afin de réaliser des rendements solides ajustés au risque. Nous adoptons une approche rigoureuse quand nous investissons des capitaux dans des projets de développement et des acquisitions en privilégiant une protection contre le risque de perte de valeur et la préservation des capitaux, nous appuyant sur l'équipe d'investissement de Brookfield qui regroupe plus de 150 professionnels à l'échelle mondiale se consacrant à la recherche d'acquisitions relatives et à leur réalisation au moment opportun. Notre capacité d'acquérir et de développer des actifs est renforcée par nos équipes aguerries d'exploitation et de développement de projets autour du globe, notre relation stratégique avec Brookfield et notre profil de liquidité et de structure du capital.

Approche distincte en matière de développement et de gestion d'actifs. Nous adoptons une approche prudente et distinctive en matière de développement et de gestion d'actifs dans le but d'éliminer ce que nous appelons le « risque de corrélation » avant d'engager des capitaux importants. Pour ce faire, nous cherchons à obtenir du financement et à conclure des ententes avec les clients ainsi que des contrats d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction simultanément afin d'avoir une bonne visibilité des flux de trésorerie et de pouvoir fixer nos rendements cibles. Dans la mesure du possible, nous cherchons à obtenir du financement à taux fixe, à conclure des ententes avec les clients indexés sur l'inflation et des contrats de construction complets afin de réduire l'incertitude au minimum et d'avoir une bonne visibilité en matière de flux de trésorerie.

Rapport de gestion

pour le trimestre clos le 31 mars 2025

Le présent rapport de gestion pour le trimestre clos le 31 mars 2025 a été préparé en date du 2 mai 2025. Sauf indication contraire, les termes « Énergie Brookfield », « nous », « notre » et « nos » et « notre Société » désignent Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées. La société mère ultime d'Énergie Brookfield est Brookfield Corporation (« Brookfield Corporation »). Brookfield Corporation et ses filiales, autres qu'Énergie Brookfield et sauf indication contraire, y compris Brookfield Asset Management Ltd. (« Brookfield Asset Management »), sont appelées individuellement et collectivement « Brookfield » dans le présent rapport de gestion. Le terme « détenteurs de Brookfield » désigne Brookfield, Brookfield Wealth Solutions et leurs parties liées.

Les participations consolidées d'Énergie Brookfield comprennent les parts de société en commandite sans droit de vote cotées en Bourse (les « parts de société en commandite ») détenues par le public et par Brookfield, les actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A de BEPC (les « actions échangeables de BEPC ») de Brookfield Renewable Corporation (« BEPC ») détenues par le public et Brookfield Wealth Solutions, les actions échangeables sans droit de vote de catégorie A.2 (les « actions échangeables de catégorie A.2 ») de Brookfield Renewable Holdings Corporation (« BRHC ») (auparavant Brookfield Renewable Corporation) détenues par Brookfield, les parts de société en commandite rachetables/échangeables (les « parts de société en commandite rachetables/échangeables ») de Brookfield Renewable Energy L.P. (« BRELP »), filiale société de portefeuille d'Énergie Brookfield, détenues par Brookfield, et la participation de commandité dans BRELP détenue par Brookfield (la « participation de commandité »). Les porteurs des parts de société en commandite, des parts de société en commandite rachetables/échangeables, de la participation de commandité, des actions échangeables de BEPC et des actions échangeables de catégorie A.2 sont désignés collectivement les « porteurs de parts », sauf indication contraire. Les parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, la participation de commandité, les actions échangeables de BEPC et les actions échangeables de catégorie A.2 sont désignées collectivement les « parts » ou par l'expression « par part », sauf indication contraire. Les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC, les actions échangeables de catégorie A.2 et les parts de société en commandite rachetables/échangeables comportent les mêmes caractéristiques économiques à tous égards. Se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

Les états financiers d'Énergie Brookfield ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), selon lesquelles il faut faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif et sur les informations relatives aux passifs éventuels présentés à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Les symboles « \$ », « \$ CA », « € », « R\$ », « £ » et « COP » renvoient respectivement au dollar américain, au dollar canadien, à l'euro, au réal, à la livre sterling et au peso colombien. Sauf indication contraire, tous les montants en dollars sont libellés en dollars américains.

Une description de l'information sur l'exploitation et des informations sectorielles ainsi que les mesures financières non conformes aux IFRS que nous utilisons pour expliquer nos résultats financiers se trouvent à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ». Un rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières selon les IFRS les plus semblables se trouve à la « Partie 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS ». Le présent rapport de gestion renferme de l'information prospective, au sens prescrit par les lois américaines et canadiennes sur les valeurs mobilières. Pour la mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs et des mesures non conformes aux IFRS, se reporter à la « Partie 9 – Mise en garde ». Notre rapport annuel et l'information supplémentaire déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») et des organismes de réglementation au Canada sont accessibles sur notre site Web (<https://bep.brookfield.com>), ainsi que sur le site Web de la SEC (www.sec.gov/edgar.shtml), et celui de SEDAR+ (www.sedarplus.ca).

Présentation du rapport de gestion

PARTIE 1 – Faits saillants du premier trimestre de 2025	17	PARTIE 5 – Situation de trésorerie et sources de financement (suite)	
		Emprunts	39
PARTIE 2 – Revue du rendement financier selon des données consolidées	20	Dépenses d'investissement	40
		Tableaux consolidés des flux de trésorerie	41
		Actions, parts et billets en circulation	42
PARTIE 3 – Informations financières consolidées supplémentaires	22	Dividendes et distributions	43
Résumé des états consolidés de la situation financière	22	Obligations contractuelles	43
Transactions entre parties liées	22	Informations financières supplémentaires	43
Capitaux propres	26	Accords hors état de la situation financière	44
PARTIE 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata	28	PARTIE 6 – Principales informations trimestrielles	45
Résultats au prorata pour les trimestres clos les 31 mars	28	Sommaire des résultats trimestriels historiques	45
Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS	33	PARTIE 7 – Estimations critiques, méthodes comptables et contrôles internes	46
Profil des contrats	36	PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement	48
PARTIE 5 – Situation de trésorerie et sources de financement	37	PARTIE 9 – Mise en garde	53
Structure du capital	37		
Liquidités disponibles	38		

PARTIE 1 – FAITS SAILLANTS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2025

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Trimestres clos les 31 mars	
	2025	2024
Informations financières choisies		
Produits.....	1 580 \$	1 492 \$
Perte nette attribuable aux porteurs de parts ¹	(197)	(120)
Perte de base et diluée par part de société en commandite ²	(0,35)	(0,23)
BAlIA ajusté au prorata ³	625	575
Fonds provenant des activités ³	315	296
Fonds provenant des activités par part ^{3, 4}	0,48	0,45
Distribution par part de société en commandite.....	0,37	0,36
Information sur l'exploitation		
Puissance (MW).....	43 284	33 640
Production totale (GWh)		
Production moyenne à long terme.....	30 476	22 933
Production réelle.....	29 008	21 221

Production au prorata (GWh)

Production réelle.....	8 670	8 461
------------------------	-------	-------

- Comprend une perte de 101 millions \$ attribuable aux capitaux propres des commanditaires, une perte de 63 millions \$ attribuable aux actions échangeables de BEPC et aux actions échangeables de catégorie A.2, une perte de 68 millions \$ attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield, et un résultat de 35 millions \$ attribuable à la participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.
- Le nombre moyen de parts de société en commandite pour le trimestre clos le 31 mars 2025 s'est établi à 284,9 millions (286,8 millions en 2024).
- Mesures non conformes aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la « Partie 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » et à la « Partie 9 – Mise en garde ».
- Le nombre moyen de parts en circulation pour le trimestre clos le 31 mars 2025 s'est établi à 662,9 millions (664,9 millions en 2024) comprenant les parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et les actions échangeables de catégorie A.2 ainsi que la participation de commandité.

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

	31 mars 2025	31 décembre 2024
Situation de trésorerie et sources de financement		
Liquidités disponibles.....	4 473 \$	4 320 \$
Ratio d'endettement – société mère.....	16 %	15 %
Ratio d'endettement – consolidé.....	42 %	40 %
Emprunts sans recours en pourcentage du total des emprunts – consolidé.....	90 %	91 %
Dette à taux fixe en pourcentage du total des emprunts – au prorata ¹	97 %	95 %
Emprunts de la société mère		
Durée moyenne pondérée jusqu'à l'échéance de la dette.....	12 ans	12 ans
Taux d'intérêt moyen pondéré.....	4,5 %	4,5 %
Emprunts sans recours au prorata		
Durée moyenne pondérée jusqu'à l'échéance de la dette.....	11 ans	11 ans
Taux d'intérêt moyen pondéré.....	5,6 %	5,4 %

- Le total des dettes à taux d'intérêt variables en pourcentage du total des emprunts est de 12 % (13 % en 2024) dont 9 % (8 % en 2024) se rapportent aux dettes à taux d'intérêt variables contractées dans certaines régions à l'extérieur de l'Amérique du Nord et de l'Europe en raison des coûts connexes élevés qu'entraîne la couverture dans ces régions.

Exploitation

Les fonds provenant des activités se sont établis à 315 millions \$, ou 0,48 \$ par part, soit une augmentation par rapport à ceux de l'exercice précédent soutenue par :

- l'apport provenant de la croissance, notamment des acquisitions ainsi que des nouveaux projets en développement d'une puissance supérieure à 7 000 MW ayant commencé leurs activités commerciales au cours des douze derniers mois;
- des flux de trésorerie contractuels stables et croissants, assortis de clauses d'indexation sur l'inflation issus de notre parc d'actifs en exploitation;
- des activités de recyclage des capitaux relatives.

Compte tenu de la charge d'amortissement sans effet de trésorerie, des profits et des pertes de change et sur les dérivés et d'autres éléments, la perte nette attribuable aux porteurs de parts s'est élevée à 197 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2025.

L'incidence des tarifs douaniers annoncés récemment ne s'est pas fait sentir sur notre vaste parc d'actifs en exploitation à l'échelle mondiale, dont 90 % de la production est visée par contrat et environ 70 % des produits sont indexés sur l'inflation. Nous continuerons à surveiller et à évaluer les effets potentiels de la situation et à mettre à profit notre chaîne d'approvisionnement d'envergure à l'échelle mondiale et nos relations étroites avec nos fournisseurs des États-Unis pour en atténuer les risques futurs.

Nous sommes toujours un partenaire mondial de choix pour l'approvisionnement en énergie propre, car :

- nous avons fait progresser des priorités commerciales, notamment en concluant des contrats visant à fournir une production supplémentaire d'environ 4 500 GWh par année.

Situation de trésorerie et sources de financement

Notre accès à des capitaux importants et notre solide bilan de qualité supérieure assorti d'une note de crédit BBB+ continuent de nous distinguer sur le marché et d'appuyer nos initiatives de croissance.

- Notre situation financière demeure robuste grâce aux liquidités disponibles de 4,5 milliards \$ à la fin du trimestre.
- En mars, nous avons saisi l'occasion d'émettre des billets à 10 ans d'un montant en capital de 450 millions \$ CA à un taux de 4,54 %. Nos coupons étaient à leur plus bas dans les 5 dernières années et notre écart de 155 points de base est comparable à notre écart des nouvelles émissions le plus serré en près de 20 ans.

Nous avons réalisé des initiatives de recyclage d'actifs et fait progresser notre solide portefeuille en concluant des ententes visant la vente d'actifs et d'entreprises d'environ 900 millions \$ (montant net d'environ 230 millions \$ pour Énergie Brookfield) au cours du trimestre, notamment :

- nous avons achevé la première phase de la vente de notre portefeuille en Inde et la vente de notre participation dans une coentreprise au Royaume-Uni ayant une capacité de stockage par pompage de plus de 2 GW, ce qui a généré près du triple de notre capital investi et un rendement d'environ 20 %;
- à la suite de la vente de notre participation de 50 % dans un portefeuille d'actifs éoliens aux États-Unis d'une puissance de 845 MW au cours du quatrième trimestre de 2024, nous avons convenu de vendre une participation additionnelle de 25 % selon les mêmes conditions, ce qui a dégagé près du double du capital investi et un produit d'environ 200 millions \$ (montant net d'environ 50 millions \$ pour Énergie Brookfield).

Croissance et développement

Nous avons investi, ou convenu d'investir avec nos partenaires institutionnels, un montant en capital d'environ 4,6 milliards \$ (montant net d'environ 500 millions \$ pour Énergie Brookfield) dans de multiples placements, ce qui ajoute des plateformes et des actifs de premier plan aux États-Unis et à l'échelle mondiale, notamment :

- nous avons convenu d'acquérir un exploitant et promoteur d'actifs d'énergie renouvelable sur terre entièrement intégré aux États-Unis détenant des actifs en exploitation et en construction d'une puissance de 3,9 MW, un portefeuille d'actifs prêts à être construits d'une puissance de 1 GW et un portefeuille de projets en développement d'une puissance de plus de 30 GW, axé surtout sur l'énergie solaire destinée aux réseaux publics et les systèmes de stockage par batteries;

- nous avons acquis les actions en circulation restantes de Neoen, ce qui donne lieu à une participation de 100 % dans l'entreprise (participation nette prévue de 8 % pour Énergie Brookfield). La privatisation et la clôture de la transaction démontrent notre capacité à réaliser d'importantes acquisitions et de saisir l'occasion, sur le marché actuel, pour les investisseurs ayant un accès aux capitaux. Nous prévoyons générer de la valeur en accélérant les activités de développement de Neoen et en mettant en place un programme de roulement des actifs.

Nous continuons à faire avancer nos activités de développement :

- nous avons dégagé une capacité d'environ 800 MW au cours du trimestre et nous prévoyons acquérir une nouvelle capacité d'énergie renouvelable d'environ 8 000 MW au cours de l'exercice;
 - nos projets de développement sont bien protégés contre les variations des coûts des intrants découlant des tarifs douaniers annoncés récemment étant donné que la plupart de nos projets sont assortis de contrats d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction à prix fixe qui sont peu exposés à l'augmentation des prix. Nous avons également pris des mesures là où nous sommes exposés aux risques liés aux prix afin d'atténuer l'incidence sur nos rendements en intégrant des clauses à nos conventions d'achat d'électricité (« CAÉ ») qui nous permettent d'ajuster les prix. Les contrats d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction à prix fixe et les clauses d'ajustement des CAÉ nous protègent contre les variations des coûts intrants qui ont un effet sur notre portefeuille d'actifs actuellement en construction et de projets de développement à très court terme; nous continuerons à utiliser cette approche en matière de développement à l'avenir;
 - en ce qui concerne les tarifs douaniers annoncés récemment, nos projets de développement aux États-Unis et partout dans le monde sont aussi appuyés par notre chaîne d'approvisionnement diversifiée à l'échelle mondiale; nous avons augmenté également notre consommation de biens américains de façon proactive au moyen d'accords-cadres conclus avec les fabricants d'équipement d'origine afin d'appuyer la croissance des fournisseurs locaux.

Nous avons participé activement au rachat de nos parts au cours auquel elles sont négociées actuellement, car nous considérons qu'il s'agit d'une utilisation relative du capital. Depuis le début de l'exercice, nous avons racheté nos propres actions d'un montant en capital d'environ 35 millions \$ et prévoyons continuer d'en racheter à ce cours, tout en veillant à disposer de liquidités importantes pour tirer parti des solides possibilités de croissance que nous observons aujourd'hui.

PARTIE 2 – REVUE DU RENDEMENT FINANCIER SELON DES DONNÉES CONSOLIDÉES

Le tableau suivant présente les principales données financières pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Trimestres clos les 31 mars	
	2025	2024
Produits	1 580 \$	1 492 \$
Coûts d'exploitation directs	(675)	(634)
Coûts de service de gestion	(49)	(45)
Charge d'intérêts	(609)	(476)
Charge d'amortissement.....	(583)	(502)
Recouvrement (charge) d'impôt.....	86	(14)
Perte nette	(108) \$	(70) \$
	Taux de change moyen pour 1 \$ US	
\$ CA.....	1,43	1,35
€	0,95	0,92
R\$.....	5,84	4,95
COP.....	4 191	3 915

Analyse des écarts pour le trimestre clos le 31 mars 2025

Les produits totalisant 1 580 millions \$ représentent une augmentation de 88 millions \$ par rapport à ceux de l'exercice précédent en raison de nos flux de trésorerie contractuels stables et croissants assortis de clauses d'indexation sur l'inflation issus de notre parc d'actifs en exploitation, de la mise en service d'une nouvelle capacité et d'investissements récemment clôturés. Les produits tirés des centrales récemment acquises et mises en service et la production de celles-ci se sont élevés à respectivement 237 millions \$ et 4 605 GWh, le tout ayant été contrebalancé en partie par les ventes d'actifs réalisées dernièrement qui ont entraîné la diminution des produits de 63 millions \$ et une réduction de la production de 503 GWh. Sur une base comparable et en devises constantes, les produits ont diminué de 27 millions \$ puisque l'avantage tiré de l'indexation sur l'inflation de la production visée par contrat de nos actifs au Canada, au Brésil et en Colombie, de la vigueur des prix dans le cadre de nos récentes initiatives de renégociation de contrats de nos actifs hydroélectriques et de l'augmentation des ressources dans notre portefeuille éolien et dans nos actifs hydroélectriques en Amérique du Sud a été contrebalancé par la baisse des ressources de nos actifs hydroélectriques en Amérique du Nord, lesquels ont été favorisés par des conditions météorologiques anormalement clémentes au cours de l'exercice précédent qui ont hâté les apports hydrologiques et donné lieu à une production supérieure à la MLT.

Comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, le raffermissement du dollar américain par rapport à la plupart des devises a entraîné une diminution des produits de 59 millions \$, qui a été en partie contrebalancée par l'effet de change favorable de 39 millions \$ sur nos coûts d'exploitation directs et les charges d'intérêts.

Les coûts d'exploitation directs totalisant 675 millions \$ représentent une augmentation de 41 millions \$ en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison surtout des coûts supplémentaires entraînés par de récentes acquisitions et mises en service de centrales ayant été contrebalancés en partie par les ventes d'actifs réalisées dernièrement ainsi que le raffermissement susmentionné du dollar américain.

Les coûts de service de gestion totalisant 49 millions \$ représentent une augmentation de 4 millions \$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La charge d'intérêts de 609 millions \$ représente une augmentation de 133 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison des acquisitions récentes, notamment un financement provisoire associé à l'acquisition de Neoen attribuable à nos partenaires institutionnels et des initiatives de financement des activités de développement, qui ont été contrebalancées en partie par les fluctuations des taux de change déjà mentionnées.

La charge d'amortissement s'est chiffrée à 583 millions \$, ce qui représente une hausse de 81 millions \$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, attribuable à la croissance de nos activités.

La perte nette s'est élevée à 108 millions \$, soit une diminution de 38 millions \$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent principalement en raison des éléments susmentionnés et des droits de timbre qui ont été perçus dans certains territoires où Neoen exerce ses activités à l'atteinte de seuils de propriété établis ayant été pris en compte dans notre souscription, le tout ayant été contrebalancé par un profit à la vente de notre participation dans une entreprise de stockage par pompage au Royaume-Uni.

PARTIE 3 – INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES SUPPLÉMENTAIRES

RÉSUMÉ DES ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux postes des états consolidés de la situation financière intermédiaires non audités :

(EN MILLIONS)	31 mars 2025	31 décembre 2024
Actifs courants	8 715 \$	8 835 \$
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	2 618	2 740
Immobilisations corporelles à la juste valeur	73 724	73 475
Actifs détenus en vue de la vente.....	3 084	2 049
Total de l'actif.....	95 278	94 809
Emprunts de la société mère	4 080	3 802
Emprunts sans recours	31 422	30 588
Passifs d'impôt différé	8 546	8 439
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente	1 705	1 036
Total du passif et des capitaux propres	95 278	94 809
	Taux de change au comptant pour 1 \$ US	
\$ CA	1,44	1,44
€	0,92	0,97
R\$	5,74	6,19
COP.....	4 193	4 409

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'élevaient à 73,7 milliards \$ au 31 mars 2025, contre 73,5 milliards \$ au 31 décembre 2024, soit une augmentation de 0,2 milliard \$. Nos investissements soutenus dans le développement d'actifs de production d'électricité ont entraîné une augmentation des immobilisations corporelles de 1,8 milliard \$ et la dépréciation du dollar américain par rapport à la plupart des devises a fait augmenter les immobilisations corporelles de 1,2 milliard \$. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par des actifs classés comme actifs détenus en vue de la vente qui ont entraîné une diminution de 2,2 milliards \$ et la charge d'amortissement qui a entraîné une diminution de 0,6 milliard \$ des immobilisations corporelles.

Actifs détenus en vue de la vente et passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente

Les actifs détenus en vue de la vente et les passifs rattachés à des actifs détenus en vue de la vente totalisaient respectivement 3 084 millions \$ et 1 705 millions \$ au 31 mars 2025 et étaient composés d'un portefeuille d'actifs éoliens aux États-Unis d'une puissance de 845 MW et d'un portefeuille d'actifs éoliens en Inde d'une puissance de 638 MW. Les actifs détenus en vue de la vente comprennent également un portefeuille d'actifs éoliens, solaires et de stockage par batteries en Australie d'une puissance de 650 MW, qui a été classé comme actif détenu en vue de la vente à la suite de l'acquisition de Neoen.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield se font dans le cours normal des activités et sont comptabilisées à la valeur d'échange. Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield se font principalement avec Brookfield Corporation.

Énergie Brookfield vend de l'électricité à Brookfield aux termes d'une unique convention d'achat d'électricité (CAÉ) à long terme visant ses centrales hydroélectriques de New York. Brookfield maintiendra le prix qu'Énergie Brookfield reçoit pour l'énergie produite par certaines centrales aux États-Unis.

Énergie Brookfield a conclu des conventions de vote avec Brookfield aux termes desquelles Énergie Brookfield a pris le contrôle des entités qui détiennent certaines activités de production d'énergie renouvelable. Énergie Brookfield a également conclu une convention de vote avec les membres du consortium dans le cadre de ses activités en Colombie. Ces conventions de vote confèrent à Énergie Brookfield le droit de donner des directives dans le cadre de l'élection des membres du conseil d'administration des entités concernées, entre autres, et, par conséquent, le contrôle de ces mêmes entités. Énergie Brookfield inclut donc les comptes de ces entités dans son périmètre de consolidation.

Énergie Brookfield participe, avec des partenaires institutionnels, au Brookfield Americas Infrastructure Fund, au Brookfield Infrastructure Fund II, au Brookfield Infrastructure Fund III, au Brookfield Infrastructure Fund IV, au Brookfield Infrastructure Fund V, au Brookfield Infrastructure Income Fund, au Brookfield Global Transition Fund I, au Brookfield Global Transition Fund II, au Brookfield Infrastructure Debt Fund et au The Catalytic Transition Fund (les « fonds privés »), chacun de ces fonds étant soutenu par Brookfield et y étant lié. Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a accès à du financement au moyen des facilités de crédit des fonds privés.

De temps à autre, afin de permettre que les activités d'investissement soient réalisées rapidement et de façon efficace, Énergie Brookfield financera des dépôts ou engagera d'autres coûts et charges (y compris en recourant à des facilités de crédit afin d'utiliser, de soutenir, de garantir ou d'émettre des lettres de crédit) à l'égard d'un investissement qui sera par la suite partagé entre des véhicules, des consortiums ou des sociétés de personnes soutenus par Brookfield (y compris des fonds privés, des coentreprises et des arrangements semblables), Énergie Brookfield et des coinvestisseurs ou effectué en totalité par l'un de ceux-ci.

Brookfield Corporation a consenti une facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté et confirmée de 400 millions \$, qui vient à échéance en décembre 2029, et les montants empruntés portent intérêt au taux Secured Overnight Financing Rate (le taux « SOFR »), majoré d'une marge. Au cours de la période considérée, aucun montant n'a été emprunté sur la facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté confirmée et consentie par Brookfield Corporation.

Celle-ci peut, de temps à autre, placer des fonds en dépôt auprès d'Énergie Brookfield qui sont remboursables sur demande, y compris les intérêts courus. Au 31 mars 2025, aucuns fonds n'avaient été déposés auprès d'Énergie Brookfield (néant au 31 décembre 2024). La charge d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable et le dépôt de Brookfield Corporation pour le trimestre clos le 31 mars 2025 s'est établie à néant (néant en 2024).

De temps à autre, Énergie Brookfield peut conclure des conventions avec Brookfield et ses filiales afin de transférer des crédits d'impôt obtenus dans le cadre de projets d'énergie renouvelable. Ces conventions sont généralement conclues au prix du marché. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2025, Énergie Brookfield a transféré à Brookfield et à ses filiales des crédits d'impôt totalisant 19 millions \$ (néant en 2024).

Au cours du premier trimestre de 2025, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu la vente d'un actif solaire destiné aux réseaux publics en Jamaïque détenu par Neoen d'une puissance de 52 MW à une entreprise associée d'Énergie Brookfield pour un produit d'environ 19 millions \$ (montant net d'environ 2 millions \$ pour Énergie Brookfield). L'actif faisait déjà l'objet d'une convention d'achat et de vente négociée dans des conditions normales de concurrence qui avait été conclue avant qu'Énergie Brookfield n'acquière Neoen et, par conséquent, aucun profit ni aucune perte n'a donc été comptabilisé à la suite de la transaction.

De plus, notre Société a conclu de nouvelles conventions avec Brookfield et en a modifié ou résilié d'autres qui sont décrites à la note 29, « Transactions entre parties liées », dans les états financiers consolidés audités au 31 décembre 2024 d'Énergie Brookfield.

Le tableau suivant présente les conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les comptes consolidés de résultat intermédiaires non audités pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2025	2024
Produits		
Conventions d'achat d'électricité et conventions relatives aux produits.....	26 \$	16 \$
Services de développement.....	11	—
	37 \$	16 \$
Autres produits		
Produits de distribution.....	12 \$	2 \$
Intérêts et autre revenu de placement.....	5	—
	17 \$	2 \$
Coûts d'exploitation directs		
Frais de commercialisation de l'énergie et autres services.....	(7) \$	(7) \$
Charge d'intérêts		
Emprunts.....	(80) \$	(9) \$
Désactualisation du solde des contrats	(10)	(8)
	(90) \$	(17) \$
Autres		
Autres (charges) produits liés aux services entre parties liées.....	(1) \$	1 \$
Profit sur les instruments financiers.....	—	2
	(1) \$	3 \$
Coûts de service de gestion	(49) \$	(45) \$
Impôt exigible		
Crédits d'impôt à l'investissement.....	19 \$	— \$

Le tableau suivant présente l'incidence des conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les états consolidés de la situation financière :

(EN MILLIONS)	Partie liée	31 mars 2025	31 décembre 2024
Actifs courants			
Créances clients et autres actifs courants			
Actif sur contrat	Brookfield.....	66 \$	65 \$
Montants à recevoir de parties liées			
Montants à recevoir	Brookfield ¹	516 \$	573 \$
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres	306	300
		822 \$	873 \$
Actifs détenus en vue de la vente	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres	— \$	125 \$
Actifs liés à des instruments financiers	Brookfield.....	36 \$	38 \$
Actifs non courants			
Autres actifs non courants			
Actif sur contrat	Brookfield.....	238 \$	250 \$
Montants à recevoir	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres	11	8
Passifs courants			
Passif sur contrat	Brookfield.....	52 \$	47 \$
Montants à payer à des parties liées			
Montants à payer	Brookfield ²	4 863 \$	4 005 \$
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres	999	684
	Brookfield Wealth Solutions.....	123	123
		46	43
		6 031 \$	4 855 \$
Passifs détenus en vue de la vente	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	— \$	31 \$
Passifs non courants			
Passifs liés à des instruments financiers			
	Brookfield.....	10 \$	13 \$
	Brookfield Wealth Solutions.....	2	1
Montants à payer à des parties liées			
Montants à payer	Brookfield ²	288 \$	309 \$
	Brookfield Wealth Solutions.....	225	225
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres	50	58
		563 \$	592 \$
Emprunts de la société mère	Brookfield Wealth Solutions.....	7 \$	7 \$
Emprunts sans recours	Brookfield Wealth Solutions.....	65 \$	65 \$
Autres passifs non courants			
Passif sur contrat	Brookfield.....	684 \$	686 \$
Capitaux propres			
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées			
	Brookfield Wealth Solutions.....	10 \$	10 \$

¹⁾ Comprennent des montants à recevoir de 333 millions \$ (376 millions \$ en 2024) aux termes de la facilité de crédit de Brookfield Global Transition Fund.

²⁾ Comprennent des montants à payer de respectivement 32 millions \$ (32 millions \$ en 2024), 953 millions \$ (87 millions \$ en 2024) et 3 344 millions \$ (3 493 millions \$ en 2024) aux termes des facilités de crédit de Brookfield Infrastructure Fund IV, Brookfield Global Transition Fund I et Brookfield Global Transition Fund II.

CAPITAUX PROPRES

Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield

Brookfield, à titre de détenteur de la participation de commandité de 1 % dans BRELP, a le droit de recevoir des distributions, en plus d'une distribution incitative fondée sur le montant par lequel les distributions trimestrielles sur les parts de société en commandite dépassent les niveaux cibles. Dans la mesure où les distributions des parts de société en commandite sont supérieures à 0,20 \$ par part de société en commandite par trimestre, la distribution incitative au 31 mars 2025 est alors de 15 % des distributions au-delà de ce seuil. Si les distributions des parts de société en commandite sont supérieures à 0,2253 \$ par part de société en commandite par trimestre, la distribution incitative équivaut alors à 25 % de toutes les distributions au-delà de ce seuil. Des distributions incitatives de 37 millions \$ ont été déclarées au cours du trimestre clos le 31 mars 2025 (33 millions \$ en 2024).

Actions privilégiées

Les actions privilégiées de catégorie A d'Actions privilégiées Énergie renouvelable Brookfield Inc. (« Actions privilégiées ERB ») ne sont assorties d'aucune date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs. Au 31 mars 2025, aucune des actions privilégiées de catégorie A, série 3, série 5 et série 6, émises n'avait été rachetée par Actions privilégiées ERB.

En décembre 2024, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Actions privilégiées ERB lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions privilégiées de catégorie A en circulation, soit jusqu'au 17 décembre 2025 ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Actions privilégiées ERB est autorisée à racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries d'actions privilégiées de catégorie A. Aucune action privilégiée de catégorie A n'a été rachetée au cours des trimestres clos les 31 mars 2025 et 2024.

Billets subordonnés perpétuels

Les billets subordonnés perpétuels sont classés comme une catégorie distincte de participations ne donnant pas le contrôle dans l'état consolidé de la situation financière d'Énergie Brookfield. Énergie Brookfield a engagé des intérêts de 10 millions \$ sur les billets subordonnés perpétuels au cours du trimestre clos le 31 mars 2025 (7 millions \$ en 2024). Les intérêts engagés sur les billets subordonnés perpétuels sont présentés à titre de distributions dans l'état consolidé des variations des capitaux propres.

Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées

Les parts de société en commandite privilégiées de catégorie A (les « parts de société en commandite privilégiées ») d'Énergie Brookfield ne sont assorties d'aucune date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs.

En décembre 2024, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Énergie Brookfield lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 17 décembre 2025, ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield peut racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries de parts de société en commandite privilégiées de catégorie A. Aucune part n'a été rachetée au cours des trimestres clos les 31 mars 2025 et 2024.

Capitaux propres des commanditaires, parts de société en commandite rachetables/échangeables et actions échangeables de BEPC

Au 31 mars 2025, les détenteurs de Brookfield détenaient une participation directe et indirecte d'environ 48 % d'Énergie Brookfield sur une base entièrement échangeable. Les détenteurs de Brookfield détenaient une participation directe et indirecte, soit 313 640 823 parts de société en commandite, parts de société en commandite rachetables/échangeables et actions échangeables de BEPC, sur une base combinée. La participation restante est détenue par des investisseurs publics.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2025, Énergie Brookfield a émis 71 234 parts de société en commandite (95 018 parts de société en commandite en 2024) dans le cadre du programme de réinvestissement des distributions, pour une valeur totale de 2 millions \$ (2 millions \$ en 2024).

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2025, les porteurs échangeables de BEPC ont échangé 35 313 actions échangeables (2 683 actions échangeables de BEPC en 2024) contre un nombre équivalent de parts de société en commandite totalisant moins de 1 million \$ de parts de société en commandite (moins de 1 million \$ en 2024).

En décembre 2024, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite et ses actions échangeables de BEPC en circulation. Énergie Brookfield est autorisée à racheter jusqu'à 14 255 578 parts de société en commandite et 8 982 042 actions échangeables de BEPC, soit 5 % de ses parts de société en commandite ainsi que de ses actions échangeables de BEPC émises et en circulation. Les offres viendront à échéance le 17 décembre 2025, ou plus tôt si Énergie Brookfield venait à terminer ses rachats avant cette date. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2025, 1 172 375 parts de société en commandite ont été rachetées et annulées (1 216 254 en 2024), pour un coût total de 26 millions \$ (28 millions \$ en 2024). Aucune action échangeable de BEPC n'a été rachetée au cours des trimestres clos les 31 mars 2025 et 2024.

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield a racheté et annulé 306 300 parts de société en commandite sur la Bourse de Toronto, pour un coût total d'environ 7 millions \$.

PARTIE 4 – REVUE DU RENDEMENT FINANCIER SELON DES DONNÉES AU PRORATA

INFORMATIONS SECTORIELLES

Les informations sectorielles sont préparées de la même façon que celles utilisées par le chef de la direction et le chef de la direction des finances (collectivement, « le principal décideur opérationnel ») d'Énergie Brookfield pour gérer l'entreprise, évaluer les résultats financiers et prendre les principales décisions au chapitre de l'exploitation. Pour de plus amples informations sur les secteurs et une explication sur le calcul et la pertinence des informations au prorata, du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités, lesquelles sont des mesures non conformes aux IFRS, se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

RÉSULTATS FINANCIERS POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières au prorata pour les trimestres clos les 31 mars :

	(GWh)				(EN MILLIONS)					
	Production d'énergie renouvelable réelle		Production d'énergie renouvelable MLT		Produits		BAIIA ajusté ¹		Fonds provenant des activités ¹	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Hydroélectricité										
Amérique du Nord.....	3 032	3 621	3 231	3 234	288 \$	303 \$	172 \$	206 \$	103 \$	137 \$
Bésil.....	1 057	1 014	956	1 008	48	59	36	42	30	36
Colombie.....	926	694	850	843	77	79	53	45	30	20
	5 015	5 329	5 037	5 085	413	441	261	293	163	193
Énergie éolienne.....	2 397	2 128	2 570	2 500	165	170	129	121	86	87
Énergie solaire destinée aux réseaux publics.....	946	720	1 139	844	96	93	95	90	63	61
Énergie décentralisée et stockage.....	312	284	253	225	53	52	122	43	114	34
Solutions durables.....	—	—	—	—	130	119	22	35	12	33
Siège social.....	—	—	—	—	—	—	(4)	(7)	(123)	(112)
Total.....	8 670	8 461	8 999	8 654	857 \$	875 \$	625 \$	575 \$	315 \$	296 \$

¹⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

ACTIVITÉS DE PRODUCTION HYDROÉLECTRIQUE

Le tableau suivant présente les résultats au prorata des activités de production hydroélectrique pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2025	2024
Produits.....	413 \$	441 \$
Autres produits.....	22	8
Coûts d'exploitation directs.....	(174)	(156)
BAlIA ajusté ¹	261	293
Charge d'intérêts.....	(87)	(94)
Impôt exigible.....	(11)	(6)
Fonds provenant des activités.....	163 \$	193 \$
<i>Production (GWh) – MLT.....</i>	<i>5 037</i>	<i>5 085</i>
<i>Production (GWh) – réelle.....</i>	<i>5 015</i>	<i>5 329</i>
<i>Produits moyens par MWh².....</i>	<i>70</i>	<i>74</i>

¹⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

²⁾ Les produits moyens par MWh ont été ajustés afin de tenir compte de l'incidence des achats d'électricité ainsi que des produits sans production correspondante.

Le tableau suivant présente les résultats au prorata, par secteur géographique des activités de production hydroélectrique pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Production réelle (GWh)		Produits moyens par MWh ¹		BAlIA ajusté ²		Fonds provenant des activités	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Amérique du Nord								
États-Unis.....	1 913	2 454	82 \$	78 \$	89 \$	130 \$	49 \$	89 \$
Canada.....	1 119	1 167	69	71	83	76	54	48
	3 032	3 621	77	76	172	206	103	137
Brésil.....	1 057	1 014	45	58	36	42	30	36
Colombie.....	926	694	77	88	53	45	30	20
Total.....	5 015	5 329	70 \$	74 \$	261 \$	293 \$	163 \$	193 \$

¹⁾ Les produits moyens par MWh ont été ajustés afin de tenir compte de l'incidence des achats d'électricité ainsi que des produits sans production correspondante.

²⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Amérique du Nord

Les fonds provenant des activités en Amérique du Nord se sont établis à 103 millions \$, par rapport à 137 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, l'avantage tiré de l'augmentation des produits moyens par MWh découlant des initiatives de renégociation de contrats et de l'indexation sur l'inflation de la production visée par contrat ayant été contrebalancé par une baisse des ressources comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'exercice antérieur a été favorisé par des conditions météorologiques anormalement clémentes qui ont hâté les apports hydrologiques et entraîné une hausse de 12 % de la production MLT et de 39 millions \$ des fonds provenant des activités.

Brésil

Les fonds provenant des activités au Brésil se sont établis à 30 millions \$, par rapport à 36 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, l'avantage tiré des apports hydrologiques accrus et de l'indexation sur l'inflation de notre production visée par contrat ayant été contrebalancé par la baisse des prix de notre production non visée par contrat ainsi que par la dépréciation du réal par rapport au dollar américain.

Colombie

Les fonds provenant des activités en Colombie se sont établis à 30 millions \$ par rapport à 20 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, l'avantage tiré des apports hydrologiques accrus, de l'augmentation des produits moyens par MWh de notre production visée par contrat et de l'indexation sur l'inflation ayant été contrebalancé en partie par la dépréciation du peso colombien par rapport au dollar américain ainsi que par la hausse des prix de notre production non visée par contrat au cours de l'exercice précédent en raison de la diminution des ressources hydrologiques à l'échelle du réseau.

ACTIVITÉS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉOLIENNE

Le tableau suivant présente les résultats au prorata des activités de production d'énergie éolienne pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2025	2024
Produits	165 \$	170 \$
Autres produits	27	10
Coûts d'exploitation directs.....	(63)	(59)
BAlIA ajusté ¹	129	121
Charge d'intérêts	(39)	(31)
Impôt exigible	(4)	(3)
Fonds provenant des activités.....	86 \$	87 \$
<i>Production (GWh) – MLT.....</i>	<i>2 570</i>	<i>2 500</i>
<i>Production (GWh) – réelle.....</i>	<i>2 397</i>	<i>2 128</i>

¹⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Les fonds provenant des activités d'énergie éolienne se sont fixés à 86 millions \$ par rapport à 87 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, l'avantage tiré des centrales récemment acquises et mises en service, y compris notre participation dans Neoen et dans un portefeuille d'éoliennes en mer au Royaume-Uni, et de l'augmentation de la production sur une base comparable ayant été contrebalancé par la vente récente d'actifs éoliens au Portugal et en Espagne, ce qui a entraîné une baisse des résultats par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

ACTIVITÉS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE SOLAIRE DESTINÉE AUX RÉSEAUX PUBLICS

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata des activités de production d'énergie solaire destinée aux réseaux publics pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2025	2024
Produits.....	96 \$	93 \$
Autres produits	30	28
Coûts d'exploitation directs.....	(31)	(31)
BAlIA ajusté ¹	95	90
Charge d'intérêts.....	(30)	(30)
Impôt exigible.....	(2)	1
Fonds provenant des activités.....	63 \$	61 \$
<i>Production (GWh) – MLT.....</i>	<i>1 139</i>	<i>844</i>
<i>Production (GWh) – réelle.....</i>	<i>946</i>	<i>720</i>

¹⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Les fonds provenant des activités d'énergie solaire destinée aux réseaux publics se sont établis à 63 millions \$ par rapport à 61 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, l'avantage tiré des centrales récemment acquises et mises en service, y compris notre participation dans Neoen, ayant été contrebalancé par la vente récente d'actifs solaires en Espagne, ce qui a entraîné une baisse des résultats par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

ACTIVITÉS DU SECTEUR ÉNERGIE DÉCENTRALISÉE ET STOCKAGE AU PRORATA

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata du secteur énergie décentralisée et solutions durables pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2025	2024
Produits.....	53 \$	52 \$
Autres produits.....	93	14
Coûts d'exploitation directs	(24)	(23)
BAIIA ajusté ¹	122	43
Charge d'intérêts.....	(7)	(8)
Impôt exigible.....	(1)	(1)
Fonds provenant des activités	114 \$	34 \$
<i>Production (GWh) – MLT.....</i>	253	225
<i>Production (GWh) – réelle.....</i>	312	284

¹⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Les fonds provenant des activités de notre secteur énergie décentralisée et solutions durables se sont fixés à 114 millions \$ par rapport à 34 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique par l'avantage tiré des centrales récemment acquises et mises en service, y compris nos investissements dans Neoen, ainsi que par le profit dégagé de la vente de notre participation dans une coentreprise de stockage par pompage au Royaume-Uni.

ACTIVITÉS DU SECTEUR SOLUTIONS DURABLES AU PRORATA

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata du secteur solutions durables pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2025	2024
Produits.....	130 \$	119 \$
Autres produits.....	6	13
Coûts d'exploitation directs	(114)	(97)
BAIIA ajusté ¹	22	35
Charge d'intérêts.....	(8)	(1)
Impôt exigible.....	(2)	(1)
Fonds provenant des activités	12 \$	33 \$

¹⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Les fonds provenant des activités liées aux solutions durables se sont établis à 12 millions \$ en 2025 par rapport à 33 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la hausse de l'apport de nos services nucléaires à l'échelle mondiale, qui a été contrebalancé par des profits dégagés des initiatives commerciales qui avaient favorisé le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

SIÈGE SOCIAL

Le tableau suivant présente les résultats du siège social pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Autres produits	7 \$	4 \$
Coûts d'exploitation directs	(11)	(11)
BAIIA ajusté ¹	(4)	(7)
Coûts de service de gestion.....	(49)	(45)
Charge d'intérêts.....	(44)	(35)
Impôt exigible.....	(1)	—
Distributions ²	(25)	(25)
Fonds provenant des activités.....	<u>(123) \$</u>	<u>(112) \$</u>

¹⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

²⁾ Distributions sur les parts privilégiées, les actions privilégiées de catégorie A et les billets subordonnés perpétuels.

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement du BAIIA ajusté pour le trimestre clos le 31 mars 2025 :

(EN MILLIONS)	Hydroélectricité			Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie						
Résultat net	1 \$	(1) \$	74 \$	(105) \$	(103) \$	118 \$	24 \$	(116) \$	(108) \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :									
Charge d'amortissement	97	15	47	221	134	57	12	—	583
(Recouvrement) charge d'impôt différé	(9)	1	5	(30)	(26)	22	—	(8)	(45)
(Profit) perte de change et sur les instruments financiers	(7)	8	1	(133)	(79)	(8)	(36)	5	(249)
Divers ¹	23	1	3	167	149	6	2	10	361
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	—	—	49	49
Charge d'intérêts	93	13	75	196	129	48	1	54	609
Charge (recouvrement) d'impôt exigible	1	3	27	(1)	8	(81)	—	2	(41)
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ²	(27)	(4)	(179)	(186)	(117)	(40)	19	—	(534)
BAIIA ajusté attribuable aux porteurs de parts	172 \$	36 \$	53 \$	129 \$	95 \$	122 \$	22 \$	(4) \$	625 \$

¹⁾ Le poste Divers comprend des montants ponctuels qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et autres couvertures, les produits tirés des actifs financiers et des placements structurés dans des solutions durables, la monétisation d'attributs fiscaux dans certains projets en développement et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans le BAIIA ajusté.

²⁾ Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond au BAIIA ajusté d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées, compte non tenu des montants attribuables aux porteurs de parts. En ajustant le BAIIA ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, Énergie Brookfield est en mesure d'éliminer la tranche du BAIIA ajusté découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à Énergie Brookfield.

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement du BAIIA ajusté pour le trimestre clos le 31 mars 2024 :

(EN MILLIONS)	Hydroélectricité			Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie						
Résultat net	93 \$	1 \$	28 \$	9 \$	(61) \$	(28) \$	(6) \$	(106) \$	(70) \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :									
Charge d'amortissement	104	20	37	210	96	31	4	—	502
(Recouvrement) charge d'impôt différé	(2)	—	4	(6)	(1)	(3)	—	(6)	(14)
(Profit) perte de change et sur les instruments financiers.....	(48)	3	11	(75)	7	8	(23)	(3)	(120)
Divers ¹	(45)	4	(6)	(29)	(21)	(24)	10	16	(95)
Coûts de service de gestion.....	—	—	—	—	—	—	—	45	45
Charge d'intérêts.....	84	17	97	111	85	32	3	47	476
Charge d'impôt exigible	1	2	15	9	—	1	—	—	28
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ²	19	(5)	(141)	(108)	(15)	26	47	—	(177)
BAIIA ajusté attribuable aux porteurs de parts	206 \$	42 \$	45 \$	121 \$	90 \$	43 \$	35 \$	(7) \$	575 \$

¹⁾ Le poste Divers comprend des montants ponctuels qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et autres couvertures, les produits tirés des actifs financiers et des placements structurés dans des solutions durables, la monétisation d'attributs fiscaux dans certains projets en développement et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyons pas détenir à long terme qui sont compris dans le BAIIA ajusté.

²⁾ Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond au BAIIA ajusté d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées, compte non tenu des montants attribuables aux porteurs de parts. En ajustant le BAIIA ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, Énergie Brookfield est en mesure d'éliminer la tranche du BAIIA ajusté découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à Énergie Brookfield.

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement avec les fonds provenant des activités pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS)	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Perte nette.....	(108) \$	(70) \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :		
Charge d'amortissement.....	583	502
Recouvrement d'impôt différé.....	(45)	(14)
Profit de change et sur les instruments financiers.....	(249)	(120)
Divers ¹	361	(95)
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ²	(227)	93
Fonds provenant des activités.....	<u>315 \$</u>	<u>296 \$</u>

¹⁾ Le poste Divers comprend des montants ponctuels qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et autres couvertures, les produits tirés des actifs financiers et des placements structurés dans des solutions durables, la monétisation d'attributs fiscaux dans certains projets en développement et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyons pas détenir à long terme qui sont compris dans les fonds provenant des activités.

²⁾ Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond aux fonds provenant des activités d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées, compte non tenu des montants attribuables aux porteurs de parts. En ajustant les fonds provenant des activités attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, Énergie Brookfield est en mesure d'éliminer la tranche des fonds provenant des activités découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à Énergie Brookfield.

Le tableau suivant présente le rapprochement par part des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat de base par part de société en commandite fait l'objet d'un rapprochement des fonds provenant des activités par part pour les trimestres clos les 31 mars :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Perte de base par part de société en commandite ¹	(0,35) \$	(0,23) \$
Ajusté en fonction de la quote-part des éléments suivants :		
Charge d'amortissement.....	0,43	0,38
Recouvrement d'impôt différé.....	(0,06)	(0,03)
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers.....	0,01	(0,06)
Divers ²	0,45	0,39
Fonds provenant des activités par part ³	<u>0,48 \$</u>	<u>0,45 \$</u>

¹⁾ Au cours du trimestre clos le 31 mars 2025, le nombre moyen de parts de société en commandite en circulation s'est élevé à 284,9 millions (286,8 millions en 2024).

²⁾ Le poste Divers comprend des montants ponctuels qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et autres couvertures, les produits tirés des actifs financiers et des placements structurés dans des solutions durables, la monétisation des attributs fiscaux de certains projets en développement et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyons pas détenir à long terme qui sont compris dans les fonds provenant des activités, ainsi que les montants attribuables aux porteurs de parts de société en commandite rachetables/échangeables, la participation de commandité, les actions échangeables de BEPC et les actions échangeables de catégorie A.2.

³⁾ Pour le trimestre clos le 31 mars 2025, le nombre moyen de parts en circulation s'est établi à 662,9 millions (664,9 millions en 2024), ce qui comprend la participation de commandité, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC et les actions échangeables de catégorie A.2.

PROFIL DES CONTRATS

En règle générale, nous exploitons nos activités d'énergie en concluant des contrats pour disposer d'un fort degré de prévisibilité des fonds provenant des activités. Nous conservons une vision à long terme, à savoir que le prix de l'électricité et la demande d'électricité augmenteront en raison de l'électrification de l'économie mondiale, notamment dans les secteurs industriels et du transport, et du recours accru au numérique. Nous estimons par ailleurs que la demande d'énergie propre s'accroîtra, en raison du fait que la production à partir de sources renouvelables qui est la forme la moins chère de production d'électricité, d'une plus grande prise de conscience en matière de changements climatiques et d'exigences imposées par la législation de certaines régions afin de moins dépendre de l'énergie produite à partir de combustibles fossiles.

Au Brésil et en Colombie, nous prévoyons aussi que les prix de l'électricité continueront d'être favorisés par le besoin de construire de nouvelles sources d'approvisionnement à moyen ou long terme pour répondre à la demande croissante. Par conséquent, nous nous attendons à obtenir des prix plus élevés lorsque nous renégocierons à moyen terme.

Le tableau suivant présente les contrats d'énergie que nous avons conclus pour les cinq prochains exercices relativement à la production en Amérique du Nord, au Brésil, en Europe et dans certains autres pays, selon une moyenne à long terme et au prorata. Le tableau ne tient pas compte de nos portefeuilles d'actifs hydroélectriques au Brésil et en Colombie, où nous prévoyons que les contrats d'électricité venant à échéance seront renégociés dans le cours normal des activités étant donné la logique de ces marchés de l'électricité. À l'heure actuelle dans ces pays, le profil des contrats s'élève à respectivement 80 % et 85 % de la moyenne à long terme et nous prévoyons maintenir ces taux à l'avenir. Dans l'ensemble, la durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée de notre portefeuille d'énergie s'élève à 14 ans (au prorata).

(En GWh, sauf indication contraire)	Solde en 2025	2026	2027	2028	2029
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis ¹	4 926	6 178	5 619	5 026	4 967
Canada	2 746	4 021	4 058	4 058	4 008
	7 672	10 199	9 677	9 084	8 975
Énergie éolienne.....	6 589	8 649	8 016	7 875	7 395
Énergie solaire destinée aux réseaux publics.....	3 507	4 699	4 686	4 637	4 589
Énergie décentralisée et stockage.....	931	1 197	1 176	1 163	1 142
Solutions durables.....	37	53	53	51	41
Production visée par contrat au prorata.....	18 736	24 797	23 608	22 810	22 142
Production non visée par contrat au prorata.....	2 371	3 421	4 610	5 408	6 076
Production moyenne à long terme au prorata.....	21 107	28 218	28 218	28 218	28 218
Participations ne donnant pas le contrôle.....	52 712	71 063	71 063	71 063	71 063
Production moyenne à long terme totale.....	73 819	99 281	99 281	99 281	99 281
Production visée par contrat – en % de la production totale au prorata.....	89 %	88 %	84 %	81 %	78 %
Prix par MWh – production totale au prorata.....	73 \$	75 \$	78 \$	80 \$	82 \$

¹⁾ Comprend la production de 922 GWh pour 2025, de 1 240 GWh pour 2026, de 655 GWh pour 2027 et de 63 GWh pour 2028, qui est garantie par des contrats financiers.

La durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée au prorata s'élève à 14 ans en Amérique du Nord, à 18 ans en Europe, à 9 ans au Brésil, à 5 ans en Colombie et à 14 ans dans l'ensemble de nos autres territoires.

Au cours des cinq prochains exercices, un certain nombre de contrats viendront à échéance relativement à nos centrales hydroélectriques en Amérique du Nord. Selon les prix de marché actuels de l'énergie et des produits accessoires, nous prévoyons une incidence positive nette sur les flux de trésorerie.

En ce qui concerne le portefeuille en Colombie, nous continuons de nous concentrer sur l'obtention de contrats à long terme tout en maintenant un certain pourcentage de production non contractuelle de manière à atténuer le risque hydrologique.

La majorité des contrats d'achat d'électricité à long terme d'Énergie Brookfield relatifs à nos entreprises en Amérique du Nord et en Europe sont conclus avec des contreparties solvables ou de première qualité. L'exposition économique au prorata de la production visée par contrat s'établit comme suit : organismes de réglementation de l'électricité (34 %), sociétés de distribution (23 %), utilisateurs commerciaux et industriels (32 %) et Brookfield (11 %).

PARTIE 5 – SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

STRUCTURE DU CAPITAL

Un élément important de notre stratégie de financement est l'accès par nos filiales à du financement de première qualité pour financer la quasi-totalité de notre dette au moyen d'emprunts sans recours sur des actifs précis, sans clauses financières restrictives portant sur le maintien. La grande majorité de notre dette est cotée de première qualité ou atteint les seuils de première qualité et environ 90 % de notre dette est associée à des projets.

Le tableau suivant présente la structure du capital :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Siège social		Données consolidées	
	31 mars 2025	31 déc. 2024	31 mars 2025	31 déc. 2024
Facilité de crédit de la société mère ¹	— \$	240 \$	— \$	240 \$
Papier commercial ¹	635	431	635	431
Dette				
Billets à moyen terme ²	3 320	3 008	3 320	3 008
Billets hybrides ²	139	—	139	—
Emprunts sans recours ³	—	—	31 788	30 904
	3 459	3 008	35 247	33 912
Passifs d'impôt différé, montant net ⁴	—	—	8 220	8 109
Capitaux propres				
Participation ne donnant pas le contrôle	—	—	23 717	26 168
Actions privilégiées	537	537	537	537
Billets subordonnés perpétuels	737	737	737	737
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	634	634	634	634
Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts	7 989	8 380	7 989	8 380
Total de la structure du capital	13 356 \$	13 296 \$	77 081 \$	78 477 \$
Ratio d'endettement	26 %	23 %	46 %	43 %
Ratio d'endettement (valeur de marché) ⁵	16 %	15 %	42 %	40 %

¹⁾ Les ratios d'endettement ne tiennent pas compte des emprunts aux termes des facilités de crédit de la société mère et des émissions de papier commercial, car ils ne sont pas des sources de capital permanentes.

²⁾ Les billets à moyen terme et les billets hybrides ne sont pas assortis d'une sûreté, mais sont garantis par Énergie Brookfield et ne tiennent pas compte des coûts de financement différés de 14 millions \$ (16 millions \$ en 2024), déduction faite des primes non amorties.

³⁾ Les emprunts consolidés sans recours comprennent un montant de 1 366 millions \$ (1 494 millions \$ en 2024) emprunté aux termes d'une facilité de crédit-relais contractée auprès d'un fonds privé soutenu par Brookfield et ne tiennent pas compte des coûts de financement différés de 169 millions \$ (171 millions \$ en 2024) et des primes non amorties de 197 millions \$ (145 millions \$ en 2024).

⁴⁾ Passifs d'impôt différé moins les actifs d'impôt différé.

⁵⁾ Repose sur la valeur de marché des actions privilégiées, des billets subordonnés perpétuels, des capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et des capitaux propres attribuables aux porteurs de parts.

LIQUIDITÉS DISPONIBLES

Le tableau qui suit résume les liquidités disponibles :

(EN MILLIONS)	31 mars 2025	31 décembre 2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie attribuables à Énergie Brookfield.....	712 \$	770 \$
Placements dans des titres négociables.....	140	201
Facilités de crédit de la société mère		
Facilités de crédit autorisées.....	2 450	2 450
Emprunts effectués sur les facilités de crédit.....	—	(240)
Facilité de lettres de crédit autorisée.....	500	500
Lettres de crédit émises.....	(338)	(335)
Tranche non utilisée des facilités de crédit de la société mère.....	2 612	2 375
Tranche non utilisée des facilités de crédit des filiales au prorata.....	1 009	974
Liquidités disponibles.....	4 473 \$	4 320 \$

Nous disposons des liquidités nécessaires qui nous permettent de financer nos initiatives de croissance, nos dépenses d'investissement, nos distributions et les autres dépenses ainsi que de résister aux changements néfastes soudains de la conjoncture économique ou aux fluctuations à court terme sur le plan de la production. Nous maintenons un solide bilan de qualité supérieure caractérisé par une structure du capital prudente, par un accès à un financement à plusieurs niveaux qui nous permet de tirer profit des occasions de recyclage des capitaux et par diverses sources de capital. Les principales sources de liquidité sont les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, nos facilités de crédit, le financement additionnel au moyen d'emprunts sans recours et le produit tiré de l'émission de divers titres sur les marchés publics.

EMPRUNTS

Le tableau suivant présente les composantes des obligations liées à la dette, le profil global relatif aux échéances et les taux d'intérêt moyens de nos emprunts et facilités de crédit au prorata :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	31 mars 2025			31 décembre 2024		
	Moyenne pondérée			Moyenne pondérée		
	Taux d'intérêt (%) ¹	Durée (en années)	Total ¹	Taux d'intérêt (%) ¹	Durée (en années)	Total ¹
Emprunts de la société mère						
Facilités de crédit	s. o.	4	— \$	5,6	5	240 \$
Papier commercial.....	4,9	<1	635	5,0	<1	431
Billets à moyen terme.....	4,4	11	3 320	4,4	12	3 008
Billets hybrides	5,5	30	139	5,5	30	139
Emprunts sans recours au prorata²						
Hydroélectricité.....	6,2	11	4 947	6,0	11	4 887
Énergie éolienne.....	5,2	11	2 772	4,7	10	2 144
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	5,0	12	2 644	5,2	12	2 431
Énergie décentralisée et stockage.....	4,9	7	1 034	4,3	7	870
Solutions durables	6,3	6	402	6,3	6	399
	5,6	11	11 799	5,4	11	10 731
			15 893 \$			14 549 \$
Coûts de financement non amortis au prorata, déduction faite des primes non amorties et des escomptes						
			(156)			(114)
			15 737			14 435
Emprunts comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.....						
			(1 535)			(1 438)
Participations ne donnant pas le contrôle et autres ³						
			21 300			21 393
Selon les états financiers IFRS.....						
			35 502 \$			34 390 \$

¹⁾ Comprend le rendement en trésorerie lié aux financements donnant droit à des avantages fiscaux.

²⁾ Se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement » pour de plus amples renseignements sur la dette au prorata.

³⁾ Comprennent les passifs donnant droit à des avantages fiscaux.

Le tableau suivant présente un sommaire de nos remboursements de capital non actualisés et de l'amortissement prévu au prorata au 31 mars 2025 :

(EN MILLIONS)	Solde en 2025	2026	2027	2028	2029	Par la suite	Total
Remboursements de capital des emprunts¹							
Billets à moyen terme ²	278 \$	— \$	348 \$	— \$	330 \$	2 364 \$	3 320 \$
Billets hybrides ²	—	—	—	—	—	139	139
Emprunts sans recours							
Hydroélectricité	323	292	155	158	253	1 222	2 403
Énergie éolienne	75	37	15	183	114	228	652
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	16	48	17	141	102	295	619
Énergie décentralisée et stockage ...	171	5	43	115	54	110	498
Solutions durables.....	1	3	1	1	1	336	343
	586	385	231	598	524	2 191	4 515
Remboursements de capital des emprunts							
Emprunts sans recours							
Hydroélectricité	108	164	148	177	518	1 429	2 544
Énergie éolienne	123	195	208	180	185	1 229	2 120
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	131	163	157	201	153	1 220	2 025
Énergie décentralisée et stockage ...	34	40	35	36	108	283	536
Solutions durables.....	6	6	6	19	6	16	59
	402	568	554	613	970	4 177	7 284
Total.....	1 266 \$	953 \$	1 133 \$	1 211 \$	1 824 \$	8 871 \$	15 258 \$

¹⁾ Le calendrier de remboursement de la dette ne tient pas compte des emprunts aux termes des facilités de crédit de la société mère et des émissions de papier commercial, car ils ne sont pas des sources de capital permanentes.

²⁾ Les billets à moyen terme et les billets hybrides ne sont pas assortis d'une sûreté, mais sont garantis par Énergie Brookfield et ne tiennent pas compte des coûts de financement différés de 14 millions \$ (16 millions \$ en 2024), déduction faite des primes non amorties et des escomptes.

Nous continuons de nous concentrer sur le refinancement des facilités de crédit à très court terme à des conditions acceptables et sur le maintien d'un calendrier d'échéances facile à gérer. Nous n'anticipons pas d'enjeux importants au refinancement, à des conditions acceptables, de nos emprunts jusqu'en 2029 et négocierons en tirant parti du contexte de taux d'intérêt en vigueur.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Nous finançons les dépenses d'investissement liées à la croissance à même les flux de trésorerie provenant des activités, combinés à la dette sans recours de manière à respecter des seuils en matière de couverture et de clauses restrictives de première qualité. Nous pouvons ainsi nous assurer que nos placements disposent de structures du capital stables qui sont soutenues par des capitaux propres considérables et que les flux de trésorerie liés à l'actif peuvent être versés librement à notre Société. Cette stratégie est le fondement même de notre profil de première qualité.

Pour financer des projets de développement et des acquisitions d'envergure, nous évaluons diverses sources de capitaux, y compris le produit de la vente d'entreprises bien établies, en plus de mobiliser des fonds sur les marchés boursiers au moyen d'émissions de titres de capitaux propres, de titres de créance et d'actions privilégiées. En outre, nous disposons de facilités de crédit renouvelables confirmées totalisant 2,5 milliards \$ destinées aux placements et aux acquisitions et pour financer la composante capitaux propres des initiatives de croissance interne. Les facilités ne constituent pas une source permanente de capitaux et ont toujours plutôt servi et devraient continuer à servir de crédit-relais en attendant le montage d'une stratégie de financement à long terme.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux postes des tableaux consolidés des flux de trésorerie intermédiaires non audités :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux éléments suivants :		
Activités d'exploitation	387 \$	324 \$
Activités de financement	2 190	821
Activités d'investissement.....	(3 791)	(835)
Profit (perte) de change sur la trésorerie.....	56	(17)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 158) \$	293 \$

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour le trimestre clos le 31 mars 2025 se sont établis à 387 millions \$, comparativement à 324 millions \$ en 2024, ce qui traduit le rendement d'exploitation solide de notre entreprise au cours des deux périodes.

Activités de financement

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont établis à 2 190 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2025. Comme nous l'expliquons ci-après, notre solide situation financière et l'accès judicieux à diverses sources de capital nous ont permis de financer la croissance et de dégager, pour le trimestre clos le 31 mars 2025, un produit net de 2 743 millions \$, tiré de financements de la société mère et de financements sans recours, d'entrées de trésorerie nettes provenant de parties liées et d'apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net, notamment l'émission de billets à moyen terme totalisant 450 millions \$ CA (307 millions \$), d'achats effectués sur le marché libre et de l'offre publique d'achat en trésorerie obligatoire visant les obligations convertibles de Neoen.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2025, les distributions versées aux porteurs de parts, y compris les distributions incitatives versées aux commandités, se sont établies à 283 millions \$ (260 millions \$ en 2024). Nous avons porté nos distributions à 1,492 \$ par part de société en commandite en 2025 sur une base annualisée (1,420 \$ en 2024), soit une hausse de 5 % par part de société en commandite à partir du premier trimestre de 2025. Celles versées aux porteurs d'actions privilégiées, aux commanditaires détenant des parts privilégiées, aux porteurs de billets subordonnés perpétuels et aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation au cours du trimestre clos le 31 mars 2025 se sont élevées à 243 millions \$ (132 millions \$ en 2024).

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement s'étaient établis à 821 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2024. Notre solide situation financière et l'accès judicieux à diverses sources de capital nous avaient permis de financer notre croissance et de dégager un produit net de 1 257 \$, provenant de financements de la société mère et de financements sans recours effectué au cours du trimestre, y compris l'émission de billets à moyen terme d'une valeur en capital de 400 millions \$ CA (297 millions \$) et l'émission de billets subordonnés perpétuels verts d'une valeur de 150 millions \$, d'entrées de trésorerie nettes provenant de parties liées et d'apports en capital net des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement pour le trimestre clos le 31 mars 2025 se sont établis à 3 791 millions \$. Au cours du trimestre, la réalisation d'achats effectués sur le marché libre et de l'offre publique d'achat en trésorerie obligatoire en vue d'une participation supplémentaire de 45 % dans Neoen ainsi que l'injection de capitaux supplémentaires dans nos investissements structurés et dans nos participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ont totalisé 2 837 millions \$.

Notre investissement continu comprenant la construction et le développement de projets d'énergie éolienne, d'énergie solaire, de production décentralisée et de systèmes de stockage d'énergie par batteries dans nos principaux marchés s'est élevé à 1 546 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2025.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2025, nous avons dégagé des produits de 551 millions \$ de la vente d'un portefeuille d'actifs éoliens et solaires en Inde d'une puissance de 999 MW, d'une participation de 25 % dans une centrale de stockage par pompage en Europe d'une puissance de 2,2 GW et de certains titres financiers.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement pour le trimestre clos le 31 mars 2024 s'étaient établis à 835 millions \$. Au cours de ce trimestre, nous avons investi dans notre croissance à hauteur de 11 millions \$, notamment dans des placements visant à accroître notre participation dans une plateforme d'énergie renouvelable commerciale et industrielle de premier plan. Notre investissement continu dans nos immobilisations corporelles, y compris la construction et le développement de projets d'énergie éolienne, d'énergie solaire, de production décentralisée et de stockage en développement aux États-Unis d'une puissance d'environ 3 550 MW, de projets d'énergie éolienne et d'énergie solaire en développement au Brésil d'une puissance de 660 MW et d'actifs éoliens et solaires en développement en Inde d'une puissance de 1 030 MW, s'était élevé à 840 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2024.

ACTIONS, PARTS ET BILLETS EN CIRCULATION

Les actions, les parts et les billets en circulation étaient comme suit :

	31 mars 2025	31 décembre 2024
Actions privilégiées de catégorie A¹	31 035 967	31 035 967
Billets subordonnés perpétuels		
Solde au début de l'exercice	30 400 000	24 400 000
Émissions	—	6 000 000
Solde à la fin de la période	30 400 000	30 400 000
Parts privilégiées²		
Solde au début de l'exercice	31 000 000	38 000 000
Rachat de parts de société en commandite privilégiées	—	(7 000 000)
Solde à la fin de la période	31 000 000	31 000 000
Participation de commandité	3 977 260	3 977 260
Parts de société en commandite rachetables/échangeables	194 487 939	194 487 939
Actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2³		
Solde au début de l'exercice	179 640 851	179 651 526
Échangées contre des parts de société en commandite de BEP	(35 313)	(10 675)
Solde à la fin de la période	179 605 538	179 640 851
Parts de société en commandite		
Solde au début de l'exercice	285 180 371	287 164 340
Rachat de parts de société en commandite pour annulation	(1 172 375)	(2 279 654)
Régime de réinvestissement des distributions	71 234	285 010
Émises contre des actions échangeables de BEPC	35 313	10 675
Solde à la fin de la période	284 114 543	285 180 371
Total des parts de société en commandite, compte tenu d'un échange intégral ⁴	658 208 020	659 309 161

¹⁾ Les actions privilégiées de catégorie A sont divisées en série comme suit : 6 849 533 actions privilégiées de catégorie A, série 1 sont en circulation; 3 110 531 actions privilégiées de catégorie A, série 2 sont en circulation; 9 961 399 actions privilégiées de catégorie A, série 3 sont en circulation; 4 114 504 actions privilégiées de catégorie A, série 5 sont en circulation; et 7 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 6 sont en circulation.

²⁾ Les parts privilégiées sont divisées en séries et certaines de ces séries permettent la conversion de leurs parts, à raison de une pour une, au gré du porteur comme suit : 7 000 000 de parts privilégiées de série 7 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 8 à partir du 31 janvier 2026); 10 000 000 de parts privilégiées de série 13 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 14 à partir du 30 avril 2028); 8 000 000 de parts privilégiées de série 17 sont en circulation et 6 000 000 de parts privilégiées de série 18 sont en circulation.

³⁾ Comprennent 144 885 855 actions échangeables de BEPC (144 921 168 au 31 décembre 2024) et 34 719 683 actions échangeables de catégorie A.2 (34 719 683 au 31 décembre 2024).

⁴⁾ Les montants échangés intégralement supposent l'échange de toutes les parts de société en commandite rachetables/échangeables, des actions échangeables de BEPC et des actions échangeables de catégorie A.2 contre des parts de société en commandite.

DIVIDENDES ET DISTRIBUTIONS

Le tableau suivant présente les dividendes et distributions déclarés et versés pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars			
	Déclarés		Versés	
	2025	2024	2025	2024
Actions privilégiées de catégorie A	7 \$	7 \$	7 \$	7 \$
Billets subordonnés perpétuels	10	7	10	7
Parts de société en commandite privilégiées de catégorie A	8	11	8	11
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	218	107	218	107
Participation de commandité et distributions incitatives	39	34	38	33
Parts de société en commandite rachetables/échangeables	74	70	74	69
Actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2.....	68	65	68	64
Parts de société en commandité.....	108	103	103	94

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Se reporter à la note 19, « Engagements, éventualités et garanties », des états financiers consolidés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements sur ce qui suit :

- *Engagements* – Ententes relatives à l'utilisation de l'eau, de terrains et de barrages, et contrats et modalités relatifs aux acquisitions confirmées de portefeuilles d'exploitation et de projets de développement
- *Éventualités* – Actions en justice, arbitrages et poursuites dans le cours normal des activités et émission de lettres de crédit
- *Garanties* – Nature de toutes les promesses d'indemnisation faites à l'égard de tiers dans le cadre de certaines transactions ou de toutes les garanties données à cet égard

INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

En avril 2021, en décembre 2021 et en mars 2024, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., filiale entièrement détenue par Énergie Brookfield, a émis des billets subordonnés perpétuels d'une valeur respective de 350 millions \$, 260 millions \$ et 150 millions \$ aux taux fixes de respectivement 4,625 %, 4,875 % et 7,250 %.

Ces billets sont garantis entièrement et inconditionnellement sur une base subordonnée par Brookfield Renewable Partners L.P., BRELP, BRP Bermuda Holdings I Limited, Brookfield BRP Europe Holdings Limited, Brookfield Renewable Investments Limited et BEP Subco Inc. (collectivement, les « filiales garantes »). Les autres filiales d'Énergie Brookfield ne garantissent pas ces titres et sont désignées ci-dessus comme les « filiales non garantes ».

Conformément à la Rule 13-01 de la Regulation S-X de la SEC, les tableaux ci-après présentent les informations financières résumées combinées de Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc. et des filiales garantes :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2025	2024
Produits ¹	— \$	— \$
Profit brut.....	—	—
Produits des dividendes reçus des filiales non garantes	211	18
Résultat net	105	(32)

¹⁾ Le total des produits d'Énergie Brookfield pour le trimestre clos le 31 mars 2025 s'est établi à 1 580 millions \$ (1 492 millions \$ en 2024).

(EN MILLIONS)	31 mars 2025	31 décembre 2024
Actifs courants ¹	311 \$	392 \$
Total de l'actif ^{2, 3}	470	507
Passifs courants ⁴	7 405	7 259
Total du passif ⁴	7 452	7 698

¹⁾ Le montant à payer par les filiales non garanties s'est élevé à 305 millions \$ (383 millions \$ en 2024).

²⁾ Aux 31 mars 2025 et 31 décembre 2024, le total de l'actif d'Énergie Brookfield s'élevait à respectivement 95 278 millions \$ et 94 809 millions \$.

³⁾ Le montant à payer par les filiales non garanties s'est élevé à 368 millions \$ (408 millions \$ en 2024).

⁴⁾ Le montant à payer à des filiales non garanties s'est élevé à 6 567 millions \$ (6 629 millions \$ en 2024).

ACCORDS HORS ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Énergie Brookfield n'a conclu aucun accord hors état de la situation financière qui pourrait raisonnablement avoir une incidence à l'heure actuelle ou à l'avenir sur notre situation financière, l'évolution de notre situation financière, nos produits ou charges, nos résultats d'exploitation, notre situation de trésorerie, nos dépenses d'investissement ou nos sources de financement qui soit importante pour les investisseurs.

Pour répondre aux fins générales de la Société, Énergie Brookfield émet des lettres de crédit aux termes des facilités de crédit de la société mère, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des dépôts de garantie, des lettres de garantie et des garanties relatives aux comptes de réserve. Au 31 mars 2025, les lettres de crédit émises totalisaient 3 822 millions \$ (2 792 millions \$ en 2024).

PARTIE 6 – PRINCIPALES INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS HISTORIQUES

Le tableau suivant présente un sommaire de l'information financière trimestrielle non auditée des huit derniers trimestres :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2025	2024			2023			
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
Production totale (GWh) – MLT.....	30 476	24 779	22 151	24 895	22 933	22 641	16 800	18 622
Production totale (GWh) – réelle.....	29 008	21 121	18 819	20 602	21 221	17 006	15 870	17 798
Production d'énergie renouvelable au prorata (GWh) – MLT.....	8 999	8 616	8 132	9 522	8 654	8 492	7 110	8 396
Production d'énergie renouvelable réelle au prorata (GWh).....	8 670	6 868	7 320	8 298	8 461	7 045	6 386	7 463
Produits.....	1 580 \$	1 432 \$	1 470 \$	1 482 \$	1 492 \$	1 323 \$	1 179 \$	1 205 \$
Résultat net attribuable aux porteurs de parts.....	(197)	(9)	(181)	(154)	(120)	35	(64)	(39)
Résultat de base par part de société en commandite.....	(0,35)	(0,06)	(0,32)	(0,28)	(0,23)	0,01	(0,14)	(0,10)
Fonds provenant des activités.....	315	304	278	339	296	255	253	312
Fonds provenant des activités par part.....	0,48	0,46	0,42	0,51	0,45	0,38	0,38	0,48
Distribution par part de société en commandite.....	0,37	0,36	0,36	0,36	0,36	0,34	0,34	0,34

PARTIE 7 – ESTIMATIONS CRITIQUES, MÉTHODES COMPTABLES ET CONTRÔLES INTERNES

ESTIMATIONS CRITIQUES ET JUGEMENT CRITIQUE DANS L'APPLICATION DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités sont préparés conformément aux IFRS, selon lesquelles il faut procéder à des estimations et faire preuve de jugement relativement à la présentation des actifs, des passifs, des produits, des charges et des éventualités. De l'avis de la direction, aucune des estimations énoncées à la note 1, « Mode de présentation et informations significatives sur les méthodes comptables », de nos états financiers audités n'est considérée comme une estimation comptable critique aux termes du *Règlement canadien 51-102 sur les obligations d'information continue*, à l'exception des estimations relatives à l'évaluation des immobilisations corporelles, des instruments financiers, des passifs d'impôt différé, des passifs relatifs au démantèlement et de la dépréciation du goodwill. Ces hypothèses portent sur des estimations des prix futurs de l'électricité, des taux d'actualisation, de la production moyenne à long terme prévue, des taux d'inflation, de l'exercice final, du montant et du moment des frais d'exploitation et du coût en capital, et des taux d'imposition des charges d'impôt futures. Les estimations portent également sur les montants courus à comptabiliser, les provisions, les répartitions des prix des acquisitions, les évaluations de la durée d'utilité, les évaluations des actifs, les tests de dépréciation d'actifs et les estimations liées aux régimes de retraite à prestations définies et aux autres régimes d'avantages du personnel. Les estimations reposent sur des données historiques, des tendances actuelles et plusieurs autres hypothèses jugées raisonnables dans les circonstances.

Dans le cadre de l'établissement d'estimations, la direction s'appuie sur des renseignements externes et des données observables dans la mesure du possible, appuyés par les analyses internes nécessaires. Ces estimations ont été appliquées d'une manière conforme à celles de la période correspondante de l'exercice précédent et il n'existe aucune tendance, aucun engagement, aucun événement, ni aucune incertitude connue qui, selon nous, influenceront sensiblement sur la méthode ou les hypothèses utilisées dans ce rapport. Ces estimations subissent l'incidence, entre autres, des prix futurs de l'électricité, des fluctuations des taux d'intérêt, de la volatilité des taux de change et d'autres facteurs, parfois très incertains, comme il est décrit à la rubrique « Facteurs de risque ». L'interdépendance de ces facteurs nous empêche de quantifier l'ampleur des répercussions globales de ces fluctuations sur les états financiers d'Énergie Brookfield de façon significative. Ces sources d'incertitude relatives aux estimations touchent à divers degrés pratiquement tous les soldes des comptes d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir* (« IFRS 18 »)

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*. IFRS 18 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, l'adoption anticipée étant permise. Cette nouvelle norme vise à améliorer la qualité de l'information financière en imposant la présentation dans l'état du résultat net de sous-totaux définis ainsi que la présentation d'informations sur les mesures de la performance définies par la direction et en introduisant de nouveaux principes en matière de regroupement et de ventilation des informations. Énergie Brookfield n'a pas encore évalué l'incidence de cette norme sur la présentation de ses informations.

Modifications d'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 ») et d'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 ») – Contrats faisant référence à l'électricité produite à partir de sources naturelles

Les modifications ne s'appliquent qu'aux contrats faisant référence à l'électricité produite à partir de sources naturelles et précisent l'application du critère « pour utilisation par l'entité » ainsi que l'utilisation de la comptabilité de couverture, et ajoutent de nouvelles obligations d'information quant à l'effet de ces contrats sur la performance financière et les flux de trésorerie de la société en commandite. Les modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. Énergie Brookfield évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

Il n'y a à l'heure actuelle aucune modification future aux IFRS susceptible d'avoir une incidence importante sur Énergie Brookfield.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Aucun changement apporté à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours du trimestre clos le 31 mars 2025 n'a eu ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield, ayant atteint le seuil minimal de participation réglementaire requis, a mis en œuvre une transaction d'expulsion afin d'acquérir les derniers 2 % d'actions et d'obligations en circulation de Neoen, ce qui a eu pour résultat la radiation des titres de Neoen sur Euronext Paris.

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield a racheté et annulé 306 300 parts de société en commandite sur la Bourse de Toronto pour un coût total d'environ 7 millions \$.

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield a déclaré des distributions trimestrielles à taux fixe sur les actions privilégiées de catégorie A et les actions privilégiées de ERB de série 1, pour une période de cinq ans commençant le 1^{er} mai 2025 qui seront versées à un taux annuel de 5,203 %.

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield a déclaré des distributions trimestrielles à taux variable sur les actions privilégiées de catégorie A et les actions privilégiées de ERB de série 2, pour une période de trois mois commençant le 1^{er} mai 2025 qui seront versées à un taux annualisé de 5,76 %.

Après la fin du trimestre, 1 619 actions privilégiées de catégorie A et actions privilégiées de ERB de série 1 ont été converties, à raison de une pour une, en actions privilégiées de catégorie A et actions privilégiées de ERB de série 2.

Après la fin du trimestre, 1 524 396 actions privilégiées de catégorie A et actions privilégiées de ERB de série 2 ont été converties, à raison de une pour une, en actions privilégiées de catégorie A et actions privilégiées de ERB de série 2.

PARTIE 8 – PRÉSENTATION AUX PARTIES PRENANTES ET MESURE DU RENDEMENT

PRÉSENTATION AU PUBLIC INVESTISSEUR

Capitaux propres

Les capitaux propres consolidés d'Énergie Brookfield comprennent i) les parts de société en commandite sans droit de vote, émises dans le public et détenues par des porteurs de parts publics et par Brookfield, ii) les actions échangeables de BEPC, détenues par des actionnaires publics et par les détenteurs de Brookfield, iii) les actions échangeables de catégorie A.2, détenues par Brookfield, iv) les parts de société en commandite rachetables/échangeables de BRELP, filiale société de portefeuille d'Énergie Brookfield, détenues par Brookfield, et v) la participation de commandité dans BRELP, détenue par Brookfield.

Les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC, les actions échangeables de catégorie A.2 et les parts de société en commandite rachetables/échangeables ont les mêmes attributs économiques à tous les égards, sauf que les actions échangeables de BEPC et les actions échangeables de catégorie A.2 donnent au porteur d'actions, et les parts de société en commandite rachetables/échangeables à Brookfield, le droit de demander que la totalité ou une tranche de ces actions ou parts soient rachetées pour une contrepartie en trésorerie. Cependant, Énergie Brookfield a le droit, à son gré, de régler toute demande de rachat liée aux parts de société en commandite rachetables/échangeables et aux actions échangeables de BEPC au moyen de parts de société en commandite, plutôt qu'en trésorerie, à raison de une pour une. Par ailleurs, Énergie Brookfield peut, à son gré, satisfaire à une telle demande de rachat liée aux actions échangeables de catégorie A.2 au moyen d'actions échangeables de BEPC ou de parts de société en commandite, au gré de Brookfield, plutôt qu'en trésorerie, à raison de une pour une. Les porteurs d'actions échangeables de BEPC émises dans le public et les détenteurs de Brookfield, en tant que porteur d'actions échangeables de BEPC, d'actions échangeables de catégorie A.2 et de parts de société en commandite rachetables/échangeables, ont droit au résultat net et aux distributions par part équivalant à la participation par part des parts de la société en commandite. Étant donné qu'Énergie Brookfield, à son gré, a le droit de régler toute demande de rachat liée aux actions échangeables de BEPC et aux parts de société en commandite rachetables/échangeables au moyen de parts de société en commandite et toute demande de rachat liée aux actions échangeables de catégorie A.2 au moyen d'actions échangeables de BEPC ou de parts de société en commandite, au gré de Brookfield, les actions échangeables de BEPC, les actions échangeables de catégorie A.2 et les parts de société en commandite rachetables/échangeables sont classées dans les capitaux propres, et non comme un passif.

Étant donné la caractéristique d'échange mentionnée ci-dessus, nous présentons les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC, les actions échangeables de catégorie A.2, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité comme des composantes distinctes des capitaux propres consolidés. Cette présentation n'a aucune incidence sur le total du résultat, sur l'information par part ou par action ni sur le total des capitaux propres consolidés.

Production réelle et moyenne à long terme

Pour les actifs acquis, cédés ou ayant commencé leurs activités commerciales au cours de l'exercice, la production présentée est calculée à partir de la date d'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales et n'est pas annualisée. La production sur une base comparable se rapporte à la production générée par des actifs qui étaient détenus au cours des deux périodes présentées. Pour ce qui est de la Colombie, la production inclut les centrales hydroélectriques et les centrales de cogénération. Le secteur énergie décentralisée et solutions durables comprend la production des centrales de production décentralisée, les actifs de stockage par pompage, la cogénération en Amérique du Nord et les centrales alimentées à la biomasse au Brésil.

La moyenne à long terme des actifs hydroélectriques en Amérique du Nord correspond au niveau de production moyen prévu calculé à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données de production historiques réalisée sur une période qui couvre d'habitude 30 ans. La moyenne à long terme des actifs hydroélectriques en Colombie correspond au niveau de production moyen prévu calculé à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données de production historiques réalisée sur une période qui couvre d'habitude 20 ans. Pour la quasi-totalité de nos actifs hydroélectriques situés au Brésil, la moyenne à long terme est fondée sur le volume de référence d'électricité attribué à nos centrales et est encadrée de façon à répartir le risque lié à la production entre les producteurs. La moyenne à long terme des actifs éoliens correspond à la production moyenne prévue calculée à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données historiques sur la vitesse des vents réalisée sur une période qui couvre habituellement 10 ans. La moyenne à long terme

des actifs solaires destinés aux réseaux publics correspond à la production moyenne prévue calculée à partir des résultats d'une simulation fondée sur les niveaux de rayonnement solaire des 14 à 20 dernières années enregistrés à l'emplacement de nos projets, combinés aux données de production réelle au cours de la période d'exploitation.

Nous comparons la production réelle à la production moyenne à long terme afin de mettre en évidence l'incidence d'un facteur important qui influe sur la variabilité de nos résultats d'activité. À court terme, nous sommes conscients que les conditions hydrologiques, le régime des vents et le rayonnement solaire varient d'une période à l'autre, mais, au fil du temps, nous nous attendons à ce que nos centrales continuent de produire conformément à leurs moyennes à long terme, lesquelles se sont avérées des indicateurs de rendement fiables.

Le risque d'une production insuffisante au Brésil continue d'être réduit au minimum grâce à notre participation dans le MRE administré par le gouvernement brésilien. Ce programme atténue le risque hydrologique en garantissant à tous les participants qu'ils recevront, à un certain moment, une quantité d'énergie assurée, quel que soit le volume d'énergie réel produit. Le programme répartit le total de l'énergie générée en transférant les surplus des centrales ayant généré un excédent à celles qui génèrent moins que leur énergie assurée. De temps à autre, un faible taux de précipitations dans le réseau du pays pourrait entraîner une diminution temporaire de la production disponible à la vente. Quand une telle situation se produit, nous nous attendons à ce qu'une proportion plus élevée de production thermique soit nécessaire pour équilibrer l'offre et la demande au pays, ce qui pourrait faire augmenter les prix du marché au comptant dans leur ensemble.

La production des centrales de stockage par pompage et de cogénération en Amérique du Nord dépend grandement des prix du marché plutôt que de la capacité de production de ces centrales. Notre centrale de stockage par pompage en Europe produit de l'électricité sur commande aux termes de nos contrats de services auxiliaires. La production de nos centrales alimentées à la biomasse au Brésil est tributaire de la quantité de canne à sucre récoltée au cours d'une année donnée. Pour ces raisons, nous ne tenons pas compte d'une moyenne à long terme pour ces centrales.

Conventions de vote avec des sociétés affiliées

Énergie Brookfield a conclu des conventions de vote avec Brookfield aux termes desquelles elle a pris le contrôle des entités qui détiennent certaines participations de production d'énergie renouvelable et de solutions durables, ou elle exerce une influence notable sur celles-ci. Énergie Brookfield a également conclu une convention de vote avec les membres du consortium dans le cadre de ses activités en Colombie. Ces conventions de vote confèrent à Énergie Brookfield le droit de donner des directives dans le cadre de l'élection des membres du conseil d'administration des entités concernées, entre autres, et, par conséquent, le contrôle de ces mêmes entités. Énergie Brookfield inclut donc les comptes de ces entités dans son périmètre de consolidation.

En ce qui concerne les entités auparavant contrôlées par Brookfield Corporation, les conventions de vote conclues ne représentent pas un regroupement d'entreprises selon IFRS 3, étant donné que Brookfield Corporation contrôle in fine toutes ces entreprises regroupées tant avant qu'après la réalisation de ces transactions. Énergie Brookfield comptabilise ces transactions visant des entités sous contrôle commun, de manière semblable à une fusion d'intérêts communs, méthode selon laquelle il faut présenter l'information financière antérieure aux conventions de vote comme si les transactions avaient toujours existé. Se reporter à la note 1 s) ii), « Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables – Transactions sous contrôle commun » de nos états financiers consolidés annuels audités au 31 décembre 2024 pour connaître notre méthode comptable quant aux transactions sous contrôle commun.

MESURE DU RENDEMENT

Informations sectorielles

Nos activités sont réparties selon les secteurs suivants : 1) hydroélectricité, 2) énergie éolienne, 3) énergie solaire destinée aux réseaux publics, 4) énergie décentralisée et stockage (production décentralisée, stockage par pompage et système de stockage d'énergie par batteries), 5) solutions durables (gaz naturel renouvelable de source agricole, captage et stockage de carbone, recyclage, cogénération, biomasse, services nucléaires, électrocarburants transformation énergétique), et 6) siège social. L'hydroélectricité est de surcroît sectorisée par région (Amérique du Nord, Colombie et Brésil). Cette répartition permet de mieux refléter la façon dont le principal décideur opérationnel analyse les résultats de notre Société.

Nous présentons nos résultats et les informations sectorielles des périodes antérieures selon ces secteurs. Se reporter à la note 6, « Informations sectorielles », de nos états financiers consolidés intermédiaires non audités.

L'un de nos principaux objectifs est de dégager des flux de trésorerie stables et croissants tout en réduisant au minimum le risque pour toutes les parties prenantes. Nous surveillons notre rendement à cet égard au moyen de trois mesures clés : i) le résultat net; ii) le résultat avant intérêts, impôts sur le résultat et amortissements ajusté (« BAIIA ajusté »); et iii) les fonds provenant des activités.

Il est important de souligner que le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités sont des mesures qui n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS; il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés et en tant qu'outils d'analyse elles comportent des limites. Nous fournissons ci-après de l'information supplémentaire sur la façon dont nous calculons le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités. Nous fournissons également le rapprochement du résultat net. Se reporter à la « Partie 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » et à la « Partie 6 – Principales informations trimestrielles – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS ».

Informations au prorata

Les rapports présentés au principal décideur opérationnel sur les mesures utilisées pour évaluer le rendement et affecter les ressources sont présentés au prorata. Au prorata, les informations reflètent la quote-part d'Énergie Brookfield dans des centrales qu'elle inclut dans son périmètre de consolidation ou comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence et pour lesquelles elle détient le contrôle ou exerce une influence notable ou un contrôle conjoint sur la participation. Les informations au prorata offrent une perspective des porteurs de parts que le principal décideur opérationnel considère comme importante au moment d'effectuer des analyses internes et de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. Le principal décideur opérationnel est également d'avis que les informations au prorata permettent aux investisseurs de comprendre l'incidence des décisions qu'il prend et des résultats financiers attribuables aux porteurs de parts.

Les informations financières au prorata ne sont pas présentées et ne sont pas destinées à être présentées conformément aux IFRS. Les tableaux présentant un rapprochement des données conformes aux IFRS et de celles présentées au prorata ont été fournis. Par secteur, les postes Produits, Autres produits, Coûts d'exploitation directs, Charge d'intérêts, Charge d'impôt exigible et Divers sont des éléments qui diffèrent des résultats présentés selon les IFRS puisqu'ils 1) tiennent compte de la quote-part d'Énergie Brookfield des résultats des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence répartie entre tous les éléments mentionnés précédemment, 2) ne tiennent pas compte de la quote-part du résultat des participations consolidées que la Société ne détient pas et qui est répartie entre les éléments mentionnés précédemment, et puis que 3) les autres produits comprennent, sans s'y limiter, notre quote-part dans les couvertures de change et autres couvertures réglées, les produits tirés des actifs financiers et des investissements structurés dans les solutions durables, la monétisation d'attributs fiscaux dans certains projets en développement et les profits réalisés à la cession d'actifs secondaires et d'actifs récemment développés que nous avons monétisés afin de refléter la valeur économique engendrée par nos activités de développement, soit la conception, la construction et la commercialisation d'une nouvelle capacité d'énergie renouvelable et la vente de ces actifs à des acheteurs de capitaux à faible coût, ce qui pourrait autrement ne pas être reflété dans notre compte consolidé de résultats.

En tant qu'outil analytique, la présentation des résultats au prorata comporte des limites, notamment :

- les montants présentés dans les postes distincts sont obtenus en fonction du pourcentage global de la participation financière et ne sont pas nécessairement représentatifs du droit à l'égard des actifs et des passifs ou des produits et des charges;
- les autres sociétés n'utilisent pas nécessairement la même méthode que nous pour calculer leurs résultats au prorata.

En raison de ces limites, notre information financière au prorata ne doit pas être considérée distinctement de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer.

Énergie Brookfield n'exerce pas de contrôle sur les entités qui ne font pas partie de son périmètre de consolidation; par conséquent, celles-ci ont été présentées comme des participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence dans ses états financiers. La présentation des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges ne signifie pas qu'Énergie Brookfield dispose d'un quelconque droit sur ces éléments, et le retrait des états financiers de montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle n'éteint pas les droits établis d'Énergie Brookfield sur ces éléments pas plus qu'il n'annule son exposition à ceux-ci.

Sauf indication contraire, l'information à l'égard de la puissance en mégawatts (« MW ») attribuable aux centrales d'Énergie Brookfield, y compris les actifs en développement, est présentée sur une base consolidée, notamment aussi dans le cas des centrales dont Énergie Brookfield détient le contrôle ou exerce un contrôle conjoint sur la centrale en question.

Résultat net

Le résultat net est calculé selon les IFRS.

Le résultat net est une mesure importante de rentabilité, notamment parce qu'il a une définition normalisée conformément aux IFRS. Selon les IFRS, la présentation du résultat net pour notre Société donne souvent lieu à la comptabilisation d'une perte même si les flux de trésorerie sous-jacents générés par les actifs sont appuyés par des marges élevées et des conventions d'achat d'électricité à long terme stables. Cela ressort du fait que selon les règles de comptabilisation, nous devons comptabiliser un niveau d'amortissement à l'égard de nos actifs beaucoup plus élevé que nos dépenses d'investissement de maintien.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS utilisée par les investisseurs pour analyser le rendement d'exploitation des entreprises.

Énergie Brookfield se sert du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de ses activités avant l'incidence de la charge d'intérêts, de l'impôt sur le résultat, de la charge d'amortissement, des coûts de service de gestion, des participations ne donnant pas le contrôle, du profit latent ou de la perte latente sur les instruments financiers, des résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, des distributions versées aux porteurs d'actions privilégiées, aux porteurs de parts de société en commandite privilégiées et aux porteurs de billets subordonnés perpétuels ainsi que d'autres éléments généralement ponctuels. Énergie Brookfield fait des ajustements en fonction de ces facteurs, puisqu'ils peuvent être hors trésorerie, inhabituels ou ne pas faire partie des facteurs utilisés par la direction pour évaluer le rendement d'exploitation. Énergie Brookfield tient compte des autres produits dans le calcul du BAIIA ajusté afin de fournir des informations supplémentaires à l'égard du rendement réalisé cumulatif des placements, y compris tout ajustement latent de juste valeur qui a été comptabilisé dans les capitaux propres, mais qui n'est pas reflété dans le BAIIA ajusté de la période considérée.

Énergie Brookfield estime que la présentation de cette mesure facilitera l'évaluation par l'investisseur de notre rendement financier et de notre rendement d'exploitation sur une base attribuable.

Fonds provenant des activités

Les fonds provenant des activités représentent une mesure non conforme aux IFRS utilisée par les investisseurs pour analyser le résultat d'exploitation net avant l'incidence de certains éléments variables qui n'ont en général aucune incidence financière ou des éléments qui ne sont pas directement liés au rendement d'Énergie Brookfield.

Énergie Brookfield utilise les fonds provenant des activités pour évaluer son rendement avant l'incidence de certains éléments ayant un effet de trésorerie (p. ex., les coûts d'acquisition et d'autres éléments généralement ponctuels ayant un effet de trésorerie) et de certains éléments sans effet de trésorerie (p. ex. l'impôt différé, la charge d'amortissement, la composante hors trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle, le profit latent ou la perte latente sur les instruments financiers, les résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et d'autres éléments sans effet de trésorerie), ces éléments n'étant pas représentatifs du rendement des activités sous-jacentes. Énergie Brookfield tient compte des autres produits afin de fournir des informations supplémentaires à l'égard du rendement cumulatif réalisé sur les placements, y compris tout ajustement latent de juste valeur qui a été comptabilisé dans les capitaux propres, mais qui n'est pas reflété pour la période considérée. Pour ses états financiers consolidés intermédiaires non audités, Énergie Brookfield utilise le modèle de la réévaluation conformément à IAS 16, *Immobilisations corporelles*, selon lequel l'amortissement est établi à partir d'un montant réévalué, ce qui réduit le caractère comparable avec nos pairs qui ne présentent pas leurs résultats selon les IFRS publiées par l'IASB ou qui n'ont pas adopté le modèle de la réévaluation pour évaluer les immobilisations corporelles. La direction ajoute l'impôt différé, car, à son avis, cet élément ne reflète pas la valeur actualisée des obligations fiscales réelles qu'elle prévoit qu'Énergie Brookfield engagera sur un horizon à long terme.

Énergie Brookfield estime que cette analyse et la présentation des fonds provenant des activités permettront à l'investisseur de mieux comprendre le rendement d'Énergie Brookfield. Les fonds provenant des activités par part ne sauraient se substituer au résultat par action comme mesure de rendement et ne sont pas représentatifs des montants disponibles aux fins de distribution.

Les fonds provenant des activités ne sont pas une mesure comptable généralement reconnue selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente de celle des fonds provenant des activités utilisée par d'autres entités ainsi que de la définition des fonds provenant des activités utilisée par l'Association des biens immobiliers du Canada et la National Association of Real Estate Investment Trusts, Inc. (« NAREIT »). En outre, cette mesure n'est pas utilisée par le principal décideur opérationnel pour évaluer les liquidités d'Énergie Brookfield.

Dettes au prorata

La dette au prorata est présentée en fonction de la quote-part des obligations relatives aux emprunts liés aux participations d'Énergie Brookfield dans diverses entreprises comprises dans le portefeuille. Les informations financières au prorata ne sont pas présentées et ne sont pas destinées à être présentées conformément aux IFRS. La dette au prorata est présentée parce que la direction est d'avis qu'elle aide les investisseurs et les analystes à estimer la performance globale et à comprendre l'endettement lié spécifiquement à la quote-part revenant à Brookfield de son capital investi dans un placement donné. Analysée avec le BAIIA ajusté au prorata, la dette au prorata devrait fournir de l'information utile quant à la façon dont Énergie Brookfield a financé les actifs de ses activités. La direction est d'avis que l'information financière au prorata, lorsqu'elle est lue avec les résultats présentés selon les IFRS d'Énergie Brookfield, y compris la dette consolidée, offre une évaluation plus utile de la performance des activités d'Énergie Brookfield et de la gestion du capital. En tant qu'outil analytique, la présentation des résultats au prorata comporte des limites, notamment :

- Les montants de la dette au prorata ne représentent pas l'obligation consolidée relative à la dette sous-jacente d'un placement consolidé. Si un projet donné ne génère pas des flux de trésorerie suffisants pour régler l'intégralité des paiements liés à la dette connexe, la direction peut décider, à sa discrétion, de régler l'insuffisance au moyen d'une injection de capitaux en vue d'éviter un manquement à l'obligation. Une telle insuffisance pourrait ne pas être apparente ou ne pas être équivalente à l'écart entre le BAIIA ajusté au prorata global de l'ensemble des placements compris dans le portefeuille d'Énergie Brookfield et la dette au prorata globale de l'ensemble des placements compris dans le portefeuille d'Énergie Brookfield.
- Les autres sociétés n'utilisent pas nécessairement la même méthode pour calculer la dette au prorata.

En raison de ces limites, l'information financière au prorata d'Énergie Brookfield ne doit pas être considérée distinctement des états financiers d'Énergie Brookfield préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer.

PARTIE 9 – MISE EN GARDE

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport renferme de l'information et des énoncés prospectifs, au sens prescrit par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières ainsi que des énoncés prospectifs, au sens prescrit par l'article 27A de la loi américaine Securities Act of 1933 et l'article 21E de la loi américaine Securities Exchange Act of 1934, dans leur version modifiée respective, ainsi que par les règles d'exonération de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et par toute autre réglementation canadienne sur les valeurs mobilières, concernant les activités et l'exploitation d'Énergie Brookfield. Les énoncés prospectifs peuvent comprendre des estimations, des plans, des attentes, des opinions, des prévisions, des projections, des directives ou d'autres énoncés qui ne sont pas des énoncés de fait. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport portent notamment, sans s'y limiter, sur la qualité des actifs d'Énergie Brookfield et la résilience des flux de trésorerie qu'ils généreront, notre performance financière prévue, la future mise en service d'actifs, le caractère contractuel de notre portefeuille, la diversification des technologies, les occasions d'acquisition, la conclusion prévue d'acquisitions et de cessions, l'évolution des prix de l'énergie et de la demande d'électricité, la reprise économique, l'atteinte de la production moyenne à long terme, les coûts de développement de projets et de dépenses d'investissement, les politiques relatives à l'énergie, la croissance économique, le potentiel de croissance de la catégorie d'actifs d'énergie renouvelable, nos perspectives de croissance future et notre profil de distribution, notre accès aux capitaux ainsi que les distributions et les dividendes futurs versés aux porteurs de parts de société en commandite et d'actions échangeables de BEPC. Dans certains cas, les énoncés prospectifs peuvent être repérés par l'utilisation de mots comme « prévoit », « s'attend à », « planifie », « cherche à », « estime », « a l'intention de », « anticipe », « croit », « a tendance à », « continue », « essaie », « susceptible », « principalement », « approximativement », « environ », « vise », « s'efforce », « cible » ou encore de dérivés de ces mots et expressions ou d'énoncés selon lesquels certains événements, mesures ou résultats « peuvent », « pourront », « pourraient » ou « devraient » respectivement se produire, avoir lieu ou être atteints, ou se produire, auront lieu ou seront atteints. Ces énoncés prospectifs et cette information ne portent pas sur des faits historiques; ils reflètent plutôt nos attentes actuelles au sujet de résultats ou d'événements futurs et sont fondés sur l'information dont nous disposons actuellement et sur des hypothèses que nous jugeons raisonnables. Bien que nous croyions que les résultats, le rendement et les réalisations futurs prévus expressément ou implicitement par les énoncés prospectifs et les informations figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, nous ne pouvons garantir que ces attentes se matérialiseront. Le lecteur ne devrait pas accorder une confiance induite à ces informations et énoncés prospectifs, puisqu'ils comportent des hypothèses, des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus par suite desquels les résultats, le rendement ou les réalisations réels peuvent différer de façon importante des résultats, du rendement ou des réalisations futurs prévus que ces informations et énoncés prospectifs expriment ou laissent entendre. Ces croyances, ces hypothèses et ces attentes peuvent changer en raison de nombreux événements ou facteurs éventuels, dont certains nous sont inconnus ou sont indépendants de notre volonté. Si un changement survenait, nos activités, notre situation financière, nos liquidités et nos résultats d'exploitation ainsi que nos plans et stratégies pourraient différer considérablement de ceux qui sont exprimés dans notre information prospective et dans les déclarations prospectives du présent rapport.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux prévus ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs comprennent notamment ce qui suit : des conditions économiques générales et des risques économiques, y compris des variations défavorables des taux d'intérêt, des taux de change, de l'inflation et de la volatilité dans les marchés financiers; la variation de la disponibilité des ressources en raison, entre autres, des changements climatiques, à n'importe laquelle de nos centrales d'énergie renouvelable; l'offre, la demande, la volatilité et la commercialisation au sein des marchés de l'énergie; les changements dans les politiques et incitatifs gouvernementaux relatifs aux secteurs de l'énergie renouvelable et des solutions durables; notre incapacité à renégocier ou à remplacer, suivant des modalités semblables, les contrats qui viennent à échéance (y compris les CAÉ, les conventions de garantie ou les contrats à long terme semblables entre un vendeur et un acheteur de production d'énergie électrique); l'augmentation de la production ne faisant pas l'objet d'engagements contractuels dans notre portefeuille d'énergie renouvelable ou une modification du profil des contrats de projets d'énergie renouvelable futurs; la disponibilité et l'accès aux installations d'interconnexion et aux réseaux de transport; la capacité de respecter, de remplacer ou de renouveler les concessions, les permis et d'autres approbations gouvernementales nécessaires pour continuer d'exploiter ou de développer nos projets; le fait que nos droits réels immobiliers pourraient être menacés par les droits de titulaires de privilèges et de domaines à bail qui sont supérieurs à ceux qui nous sont accordés; les augmentations des coûts d'exploitation de nos centrales actuelles et de nos nouveaux projets en développement; les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement; les pannes d'équipement et les défis d'approvisionnement; les incidences négatives des pressions inflationnistes; l'évolution des conditions réglementaires, politiques, économiques et sociales dans les territoires où nous exerçons nos activités; notre dépendance aux systèmes opérationnels informatisés, qui pourrait exposer notre groupe à des cyberattaques; les ruptures de barrage et le coût et les responsabilités éventuelles liés à ces ruptures; les pertes non assurables et la hausse du coût des primes d'assurance; l'évolution des conditions réglementaires, politiques, économiques et sociales dans les territoires où nous exerçons nos activités; les risques liés à la commercialisation de l'énergie et notre capacité à gérer le risque financier et le risque sur marchandises; la fin du programme d'équilibrage hydrologique administré par le gouvernement brésilien ou tout changement à ce programme; le fait d'être partie à des litiges et autres différends et de faire l'objet d'enquêtes par des organismes réglementaires et gouvernementaux; le non-respect des obligations par les contreparties à nos contrats; le temps et l'argent consacrés à faire respecter les contrats par les contreparties défaillantes et l'incertitude de l'issue de telles démarches; le resserrement de la réglementation relativement à nos activités; les nouvelles initiatives réglementaires liées au développement durable et aux facteurs ESG; la possibilité de devoir nous soumettre à des lois ou à des règlements étrangers par suite de l'acquisition future de projets dans de nouveaux marchés; les cas de force majeure; la possibilité que nos activités soient touchées par des collectivités locales; le fait que les technologies récemment mises au point ou les nouveaux secteurs d'activité dans lesquels nous investissons ne donnent pas les résultats escomptés; les avancées technologiques pouvant entraver ou éliminer l'avantage concurrentiel de nos projets; l'augmentation des redevances d'utilisation d'énergie hydraulique (ou frais semblables) ou les changements apportés à la réglementation visant l'approvisionnement en eau; la gestion inefficace des ressources humaines; les conflits de travail et les conventions collectives défavorables sur le plan économique; l'incidence sur les droits humains de nos activités d'affaires; le resserrement de la réglementation et l'opposition de tiers relativement aux clients et aux activités de notre entreprise de services d'énergie nucléaire; l'incapacité du secteur de l'énergie nucléaire à prendre de l'expansion; l'indemnisation insuffisante de nos activités de services nucléaires; notre incapacité à

financer nos activités et à financer la croissance en raison de la conjoncture des marchés des capitaux ou notre incapacité à réaliser des mesures de recyclage des capitaux; les restrictions opérationnelles et financières qui nous sont imposées par les conventions de prêt, de crédit et de sûreté; la révision de nos cotes de crédit; la création d'une dette à multiples paliers au sein de notre structure organisationnelle; les restrictions à l'égard de notre capacité à exercer certaines activités ou à faire des distributions en raison de nos dettes; l'évolution défavorable des taux de change et l'incapacité de notre groupe à gérer efficacement l'exposition aux monnaies étrangères au moyen de notre stratégie de couverture ou d'une tout autre façon; notre incapacité à repérer des occasions d'investissement suffisantes et à réaliser les transactions; l'instabilité politique ou les changements de politique gouvernementale qui nuiraient à nos activités ou à nos actifs; l'évolution de nos activités actuelles, y compris au moyen de placements futurs dans les solutions durables; la croissance de notre portefeuille et notre incapacité à réaliser les avantages anticipés de nos transactions ou de nos acquisitions; notre incapacité à développer des projets figurant dans notre portefeuille de développement; les retards, les dépassements de coûts et d'autres problèmes associés à la construction et à l'exploitation de nos installations de production et les risques liés aux arrangements que nous concluons avec les collectivités et les coentrepreneurs; le fait que nous n'ayons pas le contrôle sur toutes nos activités et sur tous nos investissements, y compris sur certains investissements que nous avons faits par l'intermédiaire de nos coentreprises, partenariats, consortiums ou conventions structurées; l'acquisition de sociétés en difficulté financière qui pourraient nous faire courir des risques accrus; une baisse de la valeur de nos placements dans des titres, y compris dans des titres d'autres sociétés émis dans le public; les cas de fraude, de subordination ou de corruption, d'autres actes illégaux, les procédés ou les systèmes internes inadéquats ou défaillants et les restrictions des investissements étrangers directs; notre dépendance envers Brookfield et l'importante influence de celle-ci sur nous; la décision de Brookfield de ne pas nous trouver des occasions d'acquisition, et notre manque d'accès à toutes les acquisitions d'énergie renouvelable répertoriées par Brookfield, y compris en raison de conflits d'intérêts; le départ de certains ou de tous les principaux professionnels de Brookfield; le fait que Brookfield agisse d'une façon qui ne soit pas dans notre intérêt ou de celui de nos actionnaires ou porteurs de parts; notre incapacité à résilier la convention-cadre de services et la responsabilité limitée du fournisseur de services en vertu de nos ententes avec ce dernier; la relation de Brookfield avec des entreprises autonomes (dont Oaktree); les changements dans la façon dont Brookfield choisit de détenir ses participations de propriété dans Énergie Brookfield; les changements dans le montant en espèces que nous pouvons distribuer à nos porteurs de parts; les ventes et émissions futures de nos titres occasionneront une dilution pour les porteurs de titres actuels et même la perception de la réalisation de ces ventes ou émissions pourrait faire chuter le cours des parts de BEP ou des actions échangeables de BEPC; les variations du cours des parts de BEP et des actions échangeables de BEPC; l'incapacité de nos porteurs de parts à participer à la gestion de BEP; la capacité limitée des porteurs de parts à obtenir une instance judiciaire favorable pour les litiges liés à BEP ou à exécuter des jugements contre nous; notre dépendance à l'égard des filiales pour fournir les fonds nécessaires au paiement des distributions; les risques de change associés aux distributions de BEP; nous ne sommes pas soumis aux mêmes obligations d'information financière qu'un émetteur américain aux États-Unis; le fait d'être considérés comme une société de placement en vertu de la loi Investment Company Act; l'efficacité de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière; les changements dans le droit fiscal ou la pratique fiscale ainsi que les autres facteurs décrits dans notre plus récent rapport annuel sur formulaire 20-F, y compris ceux énoncés à la rubrique 3.D, « Facteurs de risque ».

Le lecteur est prévenu que la liste de facteurs importants qui précède pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date du présent rapport, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à compter de toute date postérieure à celle du présent rapport. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi. Pour de plus amples renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans notre plus récent rapport annuel sur formulaire 20-F et tout autre risque et facteur décrit dans ce formulaire.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le présent rapport comprend des références au BAIIA ajusté, aux fonds provenant des activités et aux fonds provenant des activités par part qui ne sont pas des principes comptables généralement reconnus et normalisés selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente de celles utilisées par d'autres entités. Plus particulièrement, notre définition des fonds provenant des activités peut être différente de la définition utilisée par d'autres sociétés ainsi que de la définition utilisée par l'Association des biens immobiliers du Canada et la National Association of Real Estate Investment Trusts, Inc. (« NAREIT »), entre autres parce que la définition de la NAREIT est fondée sur les PCGR des États-Unis et non sur les IFRS. Nous croyons que le BAIIA ajusté, les fonds provenant des activités ou les fonds provenant des activités par part constituent des mesures complémentaires utiles pour les investisseurs pour évaluer notre rendement financier. Aucune de ces mesures ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée distinctement de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer. Ces mesures non conformes aux IFRS reflètent la façon dont nous gérons nos activités et, à notre avis, permettent aux investisseurs et autres lecteurs de mieux les comprendre.

Notre rapport de gestion présente des rapprochements du BAIIA ajusté, des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part avec le résultat net. Nous présentons également, à la note 6, « Informations sectorielles », des états financiers consolidés intermédiaires non audités, un rapprochement du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités par rapport au résultat net.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Note	31 mars 2025	31 décembre 2024
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	1 955 \$	3 135 \$
Liquidités soumises à restrictions	16	272	286
Créances clients et autres actifs courants.....	17	2 228	2 124
Actifs liés à des instruments financiers.....	5	354	368
Montants à recevoir de parties liées.....	20	822	873
Actifs détenus en vue de la vente.....	4	3 084	2 049
		8 715	8 835
Actifs liés à des instruments financiers.....	5	3 186	3 054
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	14	2 618	2 740
Immobilisations corporelles à la juste valeur.....	8	73 724	73 475
Goodwill	13	5 678	5 434
Actifs d'impôt différé.....		326	330
Autres actifs non courants		1 031	941
Total de l'actif.....		95 278 \$	94 809 \$
Passif			
Passifs courants			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	18	2 220 \$	2 104 \$
Passifs liés à des instruments financiers	5	799	636
Montants à payer à des parties liées.....	20	6 031	4 855
Emprunts de la société mère	9	913	709
Emprunts sans recours	9	5 047	5 005
Provisions.....		417	220
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente	4	1 705	1 036
		17 132	14 565
Passifs liés à des instruments financiers.....	5	2 520	2 790
Emprunts de la société mère.....	9	3 167	3 093
Emprunts sans recours.....	9	26 375	25 583
Passifs d'impôt différé.....		8 546	8 439
Provisions		1 240	1 215
Montants à payer à des parties liées	20	563	592
Autres passifs non courants.....		2 121	2 076
Capitaux propres			
Participations ne donnant pas le contrôle			
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	10	23 717	26 168
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	10	48	50
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	10	2 346	2 457
Actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2.....	10	2 167	2 269
Actions privilégiées.....	10	537	537
Billets subordonnés perpétuels	10	737	737
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	11	634	634
Capitaux propres des commanditaires.....	12	3 428	3 604
Total des capitaux propres		33 614	36 456
Total du passif et des capitaux propres.....		95 278 \$	94 809 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

NON AUDITÉ (EN MILLIONS, SAUF LES DONNÉES PAR PART)	Note	Trimestres clos les 31 mars	
		2025	2024
Produits	20	1 580 \$	1 492 \$
Autres produits		170	34
Coûts d'exploitation directs ¹		(675)	(634)
Coûts de service de gestion	20	(49)	(45)
Charge d'intérêts	9	(609)	(476)
Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	14	(16)	(33)
Profit de change et sur les instruments financiers.....	5	249	120
Charge d'amortissement	8	(583)	(502)
Divers		(261)	(12)
(Charge) recouvrement d'impôt			
Exigible.....	7	41	(28)
Différé.....	7	45	14
		86	(14)
Résultat net.....		(108) \$	(70) \$
Résultat net attribuable aux éléments suivants :			
Participations ne donnant pas le contrôle			
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	10	64 \$	25 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.....	10	35	33
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	10	(68)	(45)
Actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2	10	(63)	(41)
Actions privilégiées	10	7	7
Billets subordonnés perpétuels.....	10	10	7
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	11	8	11
Capitaux propres des commanditaires	12	(101)	(67)
		(108) \$	(70) \$
Perte de base et diluée par part de société en commandite		(0,35) \$	(0,23) \$

¹⁾ Les coûts d'exploitation directs ne comprennent pas la charge d'amortissement présentée ci-dessous.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Note	Trimestres clos les 31 mars	
		2025	2024
Résultat net		(108) \$	(70) \$
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat net			
Réévaluation des immobilisations corporelles.....	8	44	(25)
Gain actuariel sur les régimes à prestations définies		—	2
Charge d'impôt différé sur les éléments ci-dessus.....		(22)	(3)
Profit latent sur les placements dans des titres de capitaux propres.....	5	1	—
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	14	(13)	—
Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net.....		10	(26)
Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés en résultat net			
Écart de conversion		621	(241)
Profit (perte) de la période sur les instruments financiers désignés comme couvertures de flux de trésorerie	5	92	(174)
Profit latent (perte latente) sur les swaps de change – couverture d'investissement net	5	(207)	22
Ajustements pour reclassement de montants comptabilisés en résultat net.....	5	5	(29)
(Charge) recouvrement d'impôt différé sur les éléments ci-dessus.....		(15)	24
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	14	20	(13)
Total des éléments qui peuvent être reclassés en résultat net à une date ultérieure		516	(411)
Autres éléments du résultat global		526	(437)
Résultat global		418 \$	(507) \$
Résultat global attribuable aux :			
Participations ne donnant pas le contrôle			
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	10	448 \$	(272) \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	10	36	32
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	10	(26)	(82)
Actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2	10	(25)	(75)
Actions privilégiées	10	7	(6)
Billets subordonnés perpétuels	10	10	7
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	11	8	11
Capitaux propres des commanditaires.....	12	(40)	(122)
		418 \$	(507) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

NON AUDITÉ TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS (EN MILLIONS)	Cumul des autres éléments du résultat global						Participations ne donnant pas le contrôle								
	Capitaux propres des commanditaires	Écart de conversion	Écart de réévaluation	Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	Couver- tures de flux de trésorerie	Placements dans des titres de capitaux propres	Total des capitaux propres des commanditaires	Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	Actions privilégiées	Billets subordonnés perpétuels	Actions échangeables de BEPC	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/ échangeables détenues par Brookfield	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2024.....	(2 774) \$	(859) \$	7 237 \$	4 \$	(4) \$	— \$	3 604 \$	634 \$	537 \$	737 \$	2 269 \$	26 168 \$	50 \$	2 457 \$	36 456 \$
Résultat net	(101)	—	—	—	—	—	(101)	8	7	10	(63)	64	35	(68)	(108)
Autres éléments du résultat global.....	—	63	(5)	—	3	—	61	—	—	—	38	384	1	42	526
Titres de capitaux propres rachetés pour annulation (note 12).....	(26)	—	—	—	—	(26)	—	—	—	—	—	—	—	—	(26)
Apports en capital.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	472	—	—	472
Remboursement de capital.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(104)	—	—	(104)
Acquisition.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(2 972)	—	—	(2 972)
Cessions (note 3).....	45	—	(45)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Distributions ou dividendes déclarés.....	(108)	—	—	—	—	(108)	(8)	(7)	(10)	(68)	(218)	(39)	(74)	(532)	
Régime de réinvestissement des distributions.....	2	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	2
Divers.....	11	2	(14)	(1)	(2)	(4)	—	—	—	(9)	(77)	1	(11)	(100)	
Variation au cours de la période.....	(177)	65	(64)	(1)	1	(176)	—	—	—	(102)	(2 451)	(2)	(111)	(2 842)	
Solde au 31 mars 2025.....	<u>(2 951) \$</u>	<u>(794) \$</u>	<u>7 173 \$</u>	<u>3 \$</u>	<u>(3) \$</u>	<u>— \$</u>	<u>3 428 \$</u>	<u>634 \$</u>	<u>537 \$</u>	<u>737 \$</u>	<u>2 167 \$</u>	<u>23 717 \$</u>	<u>48 \$</u>	<u>2 346 \$</u>	<u>33 614 \$</u>
Solde au 31 décembre 2023.....	(2 118) \$	(701) \$	6 743 \$	2 \$	36 \$	1 \$	3 963 \$	760 \$	583 \$	592 \$	2 479 \$	18 863 \$	55 \$	2 684 \$	29 979 \$
Résultat net	(67)	—	—	—	—	—	(67)	11	7	7	(41)	25	33	(45)	(70)
Autres éléments du résultat global.....	—	(35)	(5)	—	(15)	—	(55)	—	(13)	—	(34)	(297)	(1)	(37)	(437)
Apports en capital.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	167	—	—	167
Parts de société en commandite rachetées pour annulation.....	(28)	—	—	—	—	(28)	—	—	—	—	—	—	—	—	(28)
Émission de titres de capitaux propres.....	—	—	—	—	—	—	—	—	146	—	—	—	—	—	146
Cessions.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(16)	—	—	(16)	
Distributions ou dividendes déclarés.....	(103)	—	—	—	—	(103)	(11)	(7)	(7)	(65)	(107)	(34)	(70)	(404)	
Régime de réinvestissement des distributions.....	2	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	2
Divers.....	9	1	(2)	—	(1)	7	—	—	—	(3)	34	(1)	(3)	34	
Variation au cours de la période.....	(187)	(34)	(7)	—	(16)	(244)	—	(13)	146	(143)	(194)	(3)	(155)	(606)	
Solde au 31 mars 2024.....	<u>(2 305) \$</u>	<u>(735) \$</u>	<u>6 736 \$</u>	<u>2 \$</u>	<u>20 \$</u>	<u>1 \$</u>	<u>3 719 \$</u>	<u>760 \$</u>	<u>570 \$</u>	<u>738 \$</u>	<u>2 336 \$</u>	<u>18 669 \$</u>	<u>52 \$</u>	<u>2 529 \$</u>	<u>29 373 \$</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Note	Trimestres clos les 31 mars	
		2025	2024
Activités d'exploitation			
Résultat net		(108) \$	(70) \$
Ajustements pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie suivants :			
Charge d'amortissement	8	583	502
(Profit latent) perte latente de change et sur les instruments financiers	5	(188)	(117)
Quote-part de la perte découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	14	16	33
Recouvrement d'impôt différé	7	(45)	(14)
Autres éléments sans effet de trésorerie		71	56
Dividendes reçus des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	14	37	1
		<u>366</u>	<u>391</u>
Variation des montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées	20	44	58
Variation nette des soldes du fonds de roulement		<u>(23)</u>	<u>(125)</u>
		<u>387</u>	<u>324</u>
Activités de financement			
Produit tiré des billets à moyen terme	9	307	297
Facilités de crédit de la société mère, montant net	9	(240)	—
Papier commercial, montant net	9	204	476
Produit tiré des emprunts sans recours	9, 20	3 242	1 878
Remboursement des emprunts sans recours	9, 20	(2 205)	(2 846)
Apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	10	472	167
Remboursements de capital aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	10	(104)	(16)
Émission de titres de capitaux propres et frais connexes	10, 12	—	146
Remboursement et rachat d'instruments de capitaux propres	11, 12	(27)	(28)
Distributions versées :			
Aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation, aux porteurs d'actions privilégiées, aux commanditaires détenant des parts privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels	10, 11	(243)	(132)
Aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield ou de BRELP et aux actionnaires de Brookfield Renewable Corporation	10, 12	(283)	(260)
Entrées de trésorerie provenant d'une partie liée	20	2 134	1 265
Sorties de trésorerie attribuées à une partie liée	20	(1 067)	(126)
		<u>2 190</u>	<u>821</u>
Activités d'investissement			
Acquisitions, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans l'entité acquise			
	2	(2 743)	(11)
Investissement dans les immobilisations corporelles	8	(1 546)	(840)
Investissement dans des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	14	(27)	2
Produit tiré de la cession d'actifs, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie cédés	3	536	—
Achat d'actifs financiers	5	(67)	(5)
Produit tiré des actifs financiers	5	15	5
Liquidités soumises à restrictions et autres		41	14
		<u>(3 791)</u>	<u>(835)</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie			
Diminution (augmentation)		(1 214)	310
Profit (perte) de change sur la trésorerie		56	(17)
Variation nette de la trésorerie classée comme actif détenu en vue de la vente		(22)	(11)
Solde au début de la période		3 135	1 141
Solde à la fin de la période		<u>1 955</u> \$	<u>1 423</u> \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie :			
Intérêts payés		524 \$	421 \$
Intérêts reçus		18 \$	24 \$
Impôts sur le résultat payés		25 \$	39 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Les activités de Brookfield Renewable Partners L.P. (« Énergie Brookfield ») consistent à détenir un portefeuille d'actifs d'énergie renouvelable et de solutions durables principalement en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Europe et en Asie-Pacifique (« APAC »).

Sauf indication contraire, « Énergie Brookfield » désigne Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées, y compris Brookfield Renewable Corporation (« BEPC »). Sauf indication contraire, « la société en commandite » désigne Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées, à l'exclusion de BEPC.

La société mère directe d'Énergie Brookfield est son commandité, Brookfield Renewable Partners Limited (« BRPL »), tandis que la société mère ultime d'Énergie Brookfield est Brookfield Corporation (« Brookfield Corporation »). Brookfield Corporation et ses filiales, autres qu'Énergie Brookfield, et sauf indication contraire, y compris Brookfield Asset Management Ltd. (« Brookfield Asset Management »), sont appelées individuellement et collectivement « Brookfield » dans les présents états financiers. Le terme « détenteurs de Brookfield » désigne Brookfield, Brookfield Wealth Solutions (auparavant Brookfield Reinsurance) et leurs parties liées.

Les participations consolidées d'Énergie Brookfield comprennent les parts de société en commandite sans droit de vote cotées en Bourse (les « parts de société en commandite ») détenues par le public et par les détenteurs de Brookfield, les actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A (les « actions échangeables de BEPC ») de BEPC détenues par le public et par Brookfield Wealth Solutions, les actions échangeables de catégorie A.2 (les « actions échangeables de catégorie A.2 ») de Brookfield Renewable Holdings Corporation (« BRHC ») détenues par Brookfield, les parts de société en commandite rachetables/échangeables (les « parts de société en commandite rachetables/échangeables ») détenues dans Brookfield Renewable Energy L.P. (« BRELP »), filiale société de portefeuille d'Énergie Brookfield, détenues par Brookfield, et la participation de commandité dans BRELP détenue par Brookfield (la « participation de commandité »). Les porteurs des parts de société en commandite, des parts de société en commandite rachetables/échangeables, de la participation de commandité et des actions échangeables de BEPC sont désignés collectivement les « porteurs de parts », sauf indication contraire. Les parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, la participation de commandité, les actions échangeables de BEPC et les actions échangeables de catégorie A.2 sont désignées collectivement les « parts » ou par l'expression « par part », sauf indication contraire.

Énergie Brookfield est une société en commandite cotée en Bourse créée en vertu des lois des Bermudes, conformément à une convention de société en commandite modifiée et reformulée en

date du 20 novembre 2011, dans sa version modifiée de temps à autre.

Le bureau principal d'Énergie Brookfield est situé au 73 Front Street, Fifth Floor, Hamilton HM12, Bermudes.

Les parts de société en commandite sont négociées à la Bourse de New York sous le symbole « BEP » et à la Bourse de Toronto sous le symbole « BEP.UN ». Les parts privilégiées de société en commandite de catégorie A, série 7, série 13 et série 18 d'Énergie Brookfield sont négociées à la Bourse de Toronto respectivement sous les symboles « BEP.PR.G », « BEP.PR.M » et « BEP.PR.R ». Les parts privilégiées de société en commandite de catégorie A de série 17 sont négociées à la Bourse de New York sous le symbole « BEP.PR.A ». Les billets subordonnés perpétuels sont négociés à la Bourse de New York sous les symboles « BEPH », « BEPI », et « BEPJ ».

Les actions échangeables de BEPC sont négociées sous le symbole « BEPC » à la Bourse de New York et à la Bourse de Toronto.

Notes des états financiers consolidés	Page
1. Mode de présentation et informations significatives sur les méthodes comptables	61
2. Acquisitions	62
3. Cession d'actifs	63
4. Actifs détenus en vue de la vente	63
5. Gestion des risques et instruments financiers	64
6. Informations sectorielles	67
7. Impôts sur le résultat	73
8. Immobilisations corporelles	74
9. Emprunts	75
10. Participations ne donnant pas le contrôle	78
11. Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	82
12. Capitaux propres des commanditaires	83
13. Goodwill	84
14. Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	84
15. Trésorerie et équivalents de trésorerie	84
16. Liquidités soumises à restrictions	85
17. Créances clients et autres actifs courants	85
18. Dettes fournisseurs et autres créditeurs	86
19. Engagements, éventualités et garanties	86
20. Transactions entre parties liées	88
21. Filiales faisant appel public à l'épargne	91
22. Événements postérieurs à la date de clôture	92

1. MODE DE PRÉSENTATION ET INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Certaines informations et notes complémentaires normalement incluses dans les états financiers consolidés annuels audités préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») ont été omises ou résumées. Les présents états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus avec les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2024 d'Énergie Brookfield. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2024.

Les résultats figurant dans les présents états financiers consolidés intermédiaires ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats prévus pour un exercice complet. Les méthodes décrites ci-après sont appliquées de façon uniforme à toutes les périodes présentées, à moins d'indication contraire.

La publication des présents états financiers consolidés a été autorisée le 1^{er} mai 2025 par le conseil d'administration du commandité d'Énergie Brookfield, nommément BRPL.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Les symboles « \$ », « \$ CA », « € », « £ », « R\$ », « COP », « INR » et « CNY » renvoient respectivement au dollar américain, au dollar canadien, à l'euro, à la livre sterling, au réal, au peso colombien, à la roupie indienne et au yuan.

Tous les chiffres sont présentés en millions de dollars américains, sauf indication contraire.

b) Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de la réévaluation d'immobilisations corporelles et de certains actifs et passifs évalués à la juste valeur. Le coût est comptabilisé selon la juste valeur de la contrepartie donnée en échange d'actifs.

c) Périmètre de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes d'Énergie Brookfield et de ses filiales, qui sont des entités sur lesquelles Énergie Brookfield exerce le contrôle. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il a des droits sur des rendements variables ou qu'il est exposé à ceux-ci en raison de son lien avec l'entité émettrice, et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres des filiales d'Énergie Brookfield sont présentées distinctement dans les capitaux propres aux états consolidés intermédiaires de la situation financière.

d) Modifications futures de méthodes comptables

IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir* (« IFRS 18 »)

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*. IFRS 18 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, l'adoption anticipée étant permise. Cette nouvelle norme vise à améliorer la qualité de l'information financière en imposant la présentation dans l'état du résultat net de sous-totaux définis ainsi que la présentation d'informations sur les mesures de la performance définies par la direction et en introduisant de nouveaux principes en matière de regroupement et de ventilation des informations. Énergie Brookfield n'a pas encore évalué l'incidence de cette norme sur la présentation de ses informations.

Modifications d'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 ») et d'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 ») – Contrats faisant référence à l'électricité produite à partir de sources naturelles

Les modifications ne s'appliquent qu'aux contrats faisant référence à l'électricité produite à partir de sources naturelles et précisent l'application du critère « pour utilisation par l'entité » ainsi que l'utilisation de la comptabilité de couverture, et ajoutent de nouvelles obligations d'information quant à l'effet de ces contrats sur la performance financière et les flux de trésorerie de la société en commandite. Les modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. Énergie Brookfield évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

Il n'y a à l'heure actuelle aucune modification future aux IFRS susceptible d'avoir une incidence importante sur Énergie Brookfield.

2. ACQUISITIONS

Neoen

En décembre 2024, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition d'une participation de 53 % conférant le contrôle de Neoen, promoteur mondial de projets d'énergie renouvelable de premier plan coté en Bourse dont le siège social est établi en France, pour un produit de 3,2 milliards € (3,4 milliards \$) (montant net prévu de 258 millions € (269 millions \$) pour Énergie Brookfield) (l'« investissement initial »). Neoen détient des actifs d'énergie renouvelable et de stockage d'énergie en exploitation et en construction d'une puissance de 8 GW et un portefeuille de projets en développement d'une puissance de 20 GW. À la suite de la clôture de l'investissement initial, le consortium a été tenu de procéder à une offre publique d'achat en trésorerie obligatoire pour les actions et les obligations convertibles restantes de Neoen, au même prix d'achat par action versé pour l'acquisition de la participation donnant le contrôle de 53 %.

En janvier 2025, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a acquis 21 214 001 actions et 1 103 895 obligations convertibles supplémentaires de Neoen sur le marché libre, au cours de la période précédant l'offre publique, pour un montant de 901 millions € (926 millions \$) (montant net prévu de 72 millions € (74 millions \$) pour Énergie Brookfield). Compte tenu des achats effectués au cours de la période précédant l'offre publique, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, détenait une participation d'environ 67 %.

En mars 2025, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu l'offre publique d'achat en trésorerie obligatoire, aux termes de laquelle un total de 46 084 401 actions et 2 578 731 obligations convertibles de Neoen ont été acquises en contrepartie de 2,3 milliards € (2,4 milliards \$) (montant net prévu de 182 millions € (194 millions \$) pour Énergie Brookfield). Compte tenu de l'offre publique d'achat en trésorerie obligatoire, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, détenait une participation d'environ 98 % au 31 mars 2025.

Les coûts de transaction liés à l'acquisition à ce jour, y compris les droits de timbre découlant de l'atteinte des seuils de propriété établis dans certains territoires où Neoen exerce ses activités, ont totalisé 135 millions \$, dont 125 millions \$ ont été engagés au cours du premier trimestre de 2025. Ces coûts ont été comptabilisés au poste Divers dans le compte consolidé de résultat.

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a mis en œuvre une procédure d'expulsion afin d'acquérir les actions de Neoen qui n'ont pas été déposées en réponse à l'offre publique d'achat en trésorerie obligatoire. Se reporter à la note 10, « Participations ne donnant pas le contrôle », et à la note 22, « Événements postérieurs à la date de clôture », pour de plus amples renseignements.

3. CESSION D'ACTIFS

Le 15 janvier 2025, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a reçu des actifs de production décentralisée d'une puissance d'environ 540 MW de sa coentreprise détenant un portefeuille de production décentralisée en Chine d'une puissance de 1 020 MW, ce qui a entraîné une réduction de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence de la Société. Énergie Brookfield a comptabilisé les actifs de production décentralisée reçus à titre d'acquisition d'actifs, car ils ne représentent pas un regroupement d'entreprises selon IFRS 3. La dissolution de la coentreprise devrait avoir lieu en 2025. Se reporter à la note 8, « Immobilisations corporelles », pour de plus amples renseignements.

Le 28 février 2025, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu la vente d'un portefeuille d'actifs d'énergie éolienne et d'énergie solaire en Inde d'une puissance de 999 MW, pour un produit d'environ 16,5 milliards INR (188 millions \$) (montant net de 4,6 milliards INR (52 millions \$) pour Énergie Brookfield). Par suite de cette cession, Énergie Brookfield a décomptabilisé de l'état consolidé de la situation financière un actif total de 565 millions \$ et un passif total de 377 millions \$. Par conséquent, le cumul des autres éléments du résultat global sur l'écart de conversion de 20 millions \$ (montant net de 6 millions \$ pour Énergie Brookfield), auparavant classé dans le cumul des autres éléments du résultat global, a été reclassé au poste Divers dans les comptes consolidés de résultat. Les coûts de transaction et l'impôt connexe totalisant 8 millions \$ (montant net de 2 millions \$ pour Énergie Brookfield) ont été comptabilisés au poste Divers dans les comptes consolidés de résultat. La tranche après impôt d'Énergie Brookfield de l'écart de réévaluation cumulé de 117 millions \$, qui était auparavant classée dans le cumul des autres éléments du résultat global, a été reclassée directement dans les capitaux propres et a été présentée dans le poste Cessions des états consolidés des variations des capitaux propres.

Le 25 mars 2025, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu la vente d'une participation de 25 % dans une centrale de stockage par pompage en Europe d'une puissance de 2,2 GW, pour un produit d'environ 280 millions £ (361 millions \$) (montant net de 80 millions £ (105 millions \$) pour Énergie Brookfield). Par suite de la cession, Énergie Brookfield a décomptabilisé de l'état consolidé de la situation financière un actif total de 604 millions \$ et un passif total de 317 millions \$. La vente s'est traduite par un profit sur cession, avant l'ajustement des éléments, de 73 millions \$ (montant net de 22 millions \$ pour Énergie Brookfield), qui a été comptabilisé au poste Autres produits dans les comptes consolidés de résultat. Le cumul des autres éléments du résultat global sur l'écart de conversion de 16 millions \$ (montant net de 5 millions \$ pour Énergie Brookfield), auparavant classé dans le cumul des autres éléments du résultat global, a été reclassé au poste Autres produits dans les comptes consolidés de résultat. Les coûts de transaction de 11 millions \$ (montant net de 3 millions \$ pour Énergie Brookfield) avaient été comptabilisés au poste Divers dans les comptes consolidés de résultat au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Par suite de cette cession, la quote-part après impôt d'Énergie Brookfield de l'écart de réévaluation cumulé de 187 millions \$, qui était auparavant classée dans le cumul des autres éléments du résultat global, a été reclassée directement dans les capitaux propres et présentée au poste Cessions des états consolidés des variations des capitaux propres.

4. ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Au 31 mars 2025, les actifs détenus en vue de la vente étaient composés d'un portefeuille d'actifs d'énergie éolienne aux États-Unis d'une puissance de 845 MW et d'un portefeuille d'actifs d'énergie solaire en construction et en exploitation en Inde d'une puissance de 638 MW.

Les actifs détenus en vue de la vente comprenaient également des projets en exploitation et en construction d'énergie éolienne, d'énergie solaire et de stockage par batteries en Australie d'une puissance de 650 MW qui faisaient déjà l'objet d'une convention d'achat et de vente au moment de l'acquisition de Neoen et qui ont été acquis dans le cadre de la transaction.

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux actifs et passifs classés comme étant détenus en vue de la vente :

(EN MILLIONS)	31 mars 2025	31 décembre 2024
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	36 \$	48 \$
Liquidités soumises à restrictions	8	14
Créances clients et autres actifs courants	47	51
Actifs liés à des instruments financiers	4	37
Immobilisations corporelles à la juste valeur	2 989	1 343
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	421
Actifs d'impôt différé	—	9
Autres actifs non courants.....	—	126
Actifs détenus en vue de la vente	3 084 \$	2 049 \$
Passif		
Passifs courants.....	123 \$	57 \$
Emprunts sans recours	1 038	797
Passifs liés à des instruments financiers.....	295	3
Passifs d'impôt différé	185	131
Provisions	30	10
Autres passifs non courants	34	38
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente	1 705 \$	1 036 \$

5. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

GESTION DES RISQUES

Énergie Brookfield court divers risques financiers en raison de ses activités, y compris le risque de marché (c'est-à-dire le risque sur marchandises, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité. Énergie Brookfield a recours principalement à des instruments financiers pour gérer ces risques.

Il n'y a eu aucune autre modification importante au chapitre des risques auxquels Énergie Brookfield est exposée par rapport à ceux énoncés dans les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2024.

Informations sur la juste valeur

La juste valeur constitue le prix qui serait reçu à la vente d'un actif, ou payé au transfert d'un passif dans une transaction ordonnée entre des participants du marché à la date d'évaluation.

Lorsque la juste valeur est établie à l'aide de modèles d'évaluation, il faut avoir recours à des hypothèses quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation. Pour déterminer ces hypothèses, la direction se base principalement sur des données de marché externes facilement observables, comme les courbes des taux d'intérêt, les taux de change, les prix des marchandises et, selon le cas, les écarts de taux.

L'évaluation de la juste valeur d'un actif non financier représente la contrepartie qui serait reçue dans le cadre d'une transaction ordonnée entre des participants du marché, compte tenu d'une utilisation optimale de l'actif.

Les actifs et les passifs mesurés à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie décrite ci-dessous. Chaque niveau correspond à un degré de fiabilité des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs.

Niveau 1 – Données fondées sur les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés du niveau 1, observables pour l'actif ou le passif de façon directe ou indirecte

Niveau 3 – Données liées à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché

Le tableau suivant présente les actifs et passifs d'Énergie Brookfield, y compris les contrats d'énergie dérivés, les conventions d'achat d'électricité qui sont comptabilisées selon IFRS 9 (« CAÉ selon IFRS 9 »), les swaps de taux d'intérêt, les swaps de change et les passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux évalués et présentés à la juste valeur classés selon la hiérarchie des justes valeurs :

(EN MILLIONS)	31 mars 2025				31 décembre 2024
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Total
Actifs évalués à la juste valeur :					
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	1 955 \$	— \$	— \$	1 955 \$	3 135 \$
Liquidités soumises à restrictions ¹	454	—	—	454	463
Actifs liés à des instruments financiers ¹					
CAÉ selon IFRS 9.....	—	—	247	247	170
Contrats d'énergie dérivés.....	—	99	—	99	71
Swaps de taux d'intérêt	—	355	—	355	393
Swaps de change	—	90	—	90	189
Actifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux	—	—	123	123	94
Placements dans des titres de créance et titres de capitaux propres ²	—	50	1 981	2 031	1 939
Immobilisations corporelles	—	—	73 724	73 724	73 475
Passifs évalués à la juste valeur :					
Passifs liés à des instruments financiers ¹					
CAÉ selon IFRS 9.....	—	(38)	(845)	(883)	(1 025)
Contrats d'énergie dérivés.....	—	(188)	—	(188)	(109)
Swaps de taux d'intérêt	—	(118)	—	(118)	(109)
Swaps de change	—	(256)	—	(256)	(58)
Passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux.....	—	—	(1 874)	(1 874)	(2 125)
Contrepartie éventuelle ^{1, 3}	—	—	(81)	(81)	(61)
Passifs pour lesquels la juste valeur est présentée :					
Emprunts de la société mère ¹	(3 458)	(635)	—	(4 093)	(3 801)
Emprunt sans recours ¹	(1 980)	(29 678)	—	(31 658)	(30 662)
Total	(3 029) \$	(30 319) \$	73 275 \$	39 927 \$	41 979 \$

¹⁾ Comprennent le montant courant et les montants non courants.

²⁾ Ne tient pas compte de placements dans des titres de créance d'un montant de 595 millions \$ (566 millions \$ en 2024) évalués au coût amorti.

³⁾ Se rapporte aux regroupements d'entreprises et aux acquisitions d'actifs effectués entre 2022 et 2025 comportant des obligations venant à échéance entre 2025 et 2027.

Aucun reclassement n'a eu lieu au cours du trimestre clos le 31 mars 2025.

Information sur les instruments financiers

Le tableau suivant présente le montant total des positions nettes en instruments financiers d'Énergie Brookfield :

(EN MILLIONS)	31 mars 2025			31 décembre 2024
	Actif	Passif	Actif (passif) net	Actif (passif) net
CAÉ selon IFRS 9	247 \$	883 \$	(636) \$	(855) \$
Contrats d'énergie dérivés	99	188	(89)	(38)
Swaps de taux d'intérêt	355	118	237	284
Swaps de change	90	256	(166)	131
Placements dans des titres de créance et titres de capitaux propres	2 626	—	2 626	2 505
Actifs (passifs) liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux	123	1 874	(1 751)	(2 031)
Total	3 540	3 319	221	(4)
Moins : tranche courante	354	799	(445)	(268)
Tranche non courante	3 186 \$	2 520 \$	666 \$	264 \$

a) Contrats d'énergie dérivés et CAÉ selon IFRS 9

Énergie Brookfield a conclu des contrats d'énergie dérivés à long terme principalement afin de stabiliser ou d'éliminer le risque de prix à la vente d'une partie de la production d'électricité future. Certains contrats d'énergie sont comptabilisés dans les états financiers consolidés intermédiaires d'Énergie Brookfield à un montant équivalant à leur juste valeur, laquelle est établie selon les prix du marché, ou, si aucun cours de marché n'est disponible, selon un modèle d'évaluation utilisant à la fois des éléments probants et des prévisions établis en interne et provenant de tierces parties.

b) Couvertures de taux d'intérêt

Énergie Brookfield a conclu des contrats de couverture de taux d'intérêt principalement en vue de réduire au minimum l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à taux variable ou de bloquer des taux d'intérêt sur le refinancement futur de la dette. Tous les contrats de couverture de taux d'intérêt sont comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés intermédiaires.

c) Swaps de change

Énergie Brookfield a conclu des swaps de change visant à réduire au minimum son exposition aux fluctuations de change qui ont une incidence sur ses placements et ses résultats dans des établissements étrangers et à fixer le taux de change sur certaines transactions libellées en monnaies étrangères qui sont prévues.

d) Actifs (passifs) liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux

Énergie Brookfield détient et exploite certains projets aux États-Unis dans le cadre de structures donnant droit à des avantages fiscaux pour financer la construction de projets solaires et éoliens destinés aux réseaux publics. Conformément à la substance des accords contractuels, les montants payés par les investisseurs ayant droit à des avantages fiscaux pour leurs participations sont classés comme des passifs liés à des instruments financiers dans les états consolidés de la situation financière.

Les profits ou les pertes sur les passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux sont comptabilisés au poste Profit (perte) de change et sur les instruments financiers dans les comptes consolidés de résultat.

e) Placements dans des titres de créance et titres de capitaux propres

Les placements d'Énergie Brookfield dans des titres de capitaux propres et des titres de créance sont comptabilisés à la JVRN, à la JVAERG et au coût amorti.

Le tableau suivant présente les profits (pertes) inclus au poste Profit (perte) de change et sur les instruments financiers dans les comptes consolidés de résultat pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2025	2024
Contrats d'énergie dérivés	5 \$	11 \$
CAÉ selon IFRS 9	51	16
Placements dans des titres de créance et de capitaux propres	34	28
Swaps de taux d'intérêt.....	(13)	11
Swaps de change.....	(90)	(4)
Actifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux	103	56
Profit de change	159	2
	249 \$	120 \$

Le tableau suivant présente les profits (pertes) inclus au poste Autres éléments du résultat global dans les états consolidés du résultat global pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2025	2024
Contrats d'énergie dérivés	(6) \$	6 \$
CAÉ selon IFRS 9	116	(192)
Swaps de taux d'intérêt.....	(18)	16
Swaps de change.....	—	(4)
	92	(174)
Swaps de change – investissement net.....	(207)	22
Placements dans des titres de créance et de capitaux propres	1	—
	(114) \$	(152) \$

Le tableau suivant présente les ajustements pour reclassement de montants comptabilisés en résultat net dans les états consolidés du résultat global pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2025	2024
Contrats d'énergie dérivés.....	16 \$	(31) \$
CAÉ selon IFRS 9.....	(2)	—
Swaps de taux d'intérêt.....	(9)	2
	5 \$	(29) \$

6. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le chef de la direction et le chef de la direction des finances (collectivement, le « principal décideur opérationnel ») d'Énergie Brookfield analysent les résultats de l'entreprise, gèrent les activités et affectent les ressources selon le type de technologie.

Les activités d'Énergie Brookfield sont réparties selon les secteurs suivants : 1) hydroélectricité, 2) énergie éolienne, 3) énergie solaire destinée aux réseaux publics, 4) énergie décentralisée et stockage (production décentralisée, stockage par pompage et systèmes de stockage d'énergie par batteries), 5) solutions durables (gaz naturel renouvelable, captage et stockage de carbone, recyclage, cogénération, biomasse, services d'énergie nucléaire et transformation énergétique) et 6) siège social. L'hydroélectricité est de surcroît sectorisée par région, nommément Amérique du Nord, Colombie et Brésil. Cette répartition permet de mieux refléter la façon dont le principal décideur opérationnel analyse les résultats de notre société.

Les informations présentées au principal décideur opérationnel sur les mesures utilisées pour évaluer le rendement et affecter les ressources sont au prorata. Au prorata, les informations reflètent la quote-part d'Énergie Brookfield dans des centrales qu'elle inclut dans son périmètre de consolidation ou comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence et pour lesquelles elle détient le contrôle ou exerce une influence notable ou un contrôle conjoint sur la participation. Les informations au prorata offrent aux porteurs de parts (les porteurs de la participation de commandité, des parts de société en commandite rachetables/échangeables, des actions échangeables de BEPC, des actions échangeables de catégorie A.2 et des parts de société en commandite) une perspective que le principal décideur opérationnel considère comme importante au moment d'effectuer des analyses internes et de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. Le principal décideur opérationnel est également d'avis que les informations au prorata permettent aux investisseurs de comprendre l'incidence des décisions qu'il prend et des résultats financiers attribuables aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield.

Les informations financières au prorata ne sont pas présentées et ne sont pas destinées à être présentées conformément aux IFRS. Les tableaux présentant un rapprochement des données conformes aux IFRS et de celles présentées en fonction de la consolidation au prorata ont été fournis. Par secteur, les postes Produits, Autres produits, Coûts d'exploitation directs, Charge d'intérêts, Charge d'impôt exigible et Divers sont des éléments qui diffèrent des résultats présentés selon les IFRS puisqu'ils 1) tiennent compte de la quote-part d'Énergie Brookfield des résultats des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence répartie entre tous les éléments mentionnés précédemment, 2) ne tiennent pas compte de la quote-part du résultat des participations consolidées que la société ne détient pas et qui est répartie entre les éléments mentionnés précédemment, et puisque 3) les autres produits comprennent, sans s'y limiter, notre quote-part dans les couvertures de change et autres couvertures réglées, les produits tirés des actifs financiers et des investissements structurés dans les solutions durables, la monétisation d'attributs fiscaux par suite de crédits rattachés à certains projets en développement et les profits réalisés à la cession d'actifs secondaires et d'actifs récemment développés que nous avons monétisés afin de refléter la valeur économique engendrée par nos activités de développement, soit la conception, la construction et la commercialisation d'une nouvelle capacité d'énergie renouvelable et la vente de ces actifs à des acheteurs de capitaux à faible coût, ce qui pourrait autrement ne pas être reflété dans notre compte consolidé de résultats.

Énergie Brookfield n'exerce pas de contrôle sur les entités qui ne font pas partie de son périmètre de consolidation; par conséquent, celles-ci ont été présentées comme des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans ses états financiers consolidés. La présentation des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges ne signifie pas qu'Énergie Brookfield dispose d'un quelconque droit sur ces éléments, et le retrait de ses états financiers de montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle n'éteint pas les droits établis de notre société sur ces éléments pas plus qu'il n'annule son exposition à ceux-ci.

Énergie Brookfield présente ses résultats répartis en fonction de ces secteurs et les informations sectorielles des périodes antérieures sont présentées de façon cohérente.

Les méthodes comptables utilisées pour les secteurs à présenter sont les mêmes que celles décrites à la note 1, « Mode de présentation et informations significatives sur les méthodes comptables ». Énergie Brookfield analyse le rendement de ses secteurs opérationnels en fonction des fonds provenant des activités. Les fonds provenant des activités ne sont pas une mesure comptable généralement reconnue selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente de celle des fonds provenant des activités utilisée par d'autres entités ainsi que de la définition des fonds provenant des activités utilisée par l'Association des biens immobiliers du Canada et la National Association of Real Estate Investment Trusts, Inc. (« NAREIT »).

Énergie Brookfield se sert des fonds provenant des activités pour évaluer son rendement avant l'incidence de certains éléments ayant un effet de trésorerie (p. ex. les coûts d'acquisition et d'autres éléments généralement ponctuels) et de certains éléments sans effet de trésorerie (p. ex. l'impôt différé, la charge d'amortissement, la composante sans effet de trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle, le profit latent ou la perte latente sur les instruments financiers, les résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et d'autres éléments sans effet de trésorerie), ces éléments n'étant pas représentatifs du rendement des activités sous-jacentes, y compris la monétisation d'attributs fiscaux dans certains projets en développement. Énergie Brookfield tient compte des profits et des pertes réalisés à la cession d'actifs qu'elle a développés ou qu'elle ne comptait pas détenir à long terme dans le calcul des fonds provenant des activités afin de fournir des informations supplémentaires à l'égard du rendement cumulé réalisé sur les placements, y compris tout ajustement de la juste valeur latente qui a été comptabilisé dans les capitaux propres, mais qui n'est pas reflété dans le résultat net de la période considérée.

Le tableau qui suit présente les résultats de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 31 mars 2025 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts									Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle et divers ¹	Selon les IFRS ²
	Hydroélectricité			Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total			
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie									
Produits	288 \$	48 \$	77 \$	165 \$	96 \$	53 \$	130 \$	— \$	857 \$	(222) \$	945 \$	1 580 \$
Autres produits.....	19	3	—	27	30	93	6	7	185	(30)	15	170
Coûts d'exploitation directs.....	(135)	(15)	(24)	(63)	(31)	(24)	(114)	(11)	(417)	143	(401)	(675)
Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	109	6	115
Coûts de service de gestion.....	172	36	53	129	95	122	22	(4)	625	—	565	
Charge d'intérêts.....	(67)	(3)	(17)	(39)	(30)	(7)	(8)	(49)	(49)	21	(415)	(49)
Impôt exigible.....	(2)	(3)	(6)	(4)	(2)	(1)	(2)	(1)	(21)	6	56	(609)
Distributions attribuables aux éléments suivants :												
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	—	—	—	—	—	—	—	(8)	(8)	—	—	(8)
Actions privilégiées.....	—	—	—	—	—	—	—	(7)	(7)	—	—	(7)
Billets subordonnés perpétuels.....	—	—	—	—	—	—	—	(10)	(10)	—	—	(10)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(27)	(6)	(33)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(200)	(200)
Fonds provenant des activités.....	103	30	30	86	63	114	12	(123)	315	—	—	
Charge d'amortissement.....												(583)
Profit de change et sur les instruments financiers.....												249
Recouvrement d'impôt différé.....												45
Divers.....												(261)
Quote-part de la perte découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....												(98)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.....												136
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ³												(197) \$

1) Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle et autres comprennent certains éléments liés aux instruments financiers. Se reporter à la note 5, « Gestion des risques et instruments financiers ».

2) La quote-part de la perte découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 16 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part du résultat. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 64 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

3) Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux actions privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.

Le tableau qui suit présente les résultats de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 31 mars 2024 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts									Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle et divers ¹	Selon les IFRS ²
	Hydroélectricité			Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total			
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie									
Produits	303 \$	59 \$	79 \$	170 \$	93 \$	52 \$	119 \$	— \$	875 \$	(157) \$	774 \$	1 492 \$
Autres produits	6	1	1	10	28	14	13	4	77	(6)	(37)	34
Coûts d'exploitation directs	(103)	(18)	(35)	(59)	(31)	(23)	(97)	(11)	(377)	112	(369)	(634)
Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	51	—	51
Coûts de service de gestion	206	42	45	121	90	43	35	(7)	575	—	368	
Charge d'intérêts	(68)	(4)	(22)	(31)	(30)	(8)	(1)	(35)	(199)	7	(284)	(45)
Impôt exigible	(1)	(2)	(3)	(3)	1	(1)	(1)	—	(10)	2	(20)	(28)
Distributions attribuables aux éléments suivants :												
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	(11)	(11)	—	—	(11)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	(7)	(7)	—	—	(7)
Billets subordonnés perpétuels	—	—	—	—	—	—	—	(7)	(7)	—	—	(7)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(9)	—	(9)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(64)	(64)
Fonds provenant des activités	137	36	20	87	61	34	33	(112)	296	—	—	
Charge d'amortissement												(502)
Profit de change et sur les instruments financiers												120
Recouvrement d'impôt différé												14
Divers												(12)
Quote-part de la perte découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence												(75)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle												39
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ³												(120) \$

1) Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle et autres comprennent certains éléments liés aux instruments financiers. Se reporter à la note 5, « Gestion des risques et instruments financiers ».

2) La quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 33 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part du résultat. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 25 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

3) Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux actions privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.

Le tableau qui suit présente de l'information relative aux états de la situation financière de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des états consolidés de la situation financière, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle :

	Attribuable aux porteurs de parts									Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS
	Hydroélectricité			Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total			
(EN MILLIONS)	Amérique du Nord	Brésil	Colombie									
Au 31 mars 2025												
Trésorerie et équivalents de trésorerie	117 \$	58 \$	26 \$	213 \$	158 \$	74 \$	62 \$	4 \$	712 \$	(129) \$	1 372 \$	1 955 \$
Immobilisations corporelles	14 619	1 317	2 998	5 512	4 055	2 566	768	—	31 835	(1 834)	43 723	73 724
Total de l'actif	15 632	1 577	3 382	7 400	5 234	3 083	2 340	96	38 744	(2 293)	58 827	95 278
Total du passif	9 187	537	1 906	5 916	3 500	2 274	1 069	4 432	28 821	(2 293)	35 136	61 664
Au 31 décembre 2024												
Trésorerie et équivalents de trésorerie	55 \$	52 \$	24 \$	453 \$	151 \$	70 \$	56 \$	5 \$	866 \$	(112) \$	2 381 \$	3 135 \$
Immobilisations corporelles	14 669	1 238	2 801	5 255	3 784	2 558	644	—	30 949	(1 831)	44 357	73 475
Total de l'actif	15 653	1 452	3 184	7 081	4 894	3 313	2 106	95	37 778	(2 272)	59 303	94 809
Total du passif	9 187	460	1 725	5 617	3 393	1 992	934	4 157	27 465	(2 272)	33 160	58 353

Informations géographiques

Le tableau suivant présente les produits consolidés par secteur à présenter pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2025	2024
Hydroélectricité		
Amérique du Nord	317 \$	340 \$
Brésil.....	51	66
Colombie.....	340	351
	708	757
Énergie éolienne	442	422
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	298	229
Énergie décentralisée et stockage.....	132	77
Solutions durables.....	—	7
Total.....	1 580 \$	1 492 \$

Le tableau suivant présente les immobilisations corporelles consolidées et les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence par secteur géographique :

(EN MILLIONS)	31 mars 2025	31 décembre 2024
États-Unis	36 293 \$	37 931 \$
Colombie	13 031	12 431
Canada	7 179	7 116
Brésil	4 669	4 319
Europe	6 335	5 976
Asie-Pacifique	8 081	7 550
Autres	754	892
	76 342 \$	76 215 \$

7. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Pour le trimestre clos le 31 mars 2025, le taux d'imposition effectif d'Énergie Brookfield s'est établi à 44,3 % (25 % en 2024). Le taux d'imposition effectif est différent du taux prévu par la loi en raison principalement des crédits d'impôt à l'investissement et à la production, des variations des actifs d'impôt non comptabilisés, du bénéfice non imposable des participations ne donnant pas le contrôle et des écarts entre les taux.

La société en commandite mène ses activités dans des pays, notamment le Canada, qui ont adopté de nouvelles lois pour instituer l'impôt complémentaire minimum mondial. Ces nouvelles lois sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2024. La société en commandite/société a appliqué une exception obligatoire temporaire à la comptabilisation et à la présentation de l'impôt différé associé à l'impôt complémentaire minimum mondial et comptabilisera la charge d'impôt lorsqu'elle deviendra exigible. Aucune incidence importante sur l'impôt exigible n'a été relevée pour le trimestre clos le 31 mars 2025. L'impôt complémentaire minimum mondial ne devrait pas avoir une incidence importante sur la situation financière de la société en commandite.

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le tableau suivant présente le rapprochement des immobilisations corporelles à la juste valeur :

(EN MILLIONS)	Hydro- électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire	Divers ¹	Total ^{2,3}
Immobilisations corporelles à la juste valeur					
Au 31 décembre 2024.....	32 899 \$	17 832 \$	15 191 \$	996 \$	66 918 \$
Ajouts	4	10	207	18	239
Transfert à partir des immobilisations en cours.....	2	86	497	—	585
Transferts dans les actifs détenus en vue de la vente.....	—	(1 996)	—	—	(1 996)
Éléments comptabilisés par le biais des autres éléments du résultat global :					
Variation de la juste valeur.....	—	28	14	2	44
Écart de conversion	711	226	213	25	1 175
Éléments comptabilisés par le biais du résultat net :					
Variation de la juste valeur.....	—	(3)	(70)	—	(73)
Charge d'amortissement	(156)	(217)	(187)	(23)	(583)
Au 31 mars 2025	33 460 \$	15 966 \$	15 865 \$	1 018 \$	66 309 \$
Immobilisations en cours					
Au 31 décembre 2024.....	299 \$	2 107 \$	3 264 \$	887 \$	6 557 \$
Ajouts	30	279	971	361	1 641
Transfert dans les immobilisations en cours	(2)	(86)	(497)	—	(585)
Transferts dans les actifs détenus en vue de la vente.....	—	—	(272)	—	(272)
Éléments comptabilisés par le biais des autres éléments du résultat global :					
Écart de conversion	5	15	44	10	74
Au 31 mars 2025	332 \$	2 315 \$	3 510 \$	1 258 \$	7 415 \$
Total des immobilisations corporelles à la juste valeur					
Au 31 décembre 2024 ^{2,3}	33 198 \$	19 939 \$	18 455 \$	1 883 \$	73 475 \$
Au 31 mars 2025^{2,3}.....	33 792 \$	18 281 \$	19 375 \$	2 276 \$	73 724 \$

¹⁾ Comprend la biomasse, la cogénération et le stockage par batteries.

²⁾ Comprend des actifs au titre de droits d'utilisation non assujettis à la réévaluation de 48 millions \$ (49 millions \$ en 2024) du secteur hydroélectricité, de 401 millions \$ (427 millions \$ en 2024) du secteur énergie éolienne, de 691 millions \$ (637 millions \$ en 2024) du secteur énergie solaire et de 20 millions \$ (3 millions \$ en 2024) dans divers.

³⁾ Comprend des terrains non assujettis à la réévaluation d'une valeur de 206 millions \$ (204 millions \$ en 2024) dans le secteur de l'hydroélectricité, de 58 millions \$ (61 millions \$ en 2024) dans le secteur de l'énergie éolienne, de 175 millions \$ (167 millions \$ en 2024) dans le secteur de l'énergie solaire et de 2 millions \$ (2 millions \$ en 2024) dans divers.

Au cours de la période, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu les acquisitions des participations suivantes. Elles sont comptabilisées à titre d'acquisitions d'actifs, car elles ne représentent pas des regroupements d'entreprises selon IFRS 3 :

Région	Technologie	Puissance	Montant comptabilisé en immobilisations corporelles	Participation financière d'Énergie Brookfield
Chine	Énergie décentralisée et stockage	540 MW	269 millions \$	25 %
États-Unis	Énergie solaire destinée à des réseaux publics	177 MW	23 millions \$	20 %
États-Unis	Énergie décentralisée et stockage	35 MW	22 millions \$	25 %
Royaume-Uni	Énergie éolienne	28 MW	21 millions \$	35 %
États-Unis	Énergie décentralisée et stockage	41 MW	8 millions \$	20 %

9. EMPRUNTS

Emprunts de la société mère

Le tableau suivant présente les composantes des emprunts de la société mère :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	31 mars 2025				31 décembre 2024			
	Moyenne pondérée				Moyenne pondérée			
	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)	Valeur comptable	Juste valeur estimée	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)	Valeur comptable	Juste valeur estimée
Facilités de crédit.....	s. o.	4	— \$	— \$	5,6	5	240 \$	240 \$
Papier commercial.....	4,9	< 1	635	635	5,0	< 1	431	431
Billets à moyen terme :								
Série 4 (150 \$ CA).....	5,8	12	104	115	5,8	12	104	115
Série 9 (400 \$ CA).....	3,8	< 1	278	278	3,8	< 1	278	278
Série 10 (500 \$ CA).....	3,6	2	348	350	3,6	2	348	349
Série 11 (475 \$ CA).....	4,3	4	330	339	4,3	4	330	336
Série 12 (475 \$ CA).....	3,4	5	330	327	3,4	5	330	324
Série 13 (300 \$ CA).....	4,3	25	209	186	4,3	25	209	186
Série 14 (425 \$ CA).....	3,3	25	295	223	3,3	26	296	222
Série 15 (400 \$ CA) ¹	5,9	8	278	309	5,9	8	278	307
Série 16 (400 \$ CA).....	5,3	9	278	298	5,3	9	278	297
Série 17 (500 \$ CA).....	5,3	29	348	361	5,3	29	348	361
Série 18 (300 \$ CA).....	5,0	10	209	218	5,0	10	209	216
Série 19 (450 \$ CA).....	4,5	11	313	314	—	—	—	—
	4,4	11	3 320	3 318	4,4	12	3 008	2 991
Billets hybrides :								
Subalternes fixe-fixe (200 \$ CA).....	5,5	30	139	140	5,5	30	139	139
Total des emprunts de la société mère			4 094	4 093 \$			3 818	3 801 \$
Ajouter : primes non amorties ²			2				2	
Déduire : coûts de financement non amortis ²			(16)				(18)	
Déduire : tranche courante.....			(913)				(709)	
			<u>3 167 \$</u>				<u>3 093 \$</u>	

¹⁾ Comprend un montant de 7 millions \$ (7 millions \$ en 2024) à rembourser à une entreprise associée à Brookfield. Se reporter à la note 20, « Transactions entre parties liées », pour de plus amples renseignements.

²⁾ Les primes non amorties et les coûts de financement sont amortis sur la durée des emprunts.

Facilités de crédit et papier commercial

Au 31 mars 2025, le papier commercial en circulation d'Énergie Brookfield totalisait 635 millions \$ (431 millions \$ en 2024).

Pour répondre aux fins générales de la société, Énergie Brookfield émet des lettres de crédit aux termes des facilités de crédit de la société mère, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des dépôts de garantie, des lettres de garantie et des garanties relatives aux comptes de réserve du service de la dette. Se reporter à la note 19, « Engagements, éventualités et garanties », pour des informations sur les lettres de crédit émises par des filiales.

Le tableau qui suit résume la portion non utilisée des facilités de crédit de la société mère :

(EN MILLIONS)	31 mars 2025	31 décembre 2024
Facilités de crédit de la société mère et des parties liées autorisées ¹	2 450 \$	2 450 \$
Emprunts tirés sur les facilités de crédit de la société mère ¹	—	(240)
Facilité de lettres de crédit autorisée	500	500
Lettres de crédit émises	(338)	(335)
Tranche non utilisée des facilités de crédit de la société mère.....	2 612 \$	2 375 \$

¹⁾ Les montants sont garantis par Énergie Brookfield.

Billets à moyen terme

Les emprunts de la société mère sont des obligations contractées par une filiale de financement d'Énergie Brookfield, soit Brookfield Renewable Partners ULC (« Canadian Finco ») (se reporter à la note 21, « Filiales faisant appel public à l'épargne »). Canadian Finco peut rembourser de temps à autre une partie ou la totalité des emprunts, conformément aux modalités de l'acte de fiducie. Le solde est exigible à l'échéance et les intérêts sur les emprunts de la société mère sont payés semestriellement. Les billets à terme à payer par Canadian Finco sont garantis sans condition par Énergie Brookfield, Brookfield Renewable Energy L.P. (« BRELP ») et certaines autres filiales.

Au cours du trimestre, Énergie Brookfield a émis des billets à moyen terme de série 19 d'un montant en capital de 450 millions \$ CA. Les billets à moyen terme portent intérêt à un taux fixe de 4,54 % et viennent à échéance le 12 octobre 2035. Les billets à moyen terme de série 19 sont des obligations vertes à l'échelle de la société mère.

Emprunts sans recours

Les emprunts sans recours sont habituellement des emprunts à long terme sur des actifs précis et sans recours, libellés dans la monnaie locale de la filiale. Les emprunts sans recours en Amérique du Nord et en Europe consistent en des dettes à taux fixe et à taux variable indexées sur le taux Secured Overnight Financing Rate (le taux « SOFR »), le taux Sterling Overnight Index Average (le taux « SONIA »), le taux interbancaire offert en euros (le taux « EURIBOR ») et le taux canadien des opérations de pension à un jour (le taux « CORRA »). Énergie Brookfield a recours à des swaps de taux d'intérêt en Amérique du Nord et en Europe pour réduire au minimum son exposition aux taux d'intérêt variables. Les emprunts sans recours au Brésil sont assortis de taux d'intérêt variables selon la Taxa de Juros de Longo Prazo (« TJLP »), soit le taux d'intérêt à long terme de la Banque nationale de développement économique du Brésil, ou le taux du certificat de dépôt interbancaire (« CDI »), majoré d'une marge. Les emprunts sans recours en Colombie sont composés de taux fixes et de taux variables indexés sur l'Indicador Bancario de Referencia (« IBR »), soit le taux d'intérêt à court terme de Banco Central de Colombia, et sur l'indice des prix à la consommation (« IPC ») de la Colombie, soit le taux d'inflation stipulé par la Colombie, majoré d'une marge. Les emprunts sans recours en Inde constituent des dettes à taux fixe et à taux variable indexés sur le taux préférentiel du prêteur (coût marginal du taux d'emprunt (« CMTE »)). Les emprunts sans recours en Chine sont assortis de taux d'intérêt variables de la Banque populaire de Chine (« BPC »).

Le tableau suivant présente les composantes des emprunts sans recours :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	31 mars 2025				31 décembre 2024			
	Moyenne pondérée				Moyenne pondérée			
	Taux d'intérêt moyen pondéré (%)	Durée (en années)	Valeur comptable	Juste valeur estimée	Taux d'intérêt moyen pondéré (%)	Durée (en années)	Valeur comptable	Juste valeur estimée
Emprunts sans recours ^{1, 2}								
Hydroélectricité	7,1	8	9 645 \$	9 583 \$	7,0	8	9 484 \$	9 363 \$
Énergie éolienne	5,3	10	8 367	8 486	5,9	9	10 228	10 224
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	5,5	10	8 964	8 918	6,3	11	7 275	7 250
Énergie décentralisée et stockage	5,4	4	4 691	4 550	5,8	4	3 722	3 630
Solutions durables.....	6,5	1	121	121	6,5	1	195	195
Total.....	5,9	8	31 788 \$	31 658 \$	6,3	9	30 904 \$	30 662 \$
Déduire : primes et escomptes non amortis ³			(197)				(145)	
Déduire : coûts de financement non amortis ³			(169)				(171)	
Déduire : tranche courante.....			(5 047)				(5 005)	
			<u>26 375 \$</u>				<u>25 583 \$</u>	

¹⁾ Comprennent un montant de 1 366 millions \$ (1 494 millions \$ en 2024) emprunté aux termes d'une facilité de crédit-relais d'un fonds privé soutenu par Brookfield.

²⁾ Comprennent un montant de 65 millions \$ (65 millions \$ en 2024) à rembourser à une entreprise associée à Brookfield. Se reporter à la note 20, « Transactions entre parties liées », pour de plus amples renseignements.

³⁾ Les primes non amorties, les escomptes et les coûts de financement sont amortis sur la durée des emprunts.

Renseignements supplémentaires

Le tableau suivant présente les variations des emprunts d'Énergie Brookfield au 31 mars 2025 :

(EN MILLIONS)	Au 31 décembre 2024	Flux de trésorerie liés aux activités de financement, montant net ¹	Sans effet de trésorerie		Au 31 mars 2025
			Transfert dans les passifs détenus en vue de la vente	Divers ^{2, 3}	
Emprunts de la société mère	3 802 \$	271	—	7	4 080 \$
Emprunts sans recours	30 588 \$	1 044	(883)	673	31 422 \$

¹⁾ Compte non tenu des flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement s'élevant à 7 millions \$ se rapportant aux financements donnant droit à des avantages fiscaux comptabilisés dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie.

²⁾ Comprend le change et l'amortissement des primes, des escomptes et des coûts de financement non amortis.

³⁾ Comprend des emprunts sans recours d'un montant de 172 millions \$ pris en charge dans le cadre d'acquisitions d'actifs.

10. PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle d'Énergie Brookfield se répartissaient comme suit :

(EN MILLIONS)	31 mars 2025	31 décembre 2024
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	23 717 \$	26 168 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	48	50
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	2 346	2 457
Actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2.....	2 167	2 269
Actions privilégiées.....	537	537
Billets subordonnés perpétuels	737	737
	29 552 \$	32 218 \$

Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation

La variation nette des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation se présente comme suit :

(EN MILLIONS)	Participations détenues par des tiers	Au 31 décembre 2024	Résultat net	Autres éléments du résultat global	Apports en capital	Remboursement de capital	Distributions	Acquisitions	Divers	Au 31 mars 2025
Brookfield Americas Infrastructure Fund	78 %	44 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	(2) \$	42 \$
Brookfield Infrastructure Fund II	43 % - 60 %	2 011	1	11	—	—	(6)	—	1	2 018
Brookfield Infrastructure Fund III	23 % - 71 %	3 456	22	94	—	(32)	(29)	—	(14)	3 497
Brookfield Infrastructure Fund IV	38 % - 75 %	2 106	(28)	75	(2)	(67)	(46)	—	3	2 041
Brookfield Infrastructure Fund V	72 %	1 955	(1)	10	—	—	—	—	(1)	1 963
Brookfield Global Transition Fund I	77 % - 80 %	5 312	48	52	222	(5)	(11)	—	(47)	5 571
Brookfield Global Transition Fund II	59 % - 80 %	329	(40)	14	—	—	(7)	—	7	303
Partenaires institutionnels de Neoen	3 % - 27 %	601	—	(7)	224	—	—	—	(4)	814
Portefeuille hydroélectrique au Canada	50 %	1 219	9	(1)	—	—	(16)	—	1	1 212
The Catalyst Group	25 %	125	5	—	—	—	—	—	—	130
Partenaires institutionnels d'Isagen	53 %	3 447	40	182	—	—	(90)	—	1	3 580
Participations ne donnant pas le contrôle dans Isagen – actionnaires publics	0,3 %	22	—	1	—	—	—	—	1	24
Divers	0,3 % - 71 %	5 541	8	(47)	28	—	(13)	(2 972)	(23)	2 522
Total		26 168 \$	64 \$	384 \$	472 \$	(104) \$	(218) \$	(2 972) \$	(77) \$	23 717 \$

Au 31 décembre 2024, la participation de 47 % dans Neoen qui n'était pas détenue par Énergie Brookfield et ses partenaires institutionnels a été comptabilisée à titre de participation ne donnant pas le contrôle à la juste valeur implicite équivalant au montant versé pour la participation initiale détenant le contrôle de 53 % conformément à IFRS 10, *États financiers consolidés*. L'offre publique d'achat obligatoire lancée au cours du trimestre a entraîné le reclassement de la participation ne donnant pas le contrôle et, au 31 mars 2025, la participation de 2 % non détenue par Énergie Brookfield et ses partenaires institutionnels a été comptabilisée d'un montant de 194 millions \$ au poste Provisions de l'état consolidé de la situation financière. Se reporter à la note 2, « Acquisitions », et à la note 22, « Événements postérieurs à la date de clôture », pour de plus amples renseignements.

Participations de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield, participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield, actions échangeables de catégorie A de Brookfield Renewable Corporation détenues par des actionnaires publics et les détenteurs de Brookfield et actions échangeables de catégorie A.2 de Brookfield Renewable Holdings Corporation détenues par les détenteurs de Brookfield

Brookfield, à titre de détenteur de la participation de commandité de 1 % dans BRELP, a le droit de recevoir les distributions régulières, en plus d'une distribution incitative fondée sur le montant par lequel les distributions trimestrielles dépassent les niveaux cibles. Dans la mesure où les distributions des parts de société en commandite sont supérieures à 0,20 \$ par part de société en commandite par trimestre, la distribution incitative au 31 mars 2025 est alors de 15 % des distributions au-delà de ce seuil. Si les distributions des parts de société en commandite sont supérieures à 0,2253 \$ par part de société en commandite par trimestre, la distribution incitative équivaut alors à 25 % de toutes les distributions au-delà de ce seuil. Des distributions incitatives de 37 millions \$ ont été déclarées au cours du trimestre clos le 31 mars 2025 (33 millions \$ en 2024).

Les capitaux propres consolidés comprennent les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC, les actions échangeables de catégorie A.2 et la participation de commandité. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité sont détenues entièrement par Brookfield, tandis que les actions échangeables de BEPC et les actions échangeables de catégorie A.2 sont détenues à 25 % par les détenteurs de Brookfield, et le reste par les actionnaires publics. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et les actions échangeables de catégorie A.2 donnent au porteur le droit, à son gré, de racheter respectivement ces parts ou actions pour une contrepartie en trésorerie. Puisque ce droit de rachat est assujéti au droit de premier refus d'Énergie Brookfield et qu'Énergie Brookfield peut, à son gré, régler la demande de rachat en contrepartie de parts de société en commandite qu'elle détient ou, dans le cas des actions échangeables de catégorie A.2, d'actions échangeables de BEPC ou des parts de société en commandite, au gré de Brookfield, plutôt qu'en trésorerie, à raison de une pour une, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et les actions échangeables de catégorie A.2 sont classées à titre de capitaux propres selon IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Se reporter à la note 20, « Transactions entre parties liées », pour de plus amples renseignements.

Les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC, les actions échangeables de catégorie A.2 et la participation de commandité sont présentées à titre de participations ne donnant pas le contrôle puisqu'elles sont liées à une participation dans une filiale qui n'est pas attribuable, directement ou indirectement, à Énergie Brookfield. Pour le trimestre clos le 31 mars 2025, les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé 35 313 actions échangeables de BEPC (2 683 actions échangeables en 2024), contre un nombre équivalent de parts de société en commandite d'une valeur de moins de 1 million \$ (moins de 1 million \$ en 2024). Aucune part de société en commandite rachetable/échangeable ni aucune action échangeable de catégorie A.2 n'a été rachetée.

Les parts de société en commandite rachetables/échangeables émises par BRELP, les actions échangeables de BEPC émises par BEPC et les actions échangeables de catégorie A.2 émises par BRHC comportent les mêmes caractéristiques économiques à tous égards des parts de société en commandite émises par Énergie Brookfield, sauf en ce qui concerne le droit de rachat décrit précédemment. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC, les actions échangeables de catégorie A.2 et la participation de commandité, compte non tenu des distributions incitatives, donnent droit au résultat net et aux distributions par part équivalant à la participation par part des parts de société en commandite d'Énergie Brookfield.

Au 31 mars 2025, 194 487 939 parts de société en commandite rachetables/échangeables (194 487 939 parts de société en commandite rachetables/échangeables au 31 décembre 2024), 179 605 538 actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2 sur une base combinée (179 640 851 actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2 sur une base combinée au 31 décembre 2024) et 3 977 260 parts de commandité (3 977 260 parts de commandité au 31 décembre 2024) étaient en circulation.

En décembre 2024, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite et ses actions échangeables de BEPC en circulation. Énergie Brookfield est autorisée à racheter jusqu'à 14 255 578 parts de société en commandite et 8 982 042 actions échangeables de BEPC, soit 5 % de ses parts de société en commandite ainsi que de ses actions échangeables de BEPC émises et en circulation. Les offres viendront à échéance le 17 décembre 2025, ou plus tôt si Énergie Brookfield venait à terminer ses rachats avant cette date. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2025, 1 172 375 parts de société en commandite ont été rachetées et annulées (1 216 254 parts en 2024), pour un coût total de 26 millions \$ (28 millions \$ en 2024). Aucune action échangeable de BEPC n'a été rachetée au cours des trimestres clos les 31 mars 2025 et 2024.

Distributions

Le tableau suivant présente la répartition des distributions pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2025	2024
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.....	2 \$	1 \$
Distributions incitatives.....	37	33
	39	34
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	74	70
Actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2 détenues par		
Détenteurs de Brookfield.....	17	16
Porteurs d'actions externes.....	51	49
Total des actions échangeables de BEPC et des actions échangeables de catégorie A.2	68	65
	181 \$	169 \$

Actions privilégiées

Les actions privilégiées d'Énergie Brookfield comprenaient les actions privilégiées de catégorie A d'Actions privilégiées Énergie renouvelable Brookfield Inc. (« Actions privilégiées ERB ») suivantes :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Actions en circulation	Taux de rendement cumulatif des dividendes (%)	Date de rachat la plus rapprochée	Dividendes déclarés pour les trimestres clos les 31 mars		Valeur comptable aux	
				2025	2024	31 mars 2025	31 décembre 2024
				Série 1 (136 \$ CA).....	6,85	3,1	Avril 2025
Série 2 (113 \$ CA) ¹ ...	3,11	6,7	Avril 2025	1	1	54	54
Série 3 (249 \$ CA).....	9,96	6,5	Juillet 2024	2	2	172	172
Série 5 (103 \$ CA).....	4,11	5,0	Avril 2018	1	1	71	71
Série 6 (175 \$ CA).....	7,00	5,0	Juillet 2018	2	2	121	121
	31,03			7 \$	7 \$	537 \$	537 \$

¹⁾ Le taux de dividende correspond à la distribution annualisée fondée sur le taux variable trimestriel le plus récent.

Les distributions versées pour le trimestre clos le 31 mars 2025 se sont élevées à 7 millions \$ (7 millions \$ en 2024).

Les actions privilégiées de catégorie A ne sont assorties d'aucune date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs. Au 31 mars 2025, aucune des actions privilégiées de catégorie A, série 3, série 5 et série 6, émises n'avait été rachetée par Actions privilégiées ERB.

En décembre 2024, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Actions privilégiées ERB lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 17 décembre 2025 ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Actions privilégiées ERB est autorisée à racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries d'actions privilégiées de catégorie A. Aucune action privilégiée de catégorie A n'a été rachetée au cours des trimestres clos les 31 mars 2025 et 2024 dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Billets subordonnés perpétuels

Le tableau suivant présente la composition des billets subordonnés perpétuels d'Énergie Brookfield :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Actions en circulation	Taux d'intérêt (%)	Date de rachat la plus rapprochée	Charge d'intérêt pour les trimestres clos les 31 mars		Valeur comptable aux	
				2025	2024	31 mars 2025	31 décembre 2024
				Date d'émission			
Avril 2021	14,0	4,63	Avril 2026	4 \$	4 \$	340 \$	340 \$
Décembre 2021	10,4	4,88	Décembre 2026	3	3	252	252
Mars 2024	6,00	7,25	Mars 2029	3	—	145	145
	<u>30,4</u>			<u>10 \$</u>	<u>7 \$</u>	<u>737 \$</u>	<u>737 \$</u>

Les distributions versées pour le trimestre clos le 31 mars 2025 se sont élevées à 10 millions \$ (7 millions \$ en 2024).

11. CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES DÉTENANT DES PARTS PRIVILÉGIÉES

Les capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées d'Énergie Brookfield sont composés des parts privilégiées de catégorie A présentées comme suit :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Actions en circulation	Taux de rendement cumulatif des distributions (%)	Date de rachat permise la plus rapprochée	Distributions déclarées pour les trimestres clos les 31 mars		Valeur comptable aux	
				2025	2024	31 mars 2025	31 décembre 2024
				Série 7 (175 \$ CA).....	7,00	5,50	Janvier 2026
Série 13 (250 \$ CA).....	10,00	6,05	Avril 2028	3	3	196	196
Série 15 (175 \$ CA).....	—	—	Avril 2024	—	2	—	—
Série 17 (200 \$).....	8,00	5,25	Mars 2025	2	2	195	195
Série 18 (150 \$ CA).....	6,00	5,50	Avril 2027	1	2	115	115
	<u>31,00</u>			<u>8 \$</u>	<u>11 \$</u>	<u>634 \$</u>	<u>634 \$</u>

Les distributions versées pour le trimestre clos le 31 mars 2025 se sont élevées à 8 millions \$ (11 millions \$ en 2024).

Parts de société en commandite privilégiées de catégorie A – offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En décembre 2024, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Énergie Brookfield lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 17 décembre 2025, ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield peut racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries de parts de société en commandite privilégiées de catégorie A. Aucune part n'a été rachetée au cours des trimestres clos les 31 mars 2025 et 2024.

12. CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES

Capitaux propres des commanditaires

Au 31 mars 2025, un total de 284 114 543 parts de société en commandite étaient en circulation (285 180 371 parts de société en commandite au 31 décembre 2024) dont 74 339 049 parts de société en commandite (74 339 049 parts de société en commandite au 31 décembre 2024) étaient détenues par les détenteurs de Brookfield. Brookfield détient toutes les participations de commandité dans Énergie Brookfield, ce qui représentait une participation de 0,01 %.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2025, un total de 71 234 parts de société en commandite (95 018 parts de société en commandite en 2024) ont été émises dans le cadre du programme de réinvestissement des distributions, pour une valeur totale de 2 millions \$ (2 millions \$ en 2024).

Pour le trimestre clos le 31 mars 2025, les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé 35 313 actions échangeables de BEPC (2 683 actions en 2024), contre un nombre équivalent de parts de société en commandite d'une valeur de moins de 1 million \$ (moins de 1 million \$ en 2024).

Au 31 mars 2025, les détenteurs de Brookfield détenaient une participation directe et indirecte d'environ 48 % d'Énergie Brookfield sur une base entièrement échangeable. Les détenteurs de Brookfield détenaient une participation directe et indirecte, soit 313 640 823 parts de société en commandite, parts de société en commandite rachetables/échangeables, actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2, sur une base combinée. La participation restante est détenue par des investisseurs publics.

Compte non tenu d'un échange intégral, les détenteurs de Brookfield détenaient, au 31 mars 2025, une participation directe de société en commandite de 26 % dans Énergie Brookfield, une participation directe de 41 % dans BRELP découlant de la détention de parts de société en commandite rachetables/échangeables, une participation directe de commandité de 1 % dans BRELP et une participation directe et indirecte de 25 % dans les actions échangeables de BEPC et les actions échangeables de catégorie A.2.

En décembre 2024, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite et ses actions échangeables de BEPC en circulation. Énergie Brookfield est autorisée à racheter jusqu'à 14 255 578 parts de société en commandite et 8 982 042 actions échangeables de BEPC, soit 5 % de ses parts de société en commandite ainsi que de ses actions échangeables de BEPC émises et en circulation. Les offres viendront à échéance le 17 décembre 2025, ou plus tôt si Énergie Brookfield venait à terminer ses rachats avant cette date. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2025, 1 172 375 parts de société en commandite ont été rachetées (1 216 254 parts en 2024), pour un coût total de 26 millions \$ (28 millions \$ en 2024). Aucune action échangeable de BEPC n'a été rachetée au cours des trimestres clos les 31 mars 2025 et 2024.

Distributions

Le tableau suivant présente la répartition des distributions pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2025	2024
Détenteurs de Brookfield	28 \$	26 \$
Porteurs de parts de société en commandite externes.....	80	77
	108 \$	103 \$

En janvier 2025, les distributions aux porteurs de parts sont passées à 1,492 \$ par part de société en commandite sur une base annualisée, soit une hausse de 0,07 \$ par part de société en commandite, qui a pris effet pour la distribution versée en mars 2025.

Les distributions versées pour le trimestre clos le 31 mars 2025 se sont élevées à 103 millions \$ (94 millions \$ en 2024).

13. GOODWILL

Le tableau qui suit présente un rapprochement du goodwill pour le trimestre clos le 31 mars 2025 :

(EN MILLIONS)	Total
Solde au 31 décembre 2024.....	5 434 \$
Écart de conversion et autres.....	244
Solde au 31 mars 2025.....	5 678 \$

14. PARTICIPATIONS COMPTABILISÉES SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

Le tableau suivant présente les variations des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence d'Énergie Brookfield pour le trimestre clos le 31 mars 2025 :

(EN MILLIONS)	Total
Solde au 31 décembre 2024.....	2 740 \$
Participation.....	27
Cessions.....	(125)
Quote-part du résultat net.....	(16)
Quote-part des autres éléments du résultat global.....	7
Dividendes reçus.....	(37)
Écart de conversion et autres.....	22
Solde au 31 mars 2025.....	2 618 \$

Le tableau suivant présente les participations et la valeur comptable des investissements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et des coentreprises, qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence :

	Participation		Valeur comptable	
	31 mars 2025	31 décembre 2024	31 mars 2025	31 décembre 2024
Hydroélectricité.....	22 %-50 %	22 %-50 %	340 \$	349 \$
Énergie éolienne.....	25 %-50 %	25 %-50 %	473	476
Énergie solaire destinée aux réseaux publics.....	25 %-65 %	25 %-65 %	321	320
Énergie décentralisée et stockage.....	50 %-67 %	50 %-67 %	557	680
Solutions durables.....	4 %-67 %	4 %-67 %	927	915
			2 618 \$	2 740 \$

15. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie d'Énergie Brookfield se présentaient comme suit :

(EN MILLIONS)	31 mars 2025	31 décembre 2024
Trésorerie.....	1 505 \$	2 682 \$
Liquidités soumises à restrictions.....	318	307
Dépôts à court terme.....	132	146
	1 955 \$	3 135 \$

16. LIQUIDITÉS SOUMISES À RESTRICTIONS

Les liquidités soumises à restrictions d'Énergie Brookfield se présentaient comme suit :

(EN MILLIONS)	31 mars 2025	31 décembre 2024
Activités	287 \$	284 \$
Obligations liées au crédit	165	157
Dépenses d'investissement et projets de développement	2	22
Total	454	463
Moins : tranche non courante	(182)	(177)
Tranche courante	272 \$	286 \$

17. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

Les créances clients et autres actifs courants d'Énergie Brookfield se composaient des éléments suivants :

(EN MILLIONS)	31 mars 2025	31 décembre 2024
Créances clients	931 \$	808 \$
Taxes de vente à recouvrer	210	193
Charges payées d'avance et créances diverses	183	174
Dépôts affectés en garantie ¹	144	197
Stocks	138	154
Dépôts à court terme et avances	114	200
Crédits d'impôt à recevoir	82	20
Impôts à recevoir	68	71
Tranche courante de l'actif sur contrat	66	65
Autres créances à court terme	292	242
	2 228 \$	2 124 \$

¹⁾ Les dépôts affectés en garantie sont associés à des contrats d'énergie dérivés qu'Énergie Brookfield conclut en vue de réduire son exposition aux prix de l'électricité sur les marchés de gros au moment de la vente future de sa production non visée par contrat, conformément à la stratégie de gestion des risques d'Énergie Brookfield.

Énergie Brookfield reçoit essentiellement des paiements mensuels provenant des produits tirés des conventions d'achat d'électricité facturés et n'avait pas de créances clients en souffrance à la date de clôture. Les créances découlant de contrats conclus avec les clients sont comptabilisées dans les créances clients.

18. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Les dettes fournisseurs et autres crédateurs d'Énergie Brookfield étaient comme suit :

(EN MILLIONS)	31 mars 2025	31 décembre 2024
Créditeurs liés aux activités d'exploitation.....	808 \$	733 \$
Dettes fournisseurs	733	787
Intérêts à payer sur des emprunts.....	302	264
Distributions à verser aux porteurs de parts de société en commandite, distributions à verser sur les parts de société en commandite privilégiées, dividendes à payer sur actions privilégiées, distributions à verser sur billets subordonnés perpétuels et dividendes à payer sur actions échangeables ¹	62	60
Tranche à court terme des obligations locatives	57	49
Tranche courante du passif sur contrat.....	52	47
Impôts à payer	50	28
Divers	156	136
	2 220 \$	2 104 \$

¹⁾ Ne comprennent que les montants à payer aux porteurs de parts de société en commandite externes et aux porteurs d'actions échangeables de BEPC. Les montants à payer aux détenteurs de Brookfield sont compris dans les montants à payer à des parties liées.

19. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

Engagements

Dans le cours de leurs activités, Énergie Brookfield et ses filiales sont parties à des ententes relatives à l'utilisation d'eau, de terrains et de barrages. Les paiements prévus en vertu de ces ententes varient selon le volume d'électricité produite. Les diverses ententes peuvent être renouvelées et se prolonger jusqu'en 2089.

Dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield prendra des engagements au titre des dépenses d'investissement qui concernent principalement des coûts engagés dans le cadre de projets d'initiatives de croissance divers. Au 31 mars 2025, Énergie Brookfield avait pris des engagements au titre des dépenses d'investissement en cours totalisant 3 108 millions \$ (2 923 millions \$ au 31 décembre 2024). De ce montant, une tranche de 1 935 millions \$ est exigible en 2025, une tranche de 911 millions \$, en 2026, une tranche de 239 millions \$, de 2027 à 2029, et une tranche de 23 millions \$ par la suite.

Le tableau suivant présente la liste des actifs et des portefeuilles d'actifs qu'Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a convenu d'acquérir sous réserve des conditions de clôture habituelles, au 31 mars 2025 :

Région	Technologie	Puissance	Contrepartie	Participation financière d'Énergie Brookfield	Clôture prévue
Chine	Énergie éolienne	Développement de 50 MW	58 millions CNY (8 millions \$)	20 %	T2 2025
Chine	Énergie éolienne	Développement de 201 MW	573 millions CNY (79 millions \$)	20 %	T2 2025
Brésil	Énergie décentralisée et stockage	Développement de 812 MW et exploitation de 30 MW	178 millions R\$ (31 millions \$)	20 %	De 2025 à 2026
États-Unis	Diverses	Développement de 30 GW et exploitation de 3,9 GW	946 millions \$	25 %	T2 2025

Une partie intégrante de la stratégie d'Énergie Brookfield consiste à participer avec des partenaires institutionnels à des fonds de capital-investissement privés soutenus par Brookfield qui ciblent des acquisitions correspondant au profil d'Énergie Brookfield. Dans le cours normal de ses activités, Énergie Brookfield s'est engagée auprès de fonds de capital-investissement privés soutenus par Brookfield à participer à ces acquisitions cibles dans l'avenir, lorsque celles-ci auront été identifiées, le cas échéant. De temps à autre, afin de permettre que les activités d'investissement soient réalisées rapidement et de façon efficace, Énergie Brookfield financera des dépôts ou engagera d'autres coûts et charges (y compris en recourant à des facilités de crédit afin d'utiliser, de soutenir, de garantir ou d'émettre des lettres de crédit) à l'égard d'un investissement qui sera par la suite partagé entre des véhicules, des consortiums ou des sociétés de personnes soutenus par Brookfield (y compris des fonds privés, des coentreprises et des arrangements semblables), Énergie Brookfield et des co-investisseurs ou effectué en totalité par l'un de ceux-ci.

Éventualités

Énergie Brookfield et ses filiales font l'objet d'actions en justice, d'arbitrages et de poursuites dans le cours normal de leurs activités. Bien qu'il soit impossible de prédire avec certitude l'issue de ces actions en justice et poursuites, la direction est d'avis que leur règlement n'aura pas d'incidence importante sur la situation financière consolidée d'Énergie Brookfield ou sur ses résultats d'exploitation consolidés.

Énergie Brookfield, au nom des filiales d'Énergie Brookfield, et les filiales elles-mêmes ont fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement. L'activité relative aux lettres de crédit émises par Énergie Brookfield est décrite à la note 9, « Emprunts ».

Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves de fonds propres, et à l'achèvement des travaux de construction et au rendement dans la mesure où elles se rapportent à ses participations dans Brookfield Americas Infrastructure Fund, Brookfield Infrastructure Fund II, Brookfield Infrastructure Fund III, Brookfield Infrastructure Fund IV, Brookfield Infrastructure Fund V, Fonds de transition mondiale de Brookfield, Brookfield Global Transition Fund II et The Catalytic Transition Fund. Les filiales d'Énergie Brookfield ont également fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves de fonds propres, et à l'achèvement des travaux de construction et au rendement.

Les lettres de crédit émises par Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, et ses filiales se présentaient comme suit aux :

(EN MILLIONS)	31 mars 2025	31 décembre 2024
Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels	73 \$	74 \$
Filiales d'Énergie Brookfield	3 749	2 718
	<u>3 822 \$</u>	<u>2 792 \$</u>

Garanties

Dans le cours normal de leurs activités, Énergie Brookfield et ses filiales signent des conventions prévoyant l'indemnisation et des garanties à l'égard de tiers dans le cadre de transactions, notamment de cessions d'entreprises, de projets d'investissement, d'acquisitions d'entreprises, d'activités de commercialisation d'électricité comme les conventions d'achat et de vente, les swaps, les facilités de crédit de certains fonds privés de Brookfield, et qui sont également garantis par les capitaux engagés de nos partenaires institutionnels tiers, ainsi que de ventes et d'achats d'actifs et de services. Énergie Brookfield a également convenu d'indemniser ses administrateurs et certains de ses dirigeants et employés. La nature de la quasi-totalité des promesses d'indemnisation empêche Énergie Brookfield de faire une estimation raisonnable du montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser à des tiers, car les conventions ne précisent pas toujours de montant maximal, et les montants dépendent de l'issue d'éventualités futures, dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées à l'heure actuelle. Énergie Brookfield et ses filiales n'ont jamais versé de montant important aux termes de telles conventions d'indemnisation.

20. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield sont comptabilisées à la valeur d'échange et sont principalement effectuées avec Brookfield.

Brookfield Corporation a consenti une facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté et confirmée de 400 millions \$, qui vient à échéance en décembre 2029, et les montants empruntés portent intérêt au taux Secured Overnight Financing Rate (le taux « SOFR »), majoré d'une marge. Au cours de la période considérée, aucun montant n'a été emprunté sur la facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté confirmée et consentie par Brookfield Corporation.

Celle-ci peut, de temps à autre, placer des fonds en dépôt auprès d'Énergie Brookfield, qui sont remboursables sur demande, y compris les intérêts courus. Au 31 mars 2025, aucuns fonds n'avaient été déposés auprès d'Énergie Brookfield (néant au 31 décembre 2024). La charge d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable et sur le dépôt de Brookfield Corporation pour le trimestre clos le 31 mars 2025 s'est établie à néant (néant en 2024).

De temps à autre, Brookfield Wealth Solutions et ses entités liées peuvent participer à des mobilisations de capitaux entreprises par Énergie Brookfield. Ces financements étant généralement octroyés au taux du marché, Brookfield Wealth Solutions détenait, au 31 mars 2025, une créance de 65 millions \$ au titre d'emprunts sans recours (65 millions \$ au 31 décembre 2024) et une créance de 7 millions \$ au titre d'emprunts de la société mère (7 millions \$ au 31 décembre 2024). En outre, Brookfield Wealth Solutions a souscrit un financement donnant droit à des avantages fiscaux de 2 millions \$ (1 million \$ au 31 décembre 2024) ainsi que des capitaux propres des commanditaires privilégiés d'un montant de 10 millions \$ (10 millions \$ au 31 décembre 2024). Au 31 mars 2025, Énergie Brookfield avait contracté des emprunts de 348 millions \$ (348 millions \$ au 31 décembre 2024) auprès de Brookfield Wealth Solutions, lesquels étaient classés comme des montants à payer aux parties liées.

Énergie Brookfield participe, avec des partenaires institutionnels, au Brookfield Americas Infrastructure Fund, au Brookfield Infrastructure Fund II, au Brookfield Infrastructure Fund III, au Brookfield Infrastructure Fund IV, au Brookfield Infrastructure Fund V, au Brookfield Infrastructure Income Fund, au Brookfield Global Transition Fund I, au Brookfield Global Transition Fund II, au Brookfield Infrastructure Debt Fund et au The Catalytic Transition Fund (les « fonds privés »), chacun de ces fonds étant soutenu par Brookfield et y étant lié. Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a accès à du financement au moyen des facilités de crédit des fonds privés.

De temps à autre, Énergie Brookfield peut conclure des conventions avec Brookfield et ses filiales afin de transférer des crédits d'impôt obtenus dans le cadre de projets d'énergie renouvelable. Ces conventions sont généralement conclues au prix du marché. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2025, Énergie Brookfield a transféré à Brookfield et à ses filiales des crédits d'impôt totalisant 19 millions \$ (néant en 2024).

Au cours du premier trimestre de 2025, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu la vente d'un actif solaire destiné aux réseaux publics en Jamaïque d'une puissance de 52 MW détenu par Neoen à une entreprise associée d'Énergie Brookfield, pour un produit d'environ 19 millions \$ (montant net d'environ 2 millions \$ pour Énergie Brookfield). L'actif faisait déjà l'objet d'une convention d'achat et de vente négociée dans des conditions normales de concurrence qui avait été conclue avant qu'Énergie Brookfield n'acquière Neoen et, par conséquent, aucun profit ni aucune perte n'a été comptabilisé à la suite de la transaction.

Le tableau suivant présente les conventions et les transactions entre parties liées comptabilisées dans les comptes consolidés de résultat pour les exercices clos les 31 mars :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2025	2024
Produits		
Conventions d'achat d'électricité et conventions relatives aux produits	26 \$	16 \$
Services de développement	11	—
	37 \$	16 \$
Autres produits		
Produits de distribution	12 \$	2 \$
Intérêts et autre revenu de placement	5	—
	17 \$	2 \$
Coûts d'exploitation directs		
Frais de commercialisation de l'énergie et autres services	(7) \$	(7) \$
Charge d'intérêts		
Emprunts	(80) \$	(9) \$
Désactualisation des soldes des contrats	(10)	(8)
	(90) \$	(17) \$
Autres		
Autres produits (charges) liés aux services entre parties liées	(1) \$	1 \$
Profit sur les instruments financiers	—	2
	(1) \$	3 \$
Coûts de service de gestion	(49) \$	(45) \$
Impôt exigible		
Crédits d'impôt à l'investissement	19 \$	— \$

Le tableau suivant présente l'incidence des conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les états consolidés de la situation financière :

(EN MILLIONS)	Partie liée	31 mars 2025	31 décembre 2024
Actifs courants			
Créances clients et autres actifs courants			
Actif sur contrat	Brookfield	66 \$	65 \$
Montants à recevoir de parties liées			
Montants à recevoir	Brookfield ¹	516 \$	573 \$
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres	306	300
		822 \$	873 \$
Actifs détenus en vue de la vente	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres	— \$	125 \$
Actifs liés à des instruments financiers	Brookfield	36 \$	38 \$
Actifs non courants			
Autres actifs non courants			
Actif sur contrat	Brookfield	238 \$	250 \$
Montants à recevoir de parties liées	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres	11	8
Passifs courants			
Passifs sur contrat	Brookfield	52 \$	47 \$
Montants à payer à des parties liées			
Montants à payer	Brookfield ²	4 863 \$	4 005 \$
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres	999	684
	Brookfield Wealth Solutions.....	123	123
Distributions à verser sur les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC, les actions échangeables de catégorie A.2, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité	Brookfield	46	43
		6 031 \$	4 855 \$
Passifs détenus en vue de la vente	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres	— \$	31 \$
Passifs non courants			
Passifs liés à des instruments financiers	Brookfield	10 \$	13 \$
	Brookfield Wealth Solutions.....	2	1
Montants à payer à des parties liées			
Montants à payer	Brookfield ²	288 \$	309 \$
	Brookfield Wealth Solutions.....	225	225
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres	50	58
		563 \$	592 \$
Emprunts de la société mère	Brookfield Wealth Solutions.....	7 \$	7 \$
Emprunts sans recours	Brookfield Wealth Solutions.....	65 \$	65 \$
Autres passifs non courants			
Passif sur contrat	Brookfield	684 \$	686 \$
Capitaux propres			
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	Brookfield Wealth Solutions.....	10 \$	10 \$

¹⁾ Comprennent des montants à recevoir de 333 millions \$ (376 millions \$ en 2024) aux termes de la facilité de crédit de Brookfield Global Transition Fund.

²⁾ Comprennent des montants à payer de respectivement 32 millions \$ (32 millions \$ en 2024), 953 millions \$ (87 millions \$ en 2024) et 3 344 millions \$ (3 493 millions \$ en 2024) aux termes des facilités de crédit de Brookfield Infrastructure Fund IV, Brookfield Global Transition Fund I et Brookfield Global Transition Fund II.

21. FILIALES FAISANT APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE

Les tableaux suivants présentent les informations financières résumées consolidées relatives à Énergie Brookfield, Actions privilégiées ERB et Canadian Finco :

(EN MILLIONS)	Énergie Brookfield ¹	Actions privilégiées ERB	Canadian Finco	Entités de soutien au crédit des filiales ²	Autres filiales ^{1,3}	Ajustements de consolidation ⁴	Énergie Brookfield (données consolidées)
Au 31 mars 2025							
Actifs courants.....	44 \$	369 \$	3 517 \$	350 \$	8 708 \$	(4 273) \$	8 715 \$
Actifs non courants.....	4 107	227	1	40 672	86 475	(44 919)	86 563
Passifs courants.....	84	8	333	7 403	15 968	(6 664)	17 132
Passifs non courants.....	—	—	3 162	48	41 322	—	44 532
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	—	—	—	—	23 717	—	23 717
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	—	—	—	2 346	—	—	2 346
Actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2.....	—	—	—	—	2 167	—	2 167
Actions privilégiées.....	—	537	—	—	—	—	537
Billets subordonnés perpétuels.....	—	—	—	737	—	—	737
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	634	—	—	639	—	(639)	634
Au 31 décembre 2024							
Actifs courants.....	41 \$	369 \$	3 193 \$	429 \$	8 836 \$	(4 033) \$	8 835 \$
Actifs non courants.....	4 282	227	1	41 568	85 893	(45 997)	85 974
Passifs courants.....	80	8	322	7 257	13 619	(6 721)	14 565
Passifs non courants.....	—	—	2 853	352	40 583	—	43 788
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	—	—	—	—	26 168	—	26 168
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	—	—	—	2 457	—	—	2 457
Actions échangeables de BEPC et des actions échangeables de catégorie A.2.....	—	—	—	—	2 269	—	2 269
Actions privilégiées.....	—	537	—	—	—	—	537
Billets subordonnés perpétuels.....	—	—	—	737	—	—	737
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	634	—	—	639	—	(639)	634

¹⁾ Comprennent les participations dans les filiales comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

²⁾ Comprennent BRELP, BRP Bermuda Holdings I Limited, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., Brookfield BRP Europe Holdings Limited, Énergie Brookfield Investments Limited et BEP Subco Inc., collectivement les « entités de soutien au crédit des filiales ».

³⁾ Comprennent des filiales d'Énergie Brookfield autres qu'Actions privilégiées ERB, Canadian Finco et les entités de soutien au crédit des filiales.

⁴⁾ Comprennent l'élimination des transactions et soldes intersociétés nécessaires afin de présenter Énergie Brookfield sur une base consolidée.

(EN MILLIONS)	Énergie Brookfield ¹	Actions privilégiées ERB	Canadian Finco	Entités de soutien au crédit des filiales ²	Autres filiales ^{1,3}	Ajustements de consolidation ⁴	Énergie Brookfield (données consolidées)
Trimestre clos le 31 mars 2025							
Produits.....	— \$	— \$	— \$	— \$	1 580 \$	— \$	1 580 \$
Résultat net.....	(93)	—	2	(681)	198	466	(108)
Trimestre clos le 31 mars 2024							
Produits.....	— \$	— \$	— \$	— \$	1 492 \$	— \$	1 492 \$
Résultat net.....	(56)	—	—	(381)	183	184	(70)

¹⁾ Comprennent les participations dans les filiales comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

²⁾ Comprennent BRELP, BRP Bermuda Holdings I Limited, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., Brookfield BRP Europe Holdings Limited, Brookfield Renewable Investments et BEP Subco Inc., collectivement les « entités de soutien au crédit des filiales ».

³⁾ Comprennent des filiales d'Énergie Brookfield autres qu'Actions privilégiées ERB, Canadian Finco et les entités de soutien au crédit des filiales.

⁴⁾ Comprennent l'élimination des transactions et soldes intersociétés nécessaires afin de présenter Énergie Brookfield sur une base consolidée.

Se reporter à la note 9, « Emprunts », pour de plus amples renseignements concernant les emprunts à moyen terme consentis par Canadian Finco. Se reporter à la note 10, « Participations ne donnant pas le contrôle », pour de plus amples renseignements concernant les actions privilégiées de catégorie A émises par Actions privilégiées ERB.

22. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield, ayant atteint le seuil minimal de participation réglementaire requis, a mis en œuvre une transaction d'expulsion afin d'acquérir les derniers 2 % d'actions en circulation et les obligations convertibles en circulation de Neoen, ce qui a eu pour résultat la radiation des titres de Neoen sur Euronext Paris.

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield a racheté et annulé 306 300 parts de société en commandite sur la Bourse de Toronto pour un coût total d'environ 7 millions \$.

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield a déclaré des distributions trimestrielles à taux fixe sur les actions privilégiées de catégorie A, série 1, d'Actions privilégiées ERB pour une période de cinq ans commençant le 1^{er} mai 2025 qui seront versées à un taux annuel de 5,203 %.

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield a déclaré des distributions trimestrielles à taux variable sur les actions privilégiées de catégorie A, série 2, d'Actions privilégiées ERB pour une période de trois mois commençant le 1^{er} mai 2025 qui seront versées à un taux annualisé de 5,76 %.

Après la fin du trimestre, 1 619 actions privilégiées de catégorie A, série 1, d'Actions privilégiées ERB ont été converties, à raison de une pour une, en actions privilégiées de catégorie A, série 2, d'Actions privilégiées ERB.

Après la fin du trimestre, 1 524 396 actions privilégiées de catégorie A, série 2, d'Actions privilégiées ERB ont été converties, à raison de une pour une, en actions privilégiées de catégorie A, série 2, d'Actions privilégiées ERB.

INFORMATION GÉNÉRALE

Bureau principal

73 Front Street
5th Floor
Hamilton, HM12
Bermudes
Téléphone : 441 294-3304
<https://bep.brookfield.com>

Dirigeants de Brookfield Canada Renewable Manager LP, fournisseur de services de Brookfield Renewable Partners L.P.

Connor Teskey
Chef de la direction

Patrick Taylor
Chef de la direction des finances

Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

Société de fiducie Computershare du Canada
100 University Avenue
8th floor
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Téléphone (sans frais) : 1 800 564-6253
Télécopieur (sans frais) : 1 888 453-0330
www.computershare.com

Administrateurs du commandité de Brookfield Renewable Partners L.P.

Jeffrey Blidner
D^{re} Sarah Deasley
Nancy Dorn
Lou Maroun
Stephen Westwell
Patricia Zuccoti

Symboles boursiers

NYSE : BEP (parts de société en commandite)
TSX : BEP.UN (parts de société en commandite)
NYSE : BEPC (actions échangeables)
TSX : BEPC (actions échangeables)
TSX : BEP.PR.G (parts de société en commandite
privilégiées, série 7)
TSX : BEP.PR.M (parts de société en commandite
privilégiées, série 13)
NYSE : BEP.PR.A (parts de société en commandite
privilégiées, série 17)
TSX : BEP.PR.R (parts de société en commandite
privilégiées, série 18)
TSX : BRF.PR.A (actions privilégiiées, série 1)
TSX : BRF.PR.B (actions privilégiiées, série 2)
TSX : BRF.PR.C (actions privilégiiées, série 3)
TSX : BRF.PR.E (actions privilégiiées, série 5)
TSX : BRF.PR.F (actions privilégiiées, série 6)
NYSE : BEPH (billets subordonnés perpétuels)
NYSE : BEPI (billets subordonnés perpétuels)
NYSE : BEPJ (billets subordonnés perpétuels)

Information pour les investisseurs

Pour en savoir plus sur Énergie Brookfield, visitez l'adresse <https://bep.brookfield.com>. Vous pouvez également consulter en ligne le rapport annuel et le formulaire 20-F de 2024. Pour obtenir des informations à jour et détaillées, visitez notre section « Nouvelles ».

Des renseignements financiers additionnels ont été transmis électroniquement à divers organismes de réglementation des valeurs mobilières par l'intermédiaire d'EDGAR aux États-Unis, à l'adresse www.sec.gov, et par l'intermédiaire de SEDAR+ au Canada, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les actionnaires peuvent acheminer leurs demandes de renseignements au service des Relations avec les investisseurs, en composant le (416) 649-8172 ou en écrivant à l'adresse enquiries@brookfieldrenewable.com.

Brookfield Renewable Partners L.P.

bep.brookfield.com

NYSE: BEP

TSX: BEP.UN